Écrire à quatre mains
cahier B

Chirurgie esthéthique
1500 jeunes y ont recours chaque année
cahier C

B 6 | C 3

649 11 13 20 29 34 49 30
6 8 10 18 19 21 39
SELECT 42
1

La Presse Dimanche

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL
381-3987

• MONTRÉAL, DIMANCHE 27 MARS 1994 | 110e ANNÉE Nº 155 | 56 PAGES, 4 CAHIERS

Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
Miami : 1,50 $ US
Abitibi-Témiscamingue: 55 cents
Îles-de-la-Madeleine: 1 $
À domicile par porteurs: 60 cents
Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine

Sylvain Lelièvre
page B12

Météo

Neige, pluie en fin d'après-midi
max 3 / min 2
page S20

Actualités

Desjardins: bons résultats financiers
page A5

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	B11, C6, C8, C9
- marchandises	C9
- emplois	C9
- automobiles	C9 et C10
- propositions d'affaires	C10
Additions croisées	C8
Arts et spectacles	
- informations	B7 à B10
- ciné-horaires	B10
- télé-horaires	B9
Bandes dessinées	C7
Bridge	C11
Décès	C11
Êtes-vous observateur?	B11
Feuilleton	C7
Horoscope	C8
Le monde	A9
Les jeux	A11
Loteries	A4
Mot mystère	C10
SPORTS	
- Jean Perron	S5

Les libéraux fédéraux en chute libre

Le budget Martin a porté un dur coup aux troupes de Jean Chrétien

GILLES PAQUIN

Le premier budget Martin a porté un dur coup à la popularité des libéraux de Jean Chrétien au Québec où six personnes sur dix se disent maintenant insatisfaites du gouvernement fédéral.

Ce mécontentement à l'endroit des libéraux se traduit par une chute de six points dans les intentions de vote des Québécois à l'égard de ce parti et par une progression comparable pour les troupes de Lucien Bouchard.

C'est ce que révèle un sondage CROP-*La Presse*-TVA effectué du 18 au 22 mars dernier, soit exactement un mois après le dépôt du controversé budget du ministre des Finances, Paul Martin.

Si des élections fédérales avaient eu lieu le week-end dernier, 49 pour cent des électeurs auraient voté en faveur du Bloc québécois tandis que 41 pour cent auraient appuyé le Parti libéral du Canada. Le Parti conservateur n'aurait récolté qu'un maigre 6 pour cent des voix pour en laisser 3 pour cent au NPD et 2 pour cent aux autres formations.

Dans la foulée des compressions budgétaires annoncées à la fin de février, l'équipe de Jean Chrétien se rapproche dangereusement du niveau d'impopularité atteint par le précédent gouvernement. Au cours des neuf mois précédant les élections de 1993, le taux d'insatisfaction à l'endroit des conservateurs oscillait entre 66 et 74 pour cent.

Ces résultats sont réconfortants pour le Bloc québécois qui retrouve ainsi le même degré d'appui populaire qu'il avait lors des élections d'octobre 1993. Ils confirment par ailleurs l'impression que le Bloc a répondu aux attentes de ses électeurs en dénonçant

VOIR LIBÉRAUX EN A 2

SONDAGE CROP-*LA PRESSE*-TVA
Satisfaction à l'égard du gouvernement fédéral

	Très ou assez satisfait	Peu ou pas du tout satisfait	NSP / PR
Mars 1994	32 %	61 %	8 %
Février 1994	50 %	40 %	10 %
Octobre 1993	20 %	74 %	5 %
Août 1993	28 %	67 %	5 %
Juin 1993	28 %	66 %	5 %
Mai 1993	25 %	72 %	3 %
Novembre 1992	22 %	74 %	4 %

Infographie *La Presse*

Les Italiens sont encore très divisés

d'après Reuter

ROME

Les électeurs italiens encore indécis sur leur choix aux élections législatives de dimanche et lundi n'ont plus que quelques heures pour se décider, au terme d'une campagne agitée qui s'est achevée vendredi soir sur de nouvelles joutes oratoires.

À l'issue des derniers meetings électoraux, la police a signalé quelques incidents mineurs. À Milan, un candidat de la Ligue du Nord au Sénat, Maurilio Frigerio, s'est fait rouer de coups vers minuit par plusieurs agresseurs casqués et armés de bâtons de baseball. Contusionné, il a été transporté à l'hôpital, mais a pu ensuite regagner son domicile, a précisé la Ligue.

À Rome, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) a rapporté qu'une petite bombe incendiaire avait été lancée contre un de ses bureaux de la capitale. Le PDS a également déclaré que plusieurs de ses colleurs d'affiches avaient été attaqués par des militants d'extrême droite vendredi soir.

Auparavant, le président Oscar Luigi Scalfaro avait appelé les Italiens à s'unir pour le salut du pays, après une campagne qui a souligné les divisions du pays. «L'esprit national doit rester une priorité: candidats comme électeurs devraient s'en souvenir», a-t-il dit. Sur les 48,4 millions d'électeurs, plusieurs millions n'avaient, semble-t-il, toujours pas décidé hier pour qui voter.

L'Alliance de la liberté conduite par le magnat de la presse Sil-

VOIR ITALIENS EN A 2

LES CARIBOUS DU LABRADOR

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le Labrador représente la porte d'entrée de l'une des dernières régions sauvages de l'est du Canada. À peine exploré, il devient, de la mi-octobre à la fin avril, le lieu de rencontre de milliers de caribous qui s'y retrouvent pour y passer l'hiver. Véritable paradis de la chasse, de la pêche et de la motoneige, le Labrador attire chaque année de plus en plus d'amateurs de la vie au grand air. Deux représentants de La Presse reviennent d'une expédition de chasse et de pêche en motoneige qui les a menés à travers 350 km de taïga labradorienne par des températures de -20 degrés. Ils nous en livrent tous les secrets dans le cahier des Sports en page 8 et 13.

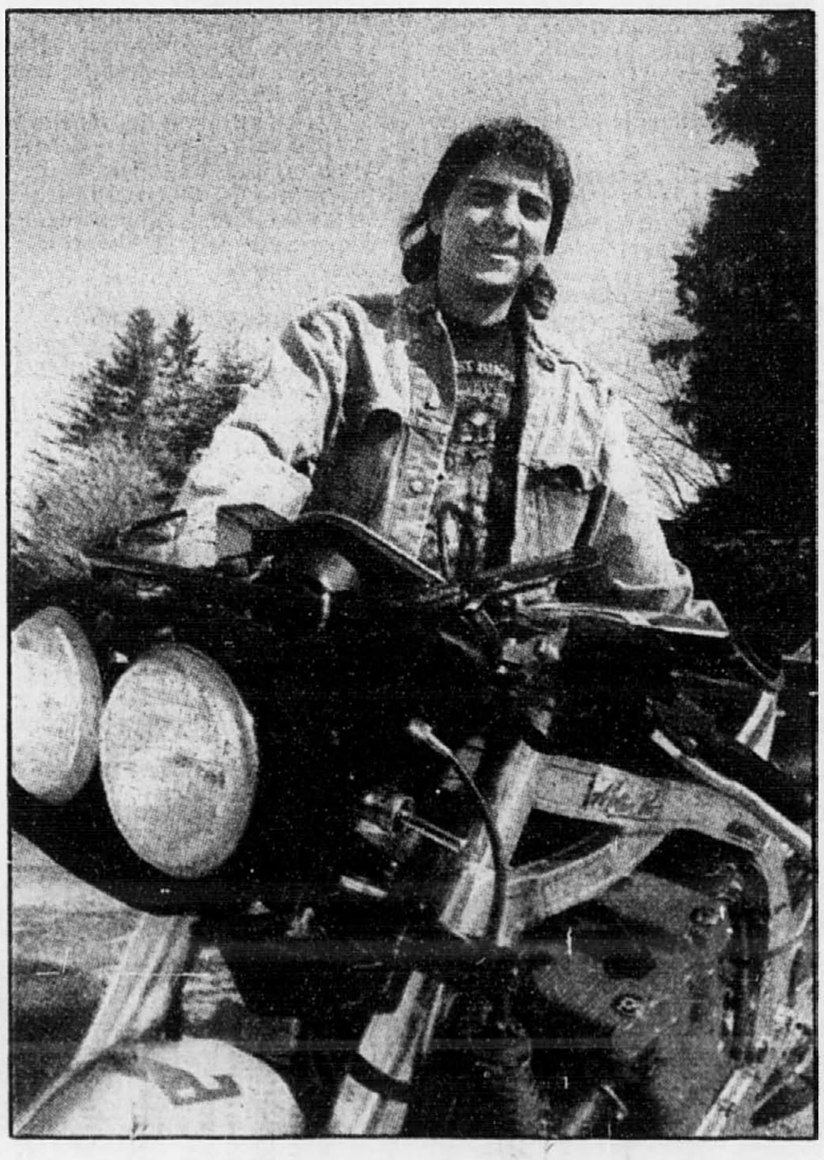

Claude Brubach a eu, il y a trois ans, une rencontre percutante avec deux policiers de Laval, qui ont depuis été l'objet de sanctions.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Une arrestation brutale et coûteuse

SUZANNE COLPRON

2. ■ «J'étais bien parti pour faire une petite vie normale, j'étais heureux...»

Claude Brubach faisait dans la ferraille. Il ramassait de vieux métaux qu'il revendait. Le 28 avril 1991, sa vie a tourné au cauchemar. Un cauchemar qui le poursuit toujours trois ans plus tard.

Arrêté par la police de Laval pour une série d'infractions au code de la sécurité routière, commises au volant de sa moto, il a été bourré de coups de poings, de coups de genoux dans le dos, il a été menotté, conduit au poste de police et jeté dans une cellule.

Sa conduite lui a coûté cher: 16 points de démérite, 2000 $ de contraventions, 2700 $ de dommages sur sa moto, un casque de 400 $ tout juste bon pour la poubelle, des frais d'avocat de 2000 $. Et c'est pas fini. «Je sais que ça va encore me coûter 500 $ pour renouveler mon permis de conduire, en avril, à cause des points de démérite.»

Toute cette affaire, qui a valu une réprimande et une supension de cinq jours au policier Patrice Duchesne, de la police de Laval, et une suspension de trois jours à son collègue Roger Janelle, a commencé par de banals zigzags sur le boulevard Arthur-Sauvé.

«Je circulais avec ma moto par un beau dimanche, il était environ midi. Je louvoyais, je changeais de file. C'est alors qu'un véhicule de police m'a soudainement dépassé dans la voie de gauche, il a freiné brusquement. Je ne sais pas ce qui m'a pris... J'ai eu peur, j'avais pas d'assurances. Je n'ai pas arrêté tout de suite, j'ai fait un demi-tour et j'ai continué», relate nerveusement Claude Brubach, dans le bureau de son avocat, à Montréal.

La poursuite a alors commencé. Jusque là, Claude Brubach n'avait rien fait d'illégal. Il roulait en moto, c'est tout. Mais après le demi-tour, il a omis de faire un stop, brûlé un ou deux feux rouges et roulé trop vite... Il s'est quand même arrêté plus loin. «Mon câlisse», a hurlé le policier Patrice Duchesne en le plaquant violemment contre le sol. «Ferme ta gueule, mon tabarnak.»

Convoqués par le Comité à la déontologie policière qui a entendu la cause les 22, 23 et 25 février 1993, des témoins ont dit que le véhicule de police roulait encore quand le policier a sauté sur Claude Brubach. Il avait son casque sur la tête et le pied coincé sous sa moto. «Je n'ai même pas eu le temps de mettre ma béquille, dit-il. Les policiers m'ont tapé dessus avec leurs poings, ils m'ont donné des coups de genoux dans le dos; je suis certain qu'ils avaient des matraques dissimulées dans leurs manches.»

Affolé, un voisin a fait le 911. «Qu'un simple citoyen décide spontanément de téléphoner à un centre d'urgence parce qu'il craint pour la sécurité de l'individu arrêté nous laisse pour le moins perplexe», écrit le Comité dans sa décision rendue le 8 octobre 1993.

Claude Brubach s'était arrêté de lui-même et n'offrait aucune résistance. Le policier Roger Janelle s'est pourtant mis à genoux sur son dos pour lui passer les menottes. «Cette force employée par les policiers est inacceptable et ne se justifie en rien», écrit encore le Comité.

Quels étaient donc les motifs de l'arrestation?

VOIR BRUTALE EN A 2

■ **Près de la moitié des plaintes ont trait à des abus d'autorité ou à la brutalité.** ***Page A 7***

L'anglicisation en France: le débat de toutes les confusions

LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale

PARIS FRANCE

Si je peux me permettre ce germanisme, la spécialité de Denise Bombardier, quand elle est invitée à la télévision française — et notamment chez Pivot — c'est le blitzkrieg, l'attaque-surprise en terrain impossible, l'action de commando façon Ariel Sharon pendant la guerre du Kippour.

Elle avait ainsi déstabilisé — sur la question du français déjà — ce brillant auteur à succès, habile dans les débats, Alain Minc. La fois suivante, elle avait démoli à la tronçonneuse Gabriel Matzneff pour cause de penchants un peu trop adolescents. Ni l'une ni l'autre de ses victimes ne s'attendait le moins du monde à une attaque aussi vigoureuse en ce lieu de haute civilité qu'est le plateau de Pivot, ni ne prévoyait le terrain de l'attaque.

La stratégie fut payante dans les deux cas. Encore fallait-il oser l'utiliser, car c'est toujours une opération à haut risque. Quand on décide d'attaquer des caïds (arabisme) ou des durs à cuire des grands salons parisiens, on risque gros: ces gens sont capables de tuer en mettant les rieurs de leur côté, d'un seul bon mot. Ou pire encore de vous faire bastonner par des sbires (italianisme) de leur suite. D'où il ressort que notre Denise en ces circonstances triompha facilement, mais non sans panache.

Pour sa plus récente apparition, vendredi soir à «Bouillon de culture», l'arme de la surprise lui était interdite puisque les huit invités présents connaissaient le sujet unique de l'émission et savaient qu'il y aurait bataille rangée, quatre contre quatre. En effet, on allait parler du projet de loi Toubon sur la défense du français, notamment dans les médias. Un projet qui, il faut bien le dire, provoque depuis son annonce une vague ininterrompue de sarcasmes dans pratiquement tout ce que Paris compte de milieux influents et chic.

Assise à la gauche même de Dieu-le-Pivot, elle était déjà encombrée de trois alliés (alors qu'elle excelle plutôt dans le seule-contre-tous). Et comble de malheur, son voisin immédiat — Yves Berger, grand manitou de l'édition à Paris — se révélait d'emblée plus radical qu'elle sur la question: la stratégie de la guerre totale, où l'on ne fait pas de prisonniers, c'était lui qui la revendiquait. Yves Berger, l'un des rares intellectuels parisiens de haut niveau à s'afficher à droite, en faveur de Jacques Chirac, est également un partisan inconditionnel de l'imparfait du subjonctif dans la conversation de tous les jours (avec Mitterrand, Le Pen, et quelques écrivains plutôt âgés). Allié de poids, encombrant dans son jusqu'au-boutisme, et lui faisant ombrage au rayon de la polémique. Qu'on se rassure: «la pétulante Denise Bombardier» — comme l'écrivait le «Monde» du lendemain, a bien tenu son rang, s'est fait remarquer, a eu le temps d'émettre quelques remarques de bon sens sur la résistance à l'anglo-américanisme. Mais, dans cette bataille où tous les participants étaient prévenus de la configuration du terrain, aucune action solitaire n'était envisageable.

En fait de bataille, on a plutôt assisté à une mêlée générale — souvent drôle d'ailleurs — où le plus souvent tout le monde parlait en même temps, et où le reste du temps personne ne parlait du même sujet. S'agissait-il du vocabulaire à la mode chez les jeunes? dans la pub? dans les médias? s'agissait-il de langue d'affichage? d'étiquetage? de travail? était-il question de l'anglais dans les colloques et revues de sciences? ou bien de quotas dans les chansons de la radio et les séries à la télévision? En fait il fut exactement question de tout en même temps, et donc de pratiquement rien. Bombardier eut juste le temps d'établir au départ cette vérité d'évidence, à savoir que la situation du Québec n'avait strictement rien à voir avec celle de la France (mais que la France avait le devoir élémentaire de décence de se soucier au moins une heure par année de l'état de sa langue). Après quoi ce fut le chaos et la confusion générale.

Il y avait un scientifique qui protestait avec véhémence contre la (future et hypothétique) obligation... de fournir une traduction simultanée en français dans les colloques tenus en France! «Qui financera ces traductions?» Il y avait un linguiste par définition hostile — comme tous les gens de sa profession — à toute idée de réglementation des langues. Un spécialiste en communication et publicité qui défendait le droit d'utiliser sans aucune limite des termes anglais à la mode dans la pub affichée ou télévisée. Plus un très populaire et (sympathique) animateur de variétés-rock à la télé, Nagui, qui, après avoir dit son hostilité à toute idée de réglementation ou d'interdiction dans le vocabulaire médiatique, a tout simplement décidé de prendre le sujet à la rigolade, avec d'ailleurs assez de finesse. Double résultat: le premier, c'est que les personnes non initiées à la question n'y comprenaient plus rien, le second c'est que les adversaires de la réglementation avaient une fois de plus (une fois pour toutes?) les rieurs de leur côté.

Tel est le problème de fond en France quand la question de l'anglo-américain est évoquée. Les gens influents, ou à la mode, ou «qui comptent», sont radicalement hostiles à une intervention publique dans ce domaine.

Il faut dire que l'infortuné Jacques Toubon — que le «Canard Enchainé» a aussitôt rebaptisé «Allgood» — est sans doute le plus mauvais vendeur imaginable sur ce dossier: ne serait-ce que parce que les intellectuels le trouvent ridicule... et plutôt inculte.

Cela d'autant plus que son projet contient des articles qui prêtent le flanc à toutes les attaques: en voulant pourchasser (sous peine d'amende et de poursuites!) les mots «étrangers» à la télévision, il a par avance coulé son projet. C'était l'Inquisition qui arrivait!

Dans la foulée, on a entendu les protestations ricaneuses des médias les plus influents. Celles de Bernard-Henri Lévy, et de Jean-François Revel parlant de «dictature». Mieux encore: le président Mitterrand a été l'un des premiers à se foutre de la gueule de Toubon en plein conseil des ministres. Suivi de... Charles Pasqua, haute figure de la droite dure et ministre de l'Intérieur. En dehors de Maurice Druon de l'Académie française, d'Yves Berger et de quelques autres, Toubon n'a pratiquement aucun appui chez les intellectuels — même s'il revendique non sans raison un large assentiment des «gens ordinaires» sur cette question. Et il a même une immense majorité dressée contre lui.

La maladresse de son projet aggrave le tout: en menaçant de pourchasser les anglicismes à la mode à la radio-télé, il a peut-être réussi à tuer à l'avance des projets de réglementation tout simples et qui auraient pu être adoptés sans drame: sur l'étiquetage, l'affichage, la langue de travail, les offres d'emploi, etc. Sans oublier cette affaire capitalissime que sont les quotas de chansons françaises à la radio: une «limitation raisonnable» de la musique américaine, comme le disait simplement Françoise Giroud.

Au lieu de quoi, il a déclenché une nouvelle guerre de religion — comme sur la question de la réforme de l'orthographe il y a deux ans — et où les Français, comme d'habitude, essaieront de faire triompher le tout ou le rien. Le tout: une vaste réglementation touchant tous les secteurs en même temps. Le rien: l'enterrement du projet. D'après moi, le rien a de bonnes chances de l'emporter.

Demain dans *La Presse*

Automobile

Saab 900 Coupé Turbo

■ Saab, un des plus petits constructeurs au monde, a dévoilé récemment sa nouvelle gamme 900. Denis Duquet explique que cette voiture est très moderne et ne renie pas ses origines. Il ajoute qu'elle a bénéficié des liens privilégiés avec General Motors pour pousser davantage la sophistication technique tout en conservant son caractère original. Pour les nostalgiques, la chronique «auto-rétro» profite de la présentation d'une Ford 1952 pour rappeler que cette année-là, la taxe de vente n'était que de 2 pour cent... À lire dans *La Presse* de demain.

Menace de grève de la GRC aux Jeux du Commonwealth

Agence France Presse

VANCOUVER

■ La Gendarmerie royale du Canada, mécontente du gel des salaires édicté par le gouvernement, a menacé de ne pas assurer la sécurité des Jeux du Commonwealth tout en garantissant la Reine Elisabeth d'Angleterre d'une protection normale lors de la cérémonie d'ouverture, le 18 août à Victoria, et tout au long de son séjour au Canada.

Cette menace de grève a été annoncée hier à l'issue de la réunion à Vancouver des quelque 1000 officiers de la Police montée canadienne, laquelle entend aussi protester contre l'insuffisance estimée des effectifs et le nouveau schéma des primes et promotions. Mais les participants à cette réunion se sont mis d'accord pour n'entreprendre aucune action pendant les six semaines à venir où auront lieu des discussions entre des responsables de la Police montée et le gouvernement fédéral.

La quotidienne	à trois chiffres	502
Tirage d'hier	à quatre chiffres	9784

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également reservés. « Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

12-7

CODE DU JOUR

DIMANCHE 27 MARS 1994

SUITE DE LA UNE

LIBÉRAUX

Les libéraux fédéraux en chute libre

plusieurs politiques gouvernementales.

Selon cette enquête, le taux d'insatisfaction à l'égard du gouvernement fédéral est nettement plus élevé chez les francophones (67 pour cent) que chez les anglophones du Québec (28 pour cent). Il est également plus marqué chez les électeurs de 18 à 34 ans — parmi lesquels il atteint 67 pour cent — que chez les 35 à 54 ans (61 pour cent). Il est à son plus bas chez les plus de 55 ans (51 pour cent).

Même si le ministre des Finances a directement heurté les chômeurs et laisser planer un doute sur l'avenir du régime de pension, le taux de satisfaction à l'endroit des libéraux est plus élevé parmi la population inactive (36 pour cent, que chez celle qui détient un emploi, 29 pour cent).

La seule consolation des libéraux, c'est que le 41 pour cent des intentions de vote que leur accorde ce sondage est nettement supérieur au 33 pour cent du vote populaire reçu lors des élections d'octobre 1993. Il reste cependant que le Bloc récolte 60 pour cent des intentions de vote des francophones à l'extérieur de Montréal contre 30 pour cent aux libéraux. □

SONDAGE CROP-*LA PRESSE*-TVA
Intentions de vote des Québécois au fédéral

	PC	PL	NPD	BQ	Autres
18-22 mars 1994	6 %	41 %	3 %	49 %	2 %
17-21 février 1994	5 %	47 %	2 %	43 %	3 %
Élections 25 oct. 1993	13,6 %	33,2 %	1,6 %	49,5 %	2,1 %
7-13 octobre 1993	17 %	32 %	2 %	49 %	1 %
17-22 sept. 1993	27 %	24 %	3 %	45 %	1 %
19-24 août 1993	31 %	24 %	4 %	40 %	1 %
17-21 juin 1993	26 %	31 %	8 %	35 %	-
13-18 mai 1993	21 %	30 %	8 %	40 %	1 %
19-25 nov. 1992	13 %	29 %	12 %	43 %	1 %

Infographie *La Presse*

ITALIENS

Les Italiens sont encore très divisés

Les résultats du scrutin, qui aura lieu pour la première fois à la majorité absolue, devraient être connus mardi soir. Mais comme aucun parti, selon les prévisions, ne devrait obtenir la majorité absolue au parlement, l'Italie devrait une fois de plus avoir un gouvernement de coalition qui, selon les experts, ne devrait pas connaître un sort différent des 52 autres qui l'ont précédé depuis 1945.

vio Berlusconi est donnée légèrement en tête devant le bloc de gauche, emmené par le chef du PDS, Achille Occhetto. Depuis son entrée en campagne, il y a tout juste deux mois, la croisade libérale lancée par Silvio Berlusconi a électrisé la campagne. Cette semaine, il a vivement dénoncé la gauche, après avoir été accusé de liens avec la mafia et avoir vu ses locaux perquisitionnés par la police. «Aujourd'hui, en Italie, nous sommes à un tournant, les électeurs doivent décider entre la liberté et l'esclavage, entre le bien-être et la misère», a-t-il dit sur sa chaîne de télévision Retequattro.

Achille Occhetto a brossé un tableau presque aussi sombre d'une Italie gouvernée par la droite. «Les Italiens redoutent de perdre leurs droits fondamentaux, travail, sécurité et solidarité», a-t-il déclaré à la télévision nationale.

Sur les marchés financiers, la lire a baissé par rapport au mark, vendredi. Pour les économistes, le pire résultat serait une période prolongée d'instabilité politique. Le journal *La Republica* a rapporté hier que la banque d'Italie était prête à intervenir pour défendre la monnaie nationale. «La Seconde République qui sortira des urnes doit avoir des dirigeants aux idées claires», écrit de son côté *Il Giorno*. «Ils doivent avoir des idées claires sur ce qui doit être fait et sur la façon dont cela doit être fait — et ils doivent le faire vite». □

BRUTALE

Une arrestation brutale et coûteuse

Le vol. Les policiers — des jeunes dans la trentaine — croyaient que la moto était volée. Brubach a protesté, il a montré ses papiers d'identité et le contrat d'achat de la moto qui prouvait qu'il en était le propriétaire. Mais les policiers l'ont quand même conduit au poste. Une heure plus tard, il était relâché. «T'es chanceux, lui a lancé un policier. «T'auras pas de casier.»

La moto, elle, a pris le chemin de la fourrière. Claude Brubach a dû payer 120 $ pour la récupérer le lendemain. Il est retourné au poste pour avoir des explications, mais les policiers ont refusé de lui parler. Aussi, est-il parti à la recherche de témoins.

«Je savais pas par où commencer. D'abord, j'étais choqué. Je me suis rendu sur les lieux de l'incident. Et j'ai commencé à sonner aux portes pour recueillir des témoignages. Il y a eu quelques hésitations, des gens qui ne voulaient pas parler, mais j'ai trouvé quatre témoins.»

Ensuite, Claude Brubach est allé à la police de Saint-Eustache. Il a raconté son histoire à un officier qui lui a suggéré de porter plainte devant le Commissaire à la déontologie et de recourir aux services d'un avocat. En septembre 1991, il a déposé une poursuite de 45 000 $ contre la ville de Laval et les policiers Janelle et Duchesne.

«La ville de Laval nous offre des brindilles, affirme son avocat, François Even. On nous parle d'une couple de milles... C'est dur à évaluer en argent, mais il faut que mon client obtienne compensation. Si on a une offre raisonnable, on va régler. Sinon on va aller en cour.»

En général, dans ce genre de causes, les montants accordés vont de 10 000 $ à 40 000 $ à la suite d'un règlement hors cour. Ces montants sont un peu plus élevés quand il y a un jugement du tribunal. L'ennui, c'est qu'il y a des délais supplémentaires de 18 à 24 mois.

Mais peu importe comment l'affaire se règle, les policiers, eux, ne payent jamais rien. «Ils ne sont pas énervés au civil, souligne Me Alain Arsenault, qui plaide beaucoup de causes de brutalité policière au Québec. Ils ne se sentent pas vraiment responsables. Il n'y a pas de comparution, pas d'enquête préliminaire comme au criminel. Le syndicat les protège et l'affaire est moins publicisée. Mais pour nous, l'important, c'est d'avoir un jugement.»

Claude Brubach, lui, veut juste récupérer ce qu'il a perdu. «Je veux pas devenir riche avec ça. C'est des problèmes dont j'ai pas besoin dans ma vie. C'est vrai que je ne me suis pas arrêté. C'est vrai, j'aurais dû m'arrêter. Mais je pouvais pas m'attendre à ce qu'ils me sautent dessus et qu'ils endommagent ma moto...» □

DEMAIN: la formation des futurs policiers

Dictée des Amériques: quatre champions, pas de zéro faute

Presse Canadienne

■ Les quatre meilleurs concurrents de la première Dictée des Amériques ont été proclamés hier grands champions des Amériques.

Ces quatre champions de l'orthographe sont **Daniel Albert**, de Saint-Léonard, représentant le Nouveau-Brunswick dans la catégorie Juniors; **Ronald Cawthorn** de Montréal, représentant le Québec dans la catégorie Seniors, français langue seconde; **Vincent Renaud**, d'Ottawa, représentant l'Ontario dans la catégorie Seniors amateurs; et **Jacques Sormany**, de Chicoutimi, représentant le Québec dans la catégorie Seniors professionnels.

Ils ont déjoué avec succès les difficultés de la dictée d'Antonine Maillet et celles du jeu-questionnaire axé sur la maîtrise générale de la langue française.

Rappelons que 200 concurrents québécois, canadiens, américains et latino-américains étaient réunis hier dans l'auditorium de l'Université de Montréal, devant les caméras de Radio-Québec, pour participer à cette finale panaméricaine de la Dictée des Amériques.

Aucun des concurrents n'a toutefois réussi à présenter une dictée sans faute.

Les finalistes se partageront 50 000 $ de prix offerts par les dictionnaires le Robert, les Publications du Québec, Bescherelle, les Plumes Montblanc, le Correcteur 101 et les ordinateurs Ambra.

Le texte de la dictée

Voici le texte intégral de la dictée qu'Antonine Maillet a donné hier à plus de 200 concurrents réunis dans l'auditorium de l'Universitéde Montréal.

Vicissitudes et pérégrinations d'un parler maintes fois menacé. J'ai fouillé pour votre compte, o bourlingueurs risque-tout, non pas les dictionnaires hautement spécialisés, truffés d'archaismes, de solécismes, ainsi que de règles emberlificotées, mais la broussaille de vos arbres généalogiques. Et voici la page d'histoire teintée de légende que j'y ai dénichée.

Notre ancêtre commun, un dénommé Pantagruel, époustouflant et drôlatique rejeton de la lignée des géants, s'il en fut, se serait embarqué avec ses pairs sur l'immense nef pilotée par Jacques Cartier à la quête de la Dive Bouteille.

Nos égrillards et facétieux gais lurons ne soupçonnaient pas, en mettant le cap sur le nord-nord-ouest de l'océan Arctique, la singularité des aventures qui s'y tramaient. Non seulement durent-ils affronter nombre de cétacés, des orques démesurées et une demi-douzaine de narvals à longue dent, mais aussi une pluie torrentielle de phonèmes tombés du ciel telles des dragées polychromes.

(*Fin de la dictée pour les Juniors et pour les Seniors, français langue seconde*)

Pour la première fois de leur carrière de chevaliers sans peur et sans reproche, ces boutefeux d'ordinaire si guillerets en restèrent sens dessus dessous: l'Olympe les haranguait. Une manne tombait dru du firmament hyperboréen sous forme de borborygmes, clabauderies et gazouillis que nos boute-en-train prirent d'abord pour une frairie ou une bacchanale de la cour du roi Pétaud.

Saisissant illico la nature du présent, nos goinfres se jetèrent incontinent sur les paroles gelées qui, émigrées depuis les contrées gauloises jusqu'à l'empyrée intersidéral, fouettaient maintenant dans leur débâcle effrénée les haubans et l'entrepont planchéié de mélèze habilement équarri, et bâfrèrent goulument les vocables franciques, angevins, poitevins ou tourangeaux qui s'arrachaient à leur hibernation.

Et voilà comment la France du Moyen Age et de la Renaissance s'en vint transplanter jusqu'en terre d'Amérique les quelque cent mille mots de Rabelais qu'elle avait vus éclore et jeter du coup les assises tout en promesses d'une confrérie qui s'appellerait, presque un demi-millénaire plus tard, la Francophonie.

(*Fin de la dictée pour les Seniors amateurs et professionnels*).

Amateurs de mots croisés La Presse et DICTIONNAIRES LE ROBERT vous présentent

La Supergrille de Pâques

Dimanche 3 avril 1994

100 gagnants mériteront un «RECUEIL DES CHRONIQUES LINGUISTIQUES» et un «DICTIONNAIRE DES CITATIONS DU MONDE ENTIER» format de poche.

La Presse

Un policier a la vie sauve grâce à sa veste pare-balles

L'agent participait à des recherches déclenchées à la suite d'une mort suspecte survenue au 5720 Décarie

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Ce qui apparaissait comme une affaire de meurtre suivie d'une tentative de meurtre contre un policier, sauvé in extremis par son gilet pare-balles, a finalement été classé comme une mort suspecte.

Un homme de 35 ans a d'abord été retrouvé sans vie hier matin dans un immeuble situé au 5720 Décarie par le concierge. Celui-ci, Hawk Hendricks, venait d'entendre une détonation. Comme la porte du logement était entrouverte, le concierge a aperçu son locataire gisant sur le sol, une balle dans la tête. L'arme se trouvait sur place. Il a alerté les policiers à 4 h 55.

C'est en participant aux recherches dans les environs que le policier du poste 31 a été touché d'une balle à l'abdomen. Il serait en fait malencontreusement tombé, non loin des lieux du présumé suicide, sur un suspect armé qui n'aurait rien à voir avec le décès. Malgré les circonstances, les deux événements, survenus dans le même secteur et à quelques minutes d'intervalle, ne seraient donc pas reliés.

Hier, l'agent avait décidé de porter son propre gilet pare-balles, plus mince et plus discret que le gilet fourni par le SPCUM... Le policier «miraculé» est resté quelques heures à l'hôpital. Il est sorti en après-midi assez ébranlé, a-t-on appris.

Le patrouilleur et son collègue avaient remarqué un homme qui s'apprêtait à entrer dans un véhicule sur la rue Bourret. Ils lui ont demandé de s'identifier. Pour toute réponse, le suspect, un homme aux cheveux blonds, courts et frisés, mesurant 5 '7", pesant entre 140 et 150 lbs, a tiré en direction du policier. L'autre patrouilleur a riposté sans atteindre le fuyard.

Une opération policière d'envergure a été déclenchée. L'escouade technique a été dépêchée sur les lieux pendant que les policiers dressaient un périmètre de sécurité. Les recherches se sont poursuivies jusqu'à 11 h 10, sans succès. Les enquêteurs des homicides, Gérard Saint-Germain et Paul-André Langlais, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, ont pris le dossier en main.

C'est finalement vers 15 h 30 que la police changeait «son fusil d'épaule». Les experts en scène de crime croient maintenant que l'homme de 35 ans, qui avait reçu une balle à la tête, se serait suicidé. Une autopsie sera effectuée demain.

«Ça fait seulement un mois qu'il était locataire ici», a indiqué de son côté le concierge. Quand il a entendu la détonation, il a ouvert sa porte très rapidement mais sans voir personne dans le couloir. Il a d'abord indiqué aux policiers avoir entendu des pas rapides dans le couloir après le drame. Pourtant, la thèse du meurtre est désormais écartée.

PHOTO ROBERT SKINNER, *collaboration spéciale*

Les policiers Claude Lafortune et Joel Lessard, du poste 32, ont attendu hier, devant un immeuble de la Côte-Saint-Antoine, la sortie du suspect qui venait de tirer sur un de leurs confrères du poste 31. Ce dernier a eu la vie sauve grâce à son gilet pare-balles. Malgré des recherches intensives, le suspect s'est volatilisé.

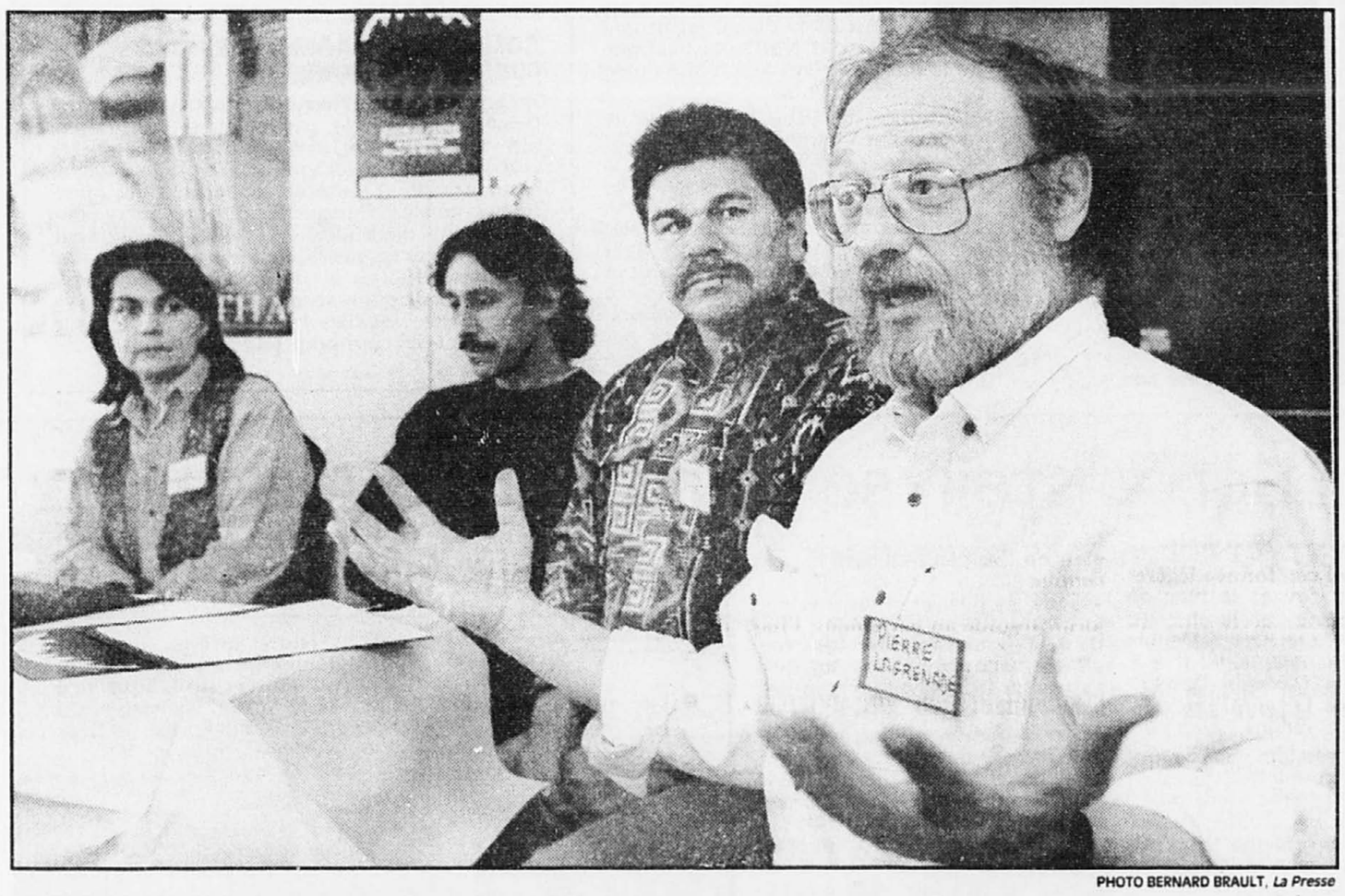

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Le premier Forum de l'amitié réunissant des Québécois et des Mohawks a été couronné de succès. De gauche à droite, Michèle Rouleau, Robert Arpin, du Conseil central de la CSN, le chef Michael Sky et Pierre Lagrenade.

Le Forum de l'amitié se déroule en toute sérénité à Kahnawake

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Quelque 150 Québécois et Mohawks ont participé hier à Kahnawake au premier Forum de l'amitié destiné à améliorer la connaissance mutuelle des deux peuples.

Le forum s'est tenu au *Youth Center* en face de l'école Katéri. «C'est la première fois qu'il y avait autant de Blancs dans la réserve...», a ironisé Robert Arpin, du Conseil central de la CSN. «Sauf les soirs de bingo!» a renchéri la Mohawk Eva Thompson.

La journée s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et de l'apprentissage. Les participants, représentants d'organismes communautaires, populaires, de femmes et de syndicats, ont eu droit à de courts exposés historiques: la Loi sur les Indiens, l'impact du développement de la voie maritime, le territoire, les relations avec les gouvernements, la langue et la culture. On a également présenté un vidéo sur le Long House.

Le Forum, sous la coordination de Michèle Rouleau, était organisé par le Comité de promotion et de surveillance des droits humains à Kahnawake créé en 1991, un an après la crise d'Oka. La porte-parole du comité, Mariette Roy, a souligné que le Forum de l'amitié offrait «une occasion de rencontre et d'échange, malheureusement trop rare, à des Québécoises et des Québécois issus de différents groupes populaires et syndicaux, particulièrement des municipalités voisines de Kahnawake ainsi qu'à des Mohawks de diverses institutions sociales.»

On n'a pas senti d'émotivité, ont assuré, en fin de journée, quelques participants. Même lorsqu'on a abordé la question brûlante du partage du territoire en cas d'accession du Québec à la souveraineté.

Le Forum de l'amitié s'est terminé sur une note optimiste; le désir d'organiser sous peu une autre rencontre du même genre qui pourrait rejoindre des enseignants, des travailleurs sociaux et des jeunes.

Hier, outre le conseil central de la CSN, on comptait des représentants de Développement et paix, du Comité canadien sur le statut des femmes, du Conseil central du Montréal-Métropolitain et du Sud-Ouest (CSN), de Solidarité populaire Québec, du Conseil mohawk de Kahnawake et du Bureau de la nation mohawk.

Le chef Michael Sky a semblé particulièrement ravi par cette première prise de contact. «En 1990, je croyais que les gens ne voulaient pas nous compendre. Aujourd'hui, je suis content. Je suis content de voir qu'il y a un intérêt. C'est si important pour nos enfants et nos petits-enfants. J'espère qu'ils auront une vie meilleure que la nôtre.»

Grand-maman fait la course autour du monde ...en avion léger

RAYMOND GERVAIS

■ Deux équipes canadiennes participeront cette année à la Course autour du monde d'avions légers qui se déroule dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Le premier équipage canadien est composé de Dawn Bartsch et de son mari Gordon Bartsch. Le couple Bartsch, deux pilotes commerciaux chevronnés à leur retraite, piloteront un Cessna 421 B, un bimoteur pressurisé.

Le second équipage canadien est totalement féminin et est composé de Adele Foggle et de Daphne Schiff de Toronto, respectivement instructeur de vol et professeur d'aéronautique. Les dames s'envoleront à bord d'un Piper Navajo.

Daphne et Adele sont toutes les deux grands-mères et ont remporté en 1985 le rallye aéronautique Trans-Atlantic de New York à Paris.

Organisée par l'association de pilotage française Arc en Ciel, la Course autour du monde se déroulera du 1er au 25 mai prochain et pas moins de 17 équipages à bord de bimoteurs, de turbo réactés et de monomoteurs y prendront part.

Afin de souligner le 50e anniversaire de l'OACI, les pilotes feront escale à Saint-Jean, Terre-Neuve, puis à Calgary à leur retour. Montréal, où se trouve le siège social de l'organisation internationale, sera le point de départ et d'arrivée.

L'odyssée aérienne mènera les pilotes notamment aux Açores, à Marrakech au Maroc, à Istanbul en Turquie, à Dubai aux Émirats arabes unis, à Agra en Inde, Ho Chi Minh au Vietnam, à Okinawa et Sendai au Japon, à Petropavlovsk en Russie, à Anchorage, Calgary et puis Montréal. Un périple de quelque 18 000 milles air nautique (34 000 km).

La Course autour du monde 1994 est un événement de premier plan prévu au calendrier des activités sportives de la Fédération aéronautique internationale (FAI). La dernière course du genre a été organisée en 1992.

La Course autour du monde est une course de vitesse. Les aéronefs qui y participent sont des avions à hélice avec turbomoteur ou avec moteur à piston. Leur poids varie de 1000 à 6000 kg.

Les pilotes proviennent de la Belgique, du Canada, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Amérique centrale, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Inde.

Montréal a fourni un local inadéquat à un boulanger

RAYMOND GERVAIS

■ Le propriétaire d'un établissement d'alimentation doit en tout temps garder son commerce propre et conforme aux normes d'hygiène en vigueur et ne peut se défiler de ses obligations sous le prétexte qu'il occupe un local temporaire inadéquat fourni par la Ville de Montréal.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé, le 16 mars dernier, le juge Denis Laliberté de la cour municipale de Montréal au terme du procès de la **Boulangerie du Marché Atwater Inc.**, sise au 3025, rue Saint-Ambroise.

La boulangerie en question était accusée de malpropreté générale, d'avoir eu des insectes, de ne pas avoir pris les mesures nécessaires afin de prévenir toute infiltration d'insectes et de rongeurs, en plus d'avoir eu des aliments non protégés contre la contamination par les insectes.

Dans un jugement écrit d'une quinzaine de pages, la cour déclare l'accusé coupable des infractions reprochées.

Dans sa sentence, le juge Laliberté s'est cependant montré clément envers le boulanger, compte tenu des circonstances exceptionnelles et n'a imposé que l'amende minimale, soit 800 $. La poursuite réclamait un total de 1400 $ d'amendes.

Les infractions reprochées remontent au 2 septembre 1992 et se sont produites au moment où le commerce avait dû emménager dans un local temporaire appartenant à la Ville de Montréal pendant qu'on refaisait une beauté au marché Atwater.

En défense, le propriétaire de la boulangerie avait plaidé qu'il ne pouvait être tenu responsable de l'état des lieux parce que la Ville lui avait imposé ce local, qui était, à toutes fins utiles, inadéquat pour opérer un commerce d'alimentation.

Dans son jugement, le juge Laliberté note qu'il s'agit en effet d'une situation exceptionnelle et d'un déplacement involontaire vers un abri temporaire d'une durée prévue de trois mois, mais qui s'est prolongée jusqu'à 11 mois et demi.

Le magistrat précise toutefois qu'il y avait quand même un système d'entretien prévu par la Ville et que s'il n'était pas suffisant, le commerçant aurait dû lui-même prendre les moyens nécessaires pour garder son commerce propre et non pas se fier uniquement à la Ville, quitte à entreprendre des procédures juciciaires.

Citant le juge Jean-Guy Boilard dans l'arrêt M.D.J. Limitée vs le Procureur général, le juge Laliberté se dit d'avis que les quatre infractions reprochées à la Boulangerie du Marché Atwater sont de responsabilité absolue pour le commerçant.

L'EXPRESS DU MATIN

ENQUÊTE À KAHNAWAKE

■ La Sûreté du Québec enquête sur les circonstances entourant une altercation survenue entre un peacekeeper de Kahnawake et un homme de 71 ans, blessé à une jambe. Hier matin, le septuagénaire circulait sur la route 138, près du pont Mercier, à Kahnawake. Selon les premières constatations, un peacekeeper aurait intercepté le véhicule pour une infraction au code de la sécurité routière. Une bousculade aurait suivi, causant une fracture à une jambe de la victime. L'homme a été conduit à l'hôpital.

UN PHOQUE À MONTRÉAL

■ Fait extrêmement rare selon les spécialistes de la faune, un phoque a été aperçu hier dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Montréal. L'animal marin se trouvait en amont du pont Champlain, sur les battures entourant l'Île des Soeurs, a-t-on indiqué.

INCENDIE MORTEL

■ Un homme de 34 ans a péri hier matin dans l'incendie d'un chalet, à Bellecombe, en Abitibi. Selon les premières constatations, la victime, un résidant de Rouyn, se trouvait dans l'édifice en compagnie d'un autre homme de 35 ans. Ce dernier a réussi à sortir des lieux. La victime a été retrouvée dans les débris deux heures plus tard.

TENTATIVE DE MEURTRE

■ Il y a eu une tentative de meurtre dans la nuit de vendredi à samedi à Brossard. La victime, un homme âgé de 37 ans, repose dans un état critique à l'hôpital après avoir été frappée d'un coup de couteau à la gorge. L'agression est survenue à proximité d'un dépanneur. Les policiers de Brossard sont à la recherche d'un couple qui avait rendez-vous avec la victime, vraisemblablement pour effectuer une transaction de drogue.

DES BICYCLETTES POUR 50 JEUNES

■ Encore une fois cet été, plus d'une cinquantaine de jeunes montréalais recevront des bicyclettes en cadeau de l'organisme de charité Jeunesse au Soleil. Depuis 10 ans, grâce à la générosité d'un bienfaiteur anonyme, des enfants éprouvant des besoins spéciaux ou des jeunes qui ont accompli des actions positives pour la société et qui n'ont pas été récompensés pour leur geste, deviennent admissibles à recevoir une bicyclette. Il n'y a pas de tirage au sort et chaque demande est étudiée individuellement. Depuis que ce programme existe, quelque 400 jeunes de la région de Montréal ont reçu des bicyclettes et casques protecteurs en cadeau. Les citoyens qui croient qu'un enfant en particulier devrait recevoir une bicyclette pour un geste qu'il a accompli ou encore pour un besoin particulier, doivent soumettre le nom de l'enfant ainsi que les raisons pour lesquelles il devrait recevoir un vélo. On adresse les demandes au Comité des bicyclettes, 4251 rue Saint-Urbain, Montréal, H2W 1V6.

ADOLESCENTES DISPARUES

■ Mélanie Toppi, 17 ans, mesurant 1 m 65 et pesant 58 kg, est disparue depuis le 9 mars du 715, quatrième avenue à Pointe-aux-Trembles. Elle a les yeux et les cheveux bruns et s'exprime en français. Pour toute information, faites le 280-2655 ou le 280-2255.

Mélanie Toppi

■ Le Service de police de la CUM est à la recherche d'une jeune fille de 16 ans disparue du 10861 Saint-Laurent, à Montréal, depuis le 17 février. Catherine Perreault mesure 1,60 m (5'4») et pèse 56 kg (125 livres). Elle a les cheveux châtains et les yeux bruns. Elle s'exprime en français. Lors de sa disparition, elle était vêtue d'un jeans et d'un manteau bleu en nylon. Toute personne pouvant aider les enquêteurs à localiser cette jeune fille est priée de communiquer avec la section Enquêtes du district 1 en composant le 280-2501 ou au bureau général du district au 280-2201. Toute information sera traitée avec discrétion.

Catherine Perreault

AUJOURD'HUI DE 9H30 À 17H00

CLINIQUE D'INFORMATION JURIDIQUE GRATUITE

50 AVOCATS(ES) RÉPONDENT GRATUITEMENT À VOS QUESTIONS

Problèmes de logement, de droit familial et de divorce, droit criminel, fiscalité, droit civil et commercial, droit du travail etc...

MONTRÉAL: 287-5456

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL: 1-800-214-1011

EN COLLABORATION AVEC

La Presse

Bell

Les gens de parole

L'Association Du Jeune Barreau De Montréal

Les pères ont une tendance naturelle à se diriger vers les tâches parentales plus gratifiantes ou ponctuelles

LILIANNE LACROIX

L'image du «nouveau père» forgée par notre société en mutation constante correspond-elle vraiment à la réalité?

«Si l'on se fie aux études offrant des données concernant le partage des responsabilités parentales, des tâches familiales et de l'intendance, le «nouveau père» est bien davantage un prototype qu'une réalité de tous les jours», révèle un spécialiste.

Selon Germain Dulac, sociologue au Centre d'études appliquées sur la famille, l'émergence de nouvelles normes sociales de comportement n'impliquent pas que tous les hommes PEUVENT et VEULENT assumer les défis que pose l'existence. «Même si de nos jours, plusieurs pères participent équitablement aux soins et à l'éducation des enfants de même qu'aux autres responsabilités familiales, dans l'ensemble de la population leurs comportements suivent de très près les stéréotypes sexuels traditionnels.»

Dans le cadre de «Parents-jongleurs», la deuxième des Grandes conférences sur la Famille présentées par l'UQAM, le chercheur était d'ailleurs invité vendredi dernier à s'exprimer sur le sujet.

Le jeu, les sorties, l'apprentissage, les pères auraient une tendance naturelle à se diriger vers les tâches parentales plus gratifiantes ou ponctuelles laissant les activités parentales «non qualifiées» comme la nourriture, la lessive et l'entretien à la mère. Ils seront souvent d'excellents aides mais la coordination et la responsabilité organisationnelle reviendra à la mère. Plusieurs hommes sont carrément déchirés entre leur héritage familial et l'image du «nouveau père» que projette la société et vers laquelle les poussent leurs épouses.

Même dans les cas où les pères sont prêts à partager les responsabilités à part égale, la tâche n'est pas toujours facile pour eux car ils font face à «toute une commande».

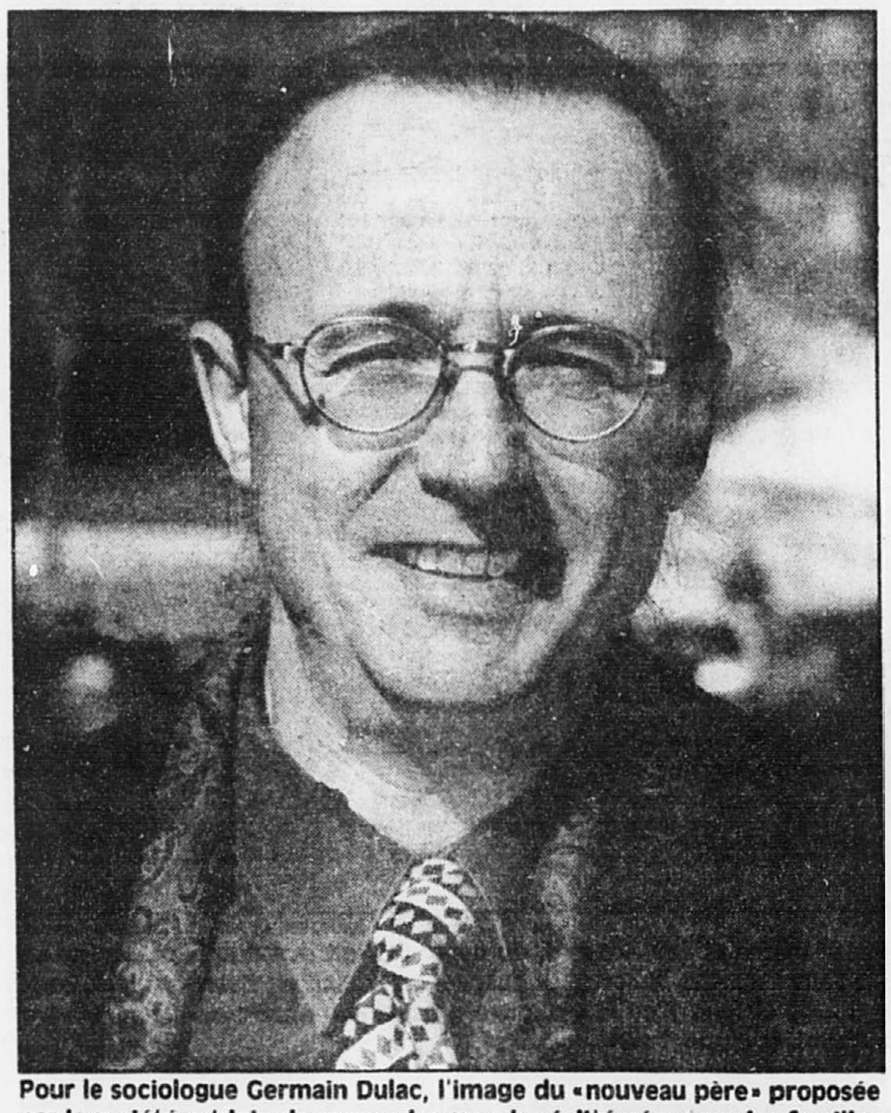

Pour le sociologue Germain Dulac, l'image du «nouveau père» proposée par la société est loin de concorder avec la réalité vécue par les familles québécoises. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

«Être à la fois un conjoint qui sait préserver la flamme amoureuse, un papa attentif, un travailleur compétent et même ambitieux tout en demeurant un homme bien dans sa peau... Le «nouveau père», c'est-à-dire un père adapté aux exigences de la vie du XXI[e] siècle serait celui qui est capable d'assumer, sans broncher, toutes ces exigences», explique M. Dulac.

Or, la société, qui comprend et admet qu'une femme quitte son travail par exemple pour s'occuper de son enfant, verra plutôt d'un mauvais oeil un homme faire de même. «T'as pas une femme pour s'occuper de tes enfants?» se fera alors répliquer un père par un patron ronchonneux. Les syndicats eux-mêmes ne se sont guère montrés ouverts à cette réalité. Cela tient à peine compte des 16 à 18 pour cent des hommes qui ont la garde de leurs enfants.

Encore aujourd'hui, la mère incarne socialement et est perçue individuellement comme le parent principal. «Les solutions aux problèmes d'équité en termes de responsabilités parentales passent automatiquement par un réaménagement du travail», déclare M. Dulac. En attendant, de nombreux hommes acceptent de faire des sacrifices sur le plan professionnel pour investir plus de temps dans la famille.

1994 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

De façon générale toutefois, l'homme d'aujourd'hui, et particulièrement le père d'aujourd'hui, se cherche. Dépouillé de l'autorité totale dont il jouissait dans sa maison et qu'il doit maintenant partager avec la mère, dépouillé même, à tout le moins symboliquement, de son pouvoir depuis l'avènement des nouvelles techniques de reproduction (d'abord avec la pilule qui a donné le contrôle de leur fertilité aux femmes puis avec l'insémination artificielle qui permet à la femme de se passer des hommes même quand elle désire devenir mère), l'homme ne sait plus exactement en quoi consiste son rôle. Après la naissance des enfants, ce rôle devrait-il être exactement le même que celui de la femme? Deux parents interchangeables, quoi! Sinon, quoi?

Selon certains, le père aurait pour fonction de détacher l'enfant de la mère, de l'amener vers la société. «On veut être présents, mais pas nécessairement de la même façon que les mères», ont d'ailleurs expliqué de nombreux pères lors d'une étude menée par M. Dulac.

Tiraillés, morcelés, les hommes ne savent plus comment concilier tout cela. Comme pères, ils doivent se trouver un nouveau rôle et aussi apprendre à identifier leurs priorités. Les aspirations sont très élevées, des aspirations vers l'excellence affichées ouvertement par la société et adoptées par la plupart d'entre nous: «Notre société doit maintenant apprendre qu'on ne peut pas être le meilleur partout, qu'il y a des choix à faire», explique M. Dulac.

BLOC NOTES

Un livre pour aider les parents

■ Premier titre d'une collection destinée aux parents, *Les grands besoins des tout-petits*, publié par les Éditions Héritage, tente de rappeler qu'il est possible, même à notre époque de grands bouleversements auxquels la famille n'échappe pas, d'être un «bon parent» et de vivre harmonieusement avec les enfants. Consacré aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents, ce volume sera suivi de deux autres traitant du développement des enfants de 6 à 12 ans puis de la phase de l'adolescence.

S'ils nous font une synthèse des connaissances actuelles dans le domaine de l'éducation des enfants, les auteurs, Danielle Laporte, psychologue clinicienne, Germain Duclos, psychoéducateur et orthopédagogue et Jacques Ross, psychoéducateur et psychothérapeute, invitent les parents à passer de la théorie à la pratique en leur proposant des questionnaires d'auto-évaluation et des exercices pratiques qui constituent des pistes de réflexion et d'échange entre les parents. Certains de ces exercices, avec pointage final, vous permettent de vous évaluer, d'autres vous serviront plutôt de base de discussions.

De la naissance à 6 ans, les auteurs abordent tour à tour l'âge de la confiance, l'âge de l'exploration puis ceux de l'affirmation et de l'imaginaire qui constituent le cheminement de l'enfant.

VOTRE ENFANT VOUS GLISSE-T-IL ENTRE LES DOIGTS?

■ Le Centre de l'éducation et de la famille présente une série de rencontres avec le pédagogue Daniel Kemp, le «père» de l'enfant-teflon. La première de ces rencontres aura lieu le 30 mars à 19 h 30 sur le thème: «25 ans parent; 25 ans gâchés? Comment éviter cela.» Ces rencontres ont lieu au Holiday Inn Crown Place, 505 Sherbrooke est et l'admission a été fixée à 10$. Pour informations: 979-0021. Les deux autres rencontres auront lieu le 27 avril et le 25 mai. L'une portera sur la discipline tandis que la dernière vous pose cette question étonnante: «Votre enfant est peut-être un génie et vous l'ignorez!»

COMMENT MÉNAGER LES ENFANTS LORS DES CHICANES

■ Dans l'édition d'avril du Magazine Enfants-Québec, un article particulièrement intéressant se penche sur les disputes entre conjoints et leurs effets sur les enfants. Danielle Laporte (toujours elle!) tente de répondre à des questions cruciales: Puisque les disputes entre conjoints sont une réalité de la famille, comment protéger les enfants? Quelles sont les disputes les plus difficiles à vivre pour les enfants? Quand les disputes sont peu fréquentes et non destructrices, quelles leçons utiles les enfants peuvent-ils en tirer pour leur évolution personnelle?

Jusqu'à la fin de sa vie, Rubin Bortenstein se souviendra d'Auschwitz

«Après ce qu'ils ont vécu dans les camps, très peu de survivants réussissent à s'intégrer totalement à la société»

BRIGITTE McCANN
collaboration spéciale

■ Tous les mois depuis 1949 et jusqu'à la fin de sa vie, Rubin Bortenstein reçoit un chèque au montant de 500 $ de la part du gouvernement allemand.

M. Bortenstein, 70 ans, a émigré au Canada en 1949. Depuis ce temps, son talent d'homme d'affaires en a fait le président honoraire de Sun Youth en 1949 et, quelques années plus tard, le propriétaire du restaurant Deli Rubin sur la rue Sainte-Catherine.

Il raconte que les gens ne peuvent croire qu'il a cinq chiffres noirs imprimés sur son avant-bras gauche. Pourtant, c'est bien vrai.

Bortenstein a 16 ans quand les agents de la Gestapo allemande se précipitent dans un appartement de Varsovie pour y enlever sa famille d'origine juive, vers deux heures un matin du printemps 1941. Après avoir récuré les salles de bain dans une prison du nord-ouest polonais jusqu'au milieu de l'année 1942, il est placé à bord d'un train à destination d'Auschwitz en compagnie de 10000 autres hommes, femmes et enfants, pour la plupart d'origine juive. S'ensuivent trois ans de famine, de travaux forcés et de torture dont il fut un des seuls survivants à la fin de la guerre en 1945.

«Parmi les 10000 personnes de mon convoi, près de 9500 sont dirigées directement vers les chambres à gaz. Je suis un des 12 ou 13 parmi le reste du groupe à avoir survécu dans le camp», rappelle M. Bortenstein, dans une entrevue à sa résidence de Côte-des-Neiges dimanche dernier.

«Quand je suis arrivé, ils m'ont tout de suite imprimé ce numéro sur mon bras (73965). Et juste après, un des officiers supérieurs a dit à notre groupe que chacun ne devait pas espérer vivre plus de six mois. Sous le choc, quelques-uns se sont écroulés et ne se sont plus jamais relevés», raconte M. Bortenstein.

Comme plusieurs centaines de milliers de détenus d'Auschwitz, Bortenstein passait toutes ses journées à travailler dans un des parcs industriels de la compagnie I.G. Farben situé près du camp.

Survivre

«Je devais me lever à cinq heures chaque jour. Je mangeais une tranche de pain avec un petit carré de beurre et un verre de café très faible avant de marcher, beau temps mauvais temps, les deux ou trois kilomètres me séparant de l'usine... À la fin de chaque journée, nous devions ramener des centaines de détenus morts de fatigue à force de creuser ou qui avaient été frappés à mort par les responsables de leur groupe.»

«Après quatre ou cinq mois, je savais exactement ce qui se passait dans ce camp et je me fixai certaines règles de conduite», expliquait-il, ajoutant que le fait de ne jamais être dans les premières rangées d'un rassemblement ou de prendre des airs idiots, l'ont aidé à survivre. «Je connaissais une personne dans la cuisine qui me mettais quelques patates crues à côté de la porte et quand je passais, je les glissais dans ma poche. Mais je savais que j'aurais été battu à mort par les officiers s'ils m'avaient découvert. Ils ne nous mitraillaient jamais car ils disaient qu'une balle de fusil valait plus que la vie d'un juif.»

«Dès que tu entrais dans Auschwitz, tu étais déshumanisé et tous tes droits t'étaient enlevés... En trois ans, ça m'est arrivé deux fois de vouloir toucher la barrière électrique de 250 volts, qui faisait le tour du camp, pour me suicider. Mais je ne pouvais pas supporter l'idée du suicide. Je sentais que je ne pourrais pas le prendre!»

La libération d'Auschwitz en 1945 livrait Bortenstein à lui-même, sans famille et sans foyer. «Après la libération par les forces armées des États-Unis, je me sentais heureux, je me sentais bien. Mais une heure plus tard, je ne me sentais plus si bien. Car toute ma famille était disparue... Mon père avait 42 ans, ma mère, 37... J'avais un jeune frère et une soeur de neuf ans.»

Comme quelques autres membres du Groupe d'aide aux survivants de l'Holocauste (Holocaust Survivors Support Group) de Montréal, Bortenstein porte un regard particulier sur la vie à cause de son passé. «Après ce qu'ils ont vécu dans les camps, très peu de survivants réussissent à s'intégrer totalement à la société», disait Bortenstein.

L'angoisse suscitée par les souvenirs des survivants provoque souvent des cauchemars, de l'insomnie, ou de la dépression, d'après Myra Giberovitch, fille de deux survivants et coanimatrice du groupe de soutien en compagnie de Stéphanie Green.

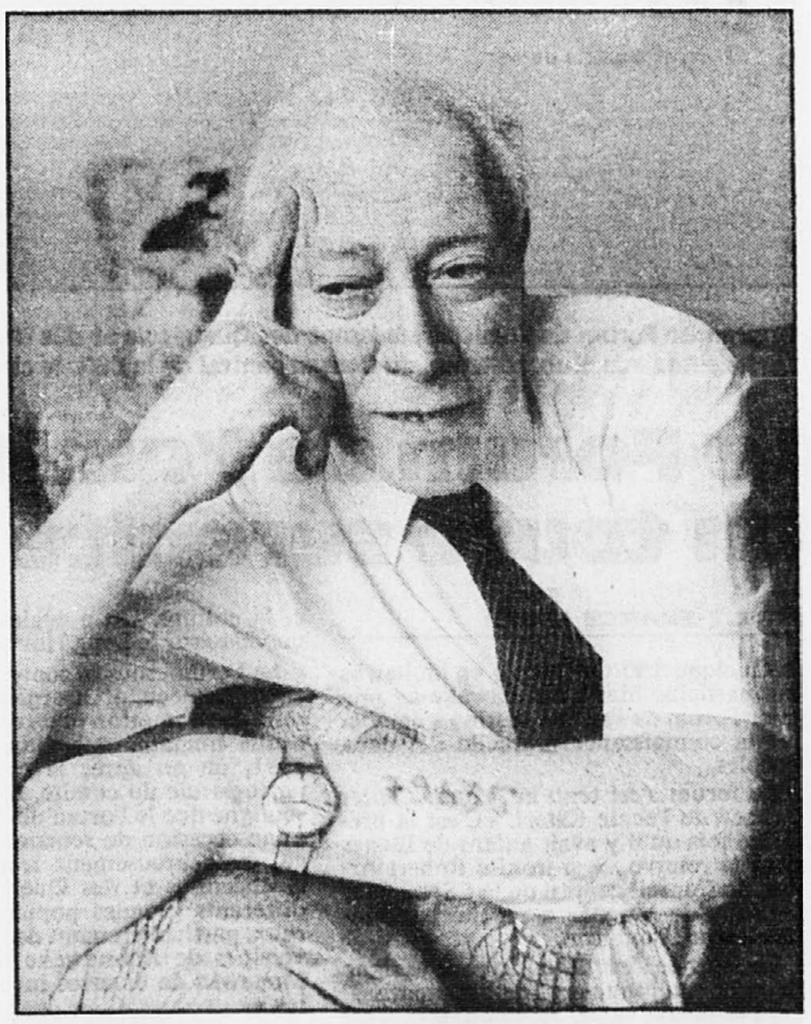

Rubin Bortenstein, qui a émigré au Canada en 1949, a toujours les cinq chiffres noirs d'Auschwitz imprimés sur son avant-bras gauche. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

«La retraite, la maladie ou la mort du conjoint sont divers événements qui peuvent stimuler un plus grand sentiment de perte, de dépendance ou de vulnérabilité face aux persécutions vécues pendant la guerre», expliquait Mme Giberovitch.

C'est depuis 1991 que le Groupe de soutien juif pour personnes âgées (Jewish Support Group for the Elderly) offre un service d'aide aux survivants de la Deuxième Guerre mondiale. On en compterait 5500 à Montréal. Les succès du film *Schindler's List* ont non seulement ravivé les souvenirs des survivants de cette tragédie mais ils ont soulevé un très grand intérêt pour l'Holocauste.

Le groupe fut créé par la JSSE pour répondre à une demande croissante de consultations par des survivants qui associaient les images de la guerre du Golfe persique vues à la télévision, comme celles avec des masques à gaz, avec leurs expériences passées dans les camps de concentration et les ghettos juifs d'Europe.

Aujourd'hui, les survivants doivent de nouveau faire face au même phénomène. «Ce sont les atrocités commises dans l'ex-Yougoslavie qui font resurgir des émotions et des souvenirs autrement réprimés», dit Myra Giberovitch.

Condamnation d'un séropositif qui avait enlevé et sodomisé trois jeunes garçons

Associated Press
MIAMI

■ Un homme atteint du virus du sida a été condamné à la détention à vie jeudi pour tentative d'homicide: il avait enlevé et sodomisé trois garçons âgés de 11 à 13 ans.

L'accusation a comparé le comportement de l'accusé, Ignacio Perea, 32 ans, à celui d'un malfaiteur qui tire sur quelqu'un, car il savait qu'il pouvait communiquer à ses victimes le virus du sida. Outre le chef d'accusation de viol, celui de tentative de meurtre a donc été retenu par le magistrat. Les victimes du triple viol, qui ont subi par la suite deux tests, n'ont pas montré de séropositivité.

«Il n'est certes pas illégal d'être séropositif, mais quand on a le virus, ont est censé agir avec responsabilité et ne pas exposer les autres», a dit le substitut au procureur Susan Dechovitz.

loto-québec

Le Mini — Tirage du 94-03-25

NUMÉROS	LOTS
575410	50 000 $
75410	5 000 $
5410	250 $
410	25 $
10	5 $
57541■	1 000 $
5754■	100 $
575■	10 $

Lotto Plus — Tirage du 94-03-25

NUMÉROS	LOTS
543374	250 000 $
43374	2 500 $
3374	250 $
374	25 $
74	10 $

La Quotidienne — Tirages du 94-03-20 au 94-03-26

	3	4
DIMANCHE	293	5399
LUNDI	436	6867
MARDI	609	0716
MERCREDI	044	2171
JEUDI	638	4294
VENDREDI	344	2185
SAMEDI	502	9784

Banco — Tirage du 94-03-25

2	12	13	15	20
21	23	26	31	35
36	38	41	47	48
49	50	51	69	70

Prochain tirage : 94-03-26

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso de billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 94-03-26

11 13 20 29 34 49

Numéro complémentaire: 30

RÉSULTATS loto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	
4/6	
3/6	

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: 94-03-30

Extra — Tirage du 94-03-26

NUMÉROS	LOTS
320967	100 000 $
20967	1 000 $
0967	250 $
967	50 $
67	10 $
7	2 $

Banco — Tirage du 94-03-26

1	2	4	8	14
15	18	19	23	25
29	42	43	51	57
60	61	65	67	70

Prochain tirage: 94-03-27

Select 6/42 — Tirage du 94-03-26

6 8 10 18 19 21

Numéro complémentaire: 39

MISE-TÔT 1 14 17 23

GAGNANTS 78 — LOTS 641,00 $

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	1	19 910,29 $
5/6	41	323,70 $
4/6	1 724	35,90 $
3/6	25 216	5 $

Ventes totales: 827 735,00 $
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 $

Atout — Tirage du 94-03-26

1re SÉLECTION : 5♠ 7♥ 8♥ 9♣ 10♥ — Atout ♣

2e SÉLECTION : 2♣ 4♣ 8♣ D♠ R♦ — Atout ♥

CATÉGORIE DE LOTS (Pour chaque sélection)	LOTS
5 cartes + atout	1 000 000 $
5 cartes	50 000 $
4 cartes + atout	1 000 $
4 cartes	200 $
3 cartes + atout	20 $
3 cartes	10 $
2 cartes + atout	2 $ + mise gratuite

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les résultats financiers sont en hausse au Mouvement Desjardins, sauf pour Trustco

MIVILLE TREMBLAY

■ Les institutions financières appartenant aux caisses Desjardins annoncent des résultats financiers en hausse, à l'exception notable de Trustco Desjardins, qui baigne encore dans l'encre rouge.

La Société financière des caisses Desjardins, qui les chapeaute, a réalisé un bénéfice net consolidé de 40,2 millions en 1993, par rapport à 16,2 millions l'année précédente.

Notons que les chiffres divulgués hier à l'occasion des assemblées générales du Mouvement Desjardins ne tiennent pas compte de l'acquisition du Groupe La Laurentienne, en vigueur depuis le 5 janvier 1994.

M. Humberto Santos, président et chef de la direction de la Société financière Desjardins Laurentienne (SFDL), a dit qu'il tiendrait une conférence de presse le 18 mai, au lendemain de la publication des résultats du premier trimestre, pour expliquer comment se fera la fusion ou les synergies entre les diverses entités.

La société vedette hier était l'Assurance-vie Desjardins (AVD), qui a dégagé un bénéfice net de 40,9 millions, contre 24,3 millions en 1992. Notons toutefois un revenu exceptionnel de 15,2 millions expliqué par le renversement de provisions découlant d'ententes commerciales. Le chiffre d'affaires a progressé de 22 p. cent, malgré la stagnation de l'industrie.

Assurance générale

Dans l'assurance générale, Desjardins a réalisé un bénéfice net de 26,5 millions, contre 14,5 millions en 1992. On observe cependant un fléchissement des primes qui s'explique par la vente de NorGroupe, dont les produits sont distribués par les courtiers.

Valeurs mobilières Desjardins a réalisé un bénéfice de 0,4 million, contre une perte de 2,1 millions l'an dernier. Les opérations sont encore modestes, mais en développement, avec l'ouverture en région de trois succursales de courtage de plein exercice. Il est maintenant possible d'ouvrir un compte dans 1250 caisses populaires.

Trustco Desjardins a terminé 1993 sur une perte de 33,3 millions, contre une perte de 22,2 millions 1992. Ce troisième exercice déficitaire devrait être le dernier, de déclarer M. Humberto Santos, qui a invoqué la théorie «du boa qui avale un cochon»: il faut beaucoup de temps avant que le cochon ressorte à l'autre bout du reptile; de même, il faut du temps pour purger une institution financière de ses mauvais prêts.

À la clôture du dernier exercice, la plupart des prêts en souffrance ou à risque, pour un total de 295,2 millions, ont été extirpés de la Fiducie et placés en amont dans une société de liquidation.

Dorénavant, la Fiducie Desjardins va se concentrer sur les services fiduciaires, la gestion de fonds et les dépôts. Les prêts hypothécaires, à quelques exceptions, ne seront plus de son ressort. Trustco a également vendu à une société soeur du Mouvement les activités déficitaires de Location Desjardins.

La Caisse centrale a partiellement redressé sa rentabilité montrant un bénéfice net de 15 millions, contre un bénéfice de 4,3 millions l'année précédente, mais le solde demeure bien en-deça des quelque 50 millions des années précédentes.

M. Santos dit que les prêts aux grandes entreprises sont responsables de cette situation, de même que la baisse des taux d'intérêt que la Caisse perçoit sur ses importantes liquidités.

Depuis 1990, la Caisse centrale ne participe plus aux syndicats bancaires qui prêtent à la grande entreprise et a cherché à en sortir lorsque cela était possible. La Caisse centrale se concentre maintenant sur les prêts de 3 à 10 millions consentis à la moyenne entreprise. Cela explique une baisse de son actif, qui atteint 5,6 milliards, contre 6,4 milliards l'année précédente.

M. Santos déclare que Desjardins n'accorde plus de prêt à long terme à des entreprises lorsque celles-ci ne lui confient pas également son crédit à court terme. Il a également souligné qu'à chaque fois que cela est possible, la Caisse centrale s'associe aux caisses populaires dans la prestation de services.

Inquiétude

Les agences de notation de crédit, notamment Standard & Poor's, ont manifesté de l'inquiétude après l'annonce de l'acquisition de La Laurentienne, a dit M. Santos. Une nouvelle disposition qui garantit un soutient au capital de la Caisse centrale par les caisses populaires les a rassurées. Rappelons que c'est la Caisse centrale qui emprunte sur les marchés au nom des caisses, lorsque celles-ci ont besoin de liquidités.

Signalons que Visa Desjardins, le plus important émetteur de carte au Québec, a dégagé des surplus de 14,3 millions pour la Confédération, comparativement à 11,7 millions l'an dernier. Au printemps, Visa Desjardins annoncera un programme de fidélisation pour rivaliser avec ses concurrents.

Investissement Desjardins a bouclé son exercice avec un bénéfice net de 2 millions, contre une perte de 3,9 millions. Son principal placement, la société Culinar, a terminé l'exercice au point mort, mais les activités poursuivies (sans la confiturerie) montrent une perte d'exploitation de 1,4 million, contre 1,8 million l'année précédente. On étudie la possibilité de scinder en compagnies distinctes le groupe pâtisserie et le groupe épicerie, que l'on a vainement tenté de vendre.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Chômeurs dans la rue

Quelque 200 chômeurs sont descendus dans la rue hier à Montréal, afin de protester contre les modifications proposées au régime de l'assurance-chômage. Les sans-emplois refusent de faire les frais du déficit du gouvernement. Les chômeurs craignent le démantèlement total du régime de l'assurance-chômage d'ici 1995, quoi qu'en dise le ministre Lloyd Axworthy. Les prestataires soutiennent qu'ils absorbent 60 p. cent des nouvelles compressions budgétaires via une diminution de la durée de la période de prestations, le rehaussement du nombre minimum de semaines assurables et la diminution de 2 p. cent du taux des prestations passant de 57 à 55 p. cent.

Paralysée par les dissensions, l'OPEP choisit le statu quo

Reuter

GENÈVE

■ Les pays membres de l'OPEP sont convenus hier à Genève de geler jusqu'à la fin de l'année les quotas de production pétrolière actuellement en vigueur, a annoncé le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Indonésien Subroto.

Le quota de production actuel est de 24,52 millions de barils par jour.

L'accord vise à parvenir à terme à un redressement progressif des cours mondiaux du pétrole. Ils tournent actuellement autour de 14 dollars US le baril — soit à peine au-dessus du prix en vigueur avant l'embargo pétrolier arabe de 1973, qui marqua la montée en puissance de l'OPEP sur les marchés mondiaux — après une baisse de 20 p. cent l'an dernier, attribuée par les experts à la récession mondiale et à la surproduction de l'Opep antérieure à cette récession.

Mais le principal exportateur, l'Arabie saoudite, a préféré défendre sa propre part de marché — même au risque d'un nouvel accès de faiblesse des prix du pétrole — en attendant que la reprise de la consommation mondiale l'hiver prochain.

Certains des 12 pays membres de l'OPEP s'étaient prononcés, au tout début de la réunion de 48 heures qui s'est ouverte hier à Genève, en faveur de nouvelles réductions de la production dans l'espoir de parvenir à une hausse rapide des cours.

La réunion officielle des douze délégations prévue initialement le matin à Genève avait été remise à l'après-midi pour laisser le temps aux partisans d'une réduction d'ébaucher une formule susceptible d'obtenir l'agrément de Hicham Nazer, ministre saoudien du Pétrole.

Le ministre libyen Abdullah Salem al Badri avait assuré que tous les ministres de l'organisation reconnaissaient la nécessité d'une baisse de la production.

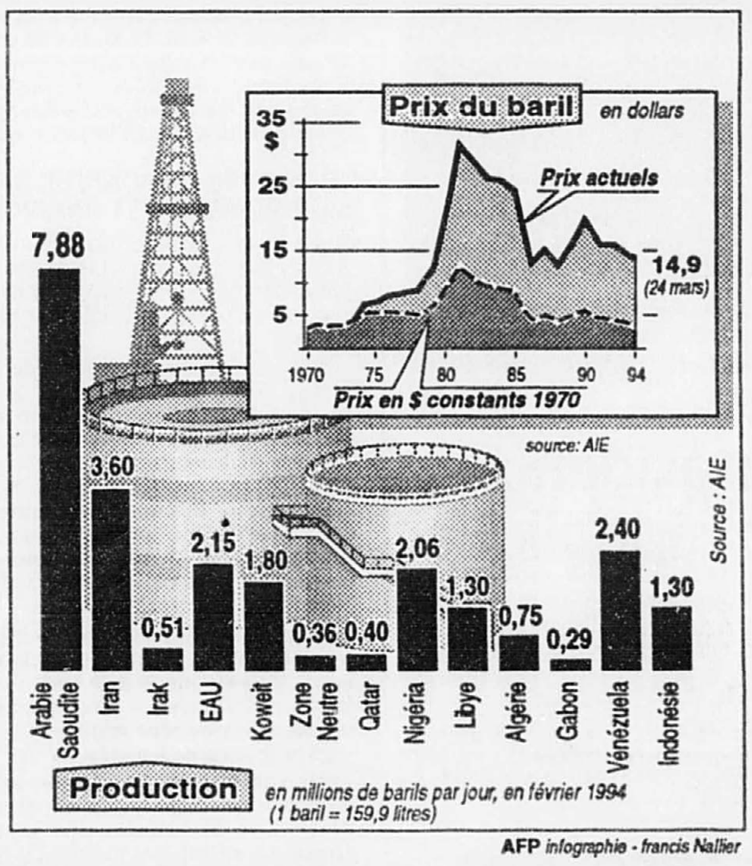

AFP *infographie - francis Nallier*

Comme on lui demandait si c'était aussi le cas des Saoudiens, il avait répondu «tout le monde».

Le fait que l'Arabie saoudite ait rechigné à réduire son quota de 8 millions de barils — le tiers de la production de l'OPEP — a irrité particulièrement l'Iran, rival traditionnel de Ryad dans le Golfe et deuxième production de l'OPEP. La faiblesse des cours pétroliers affecte lourdement l'économie iraniennne.

San Antonio hérite du siège social de la NADB

Reuter

SAN ANTONIO

■ La future Banque nord-américaine de développement (NADB), constituée dans le cadre de l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA), aura son siège à San Antonio en Californie, déclare le quotidien *San Antonio Express News.*

Constituée sur le modèle de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), la NADB commencera ses activités le 1er octobre, a déclaré le maire de San Antonio Nelson Wolff au cours d'une conférence de presse couverte par le quotidien.

Le choix de San Antonio par le président Clinton a été communiqué ce week-end à la municipalité par le secrétaire au Trésor Lloyd Bentsen et le gouverneur du Texas Ann Richards.

La nouvelle banque sera financée par les gouvernements américain et mexicain. Elle contribuera au financement de projets frontaliers dans le cadre de l'ALENA, notamment en ce qui concerne la défense de l'environnement. Leur coût est estimé à quelque trois milliards de dollars US.

Le Congrès américain a déjà débloqué 50 millions pour la NADB, à laquelle chacun des deux pays versera pendant quatre ans une contribution annuelle de 225 millions. Le reste du financement sera assuré par des emprunts sur les marchés internationaux.

Quatre-vingt-dix p. cent des activités de la banque seront traités à San Antonio et le reste à Los Angeles, a précisé Nelson Wolff.

La micro-informatique entre dans le 21e siècle

Le Power PC, premier modèle de la génération de puces, fait son entrée

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le microprocesseur Power PC, premier modèle de la génération de puces qui fera entrer la micro-informatique dans le 21e siècle, vient de faire son apparition sur le marché au coeur de la nouvelle série d'ordinateurs Apple, les Power Macintosh.

L'événement est de taille et passera à l'histoire de la micro-informatique tout autant que le premier Apple à coffret de bois construit par Steve Jobs et Steve Wozniak dans leur atelier de fond de cour et qui devait mener à la création d'Apple en 1976, ou, encore, la présentation du petit Macintosh, il y a maintenant exactement 10 ans..., presqu'un siècle au rythme où l'informatique évolue.

Cet ordinateur est un véritable tour de force, commente Jacques Bergeron, responsable de la section Macintosh au Club DOS, qui se familiarise avec le Power Mac.

Le microprocesseur au coeur des nouveaux Macintosh, est le premier Power PC résultant de l'alliance Apple, IBM et Motorola, le MPC601. Il s'agit d'une puce de 11 millimètres carrés qui abrite 2,8 millions de transistors, répartis sur quatre couches. Son seul véritable concurrent, le Pentium d'Intel, abrite lui 3,1 millions de transistors sur un dé de 16x17 mm. Le MPC601 consomme moins d'énergie (9 watts à 66 MHz), ce qui fait qu'il a moins tendance à chauffer que le Pentium (16 watts) qui a besoin d'une aération spéciale, d'un ventilateur et de plaques de refroidissement. On dit aussi que le Power PC serait d'une fois et demie à cinq fois plus rapide que le Pentium, selon les opérations à effectuer.

Plus petit

Du fait qu'il soit plus petit, le Power PC coûte moins cher (500 $ de moins environ qu'un Pentium); il pourra également être installé dans des ordinateurs de type bloc-notes. Le Power PC utilise la technologie des circuits à jeu d'instructions réduit (RISC) conçue pour exécuter les instructions élémentaires de façon extrêmement rapide, jusque-là réservée aux ordinateurs ayant besoin d'une grande puissance de traitement. Intel, avec son Pentium, a choisi de s'en tenir à la technologie traditionnelle de jeu d'instructions complexe (CISC).

Le MPC601 équipant les nouveaux Macintosh de milieu et de haut de gamme est le premier de la famille des microprocesseurs Power PC, quatre versions, ayant été développées en vue d'un marché différent. Le 603, qui devrait faire son apparition d'ici quelques mois, disposera d'une puissance équivalente à celle du 601, mais il consommera moins d'énergie et sera moins cher à produire, ce qui permettra à Apple de l'utiliser dans ses micro-ordinateurs de large diffusion, ainsi que dans ses PowerBook.

Le Power PC 604, attendu vers la fin de l'année, est destiné à remplacer le 601, permettant ainsi de développer des appareils encore plus performants. Enfin, le Power PC 620, prévu pour la fin de 1994 ou le début de 1995, sera encore plus puissant avec une architecture à 64 bits, et sera destiné aux stations de travail et aux serveurs à haut débit.

Ceux qui hésiteraient à passer au Power Macintosh n'ont guère le choix, explique Jacques Bergeron, car l'arrivée des nouvelles machines marque en même temps l'épuration de la fort complexe famille d'ordinateurs Apple. Des anciens modèles à processeur Motorola série 68000, il ne restera en effet que le LC 475 (un 68LC040 à 25 MHz) et le LC 575 (68LC040 à 33 MHz). Suivront ensuite les Power Macintosh à processeur MPC601: le 610060 à 60 MHz; le 710066 à 66 MHz et le 810080 à 80 MHz.

Du passé

Tous les autres modèles de Macintosh son désormais chose du passé. Même les Quadra, dont la totalité des modèles restant en stock auraient été achetés par le gouvernement canadien. Les possesseurs de modèles récents ou plus anciens ne sont pas pour autant pénalisés, puisque des cartes de mise à niveau (coûtant entre 700 $ et 1000 $) sont prévues pour bientôt.

Cette épuration de la série Macintosh, selon Jacques Bergeron, est le résultat de la riposte agressive de Apple aux compatibles PC: les deux LC visent à concurrencer les 486 tandis que les Power Macintosh ont pour cible les machines équipées de Pentium. Le prix des Power Mac? Le 610060 avec 8 Mo de mémoire vive, un disque dur de 160 Mo, un écran Trinitron de 14 pouces, un clavier standard et la souris tournera dans les 3500 $; il faut ajouter environ 400 $ pour un lecteur CD. Le 7100066 devrait coûter aux alentours de 5000 $ et le 8100080 entre 7000 $ et 75000 $. Les LC coûtent grosso modo entre 2000 $ et 3000 $.

Apple a prévu que la transition vers les modèles à processeur Power PC serait une opération transparente et en douceur, ses nouveaux Power Macintosh utilisant le même système d'exploitation que la génération précédente, le Système 7. Ils permettent également l'utilisation de tous les logiciels existants. Plusieurs éditeurs de logiciels travaillent présentement à des versions Power PC de leur produit et c'est quand ils seront sur le marchéqu'on pourra véritablement voir tout ce que le Power Mac a dans le ventre.

Quant à la compatibilité avec Windows et DOS, explique Jacques Bergeron, elle devrait être possible d'ici peu grâce à un programme d'émulation, le Soft Windows d'Insignia Solutions, dont une version bêta est fournie sur le CD accompagnant les premiers Power Mac. Une compatibilité qui va toutefois être assez coûteuse puisqu'en plus du prix du logiciel, il semble que Soft Windows exigera 16 Mo de mémoire vive.

Le GATT contre la loi de la jungle

Reuter

RABAT

■ Les pauvres et les faibles du monde entier seront protégés contre la loi de la jungle par les nouvelles directives mondiales sur le commerce qui ouvriront de vastes possibilités d'emploi, a assuré hier au Maroc Peter Sutherland, directeur général de GATT.

«Le secteur le plus important de ces nouvelles directives, c'est qu'elles protègeront les pauvres et les faibles contre la loi de la jungle», a-t-il dit au cours d'un entretien accordé à Reuter.

Il a ajouté que les accords du GATT, qui seront signés le mois prochain a Marrakech, dans le sud du Maroc, «seront plus importants pour les pays en voie de développement que pour n'importe quels autres».

Il a prédit que pour ces pays, les accords «encourageraient le développement de l'agriculture, les industries de textiles et de l'habillement, par le biais de la délocalisation d'industries cherchant de la main-d'oeuvre à bon marché».

«De nouvelles structures seront établies afin d'éviter une marginalisation et assurer un accès aux marchés plutôt que l'usage d'un gros bâton par les plus forts», a-t-il ajouté.

Après avoir étudié vendredi soir les arrangements pour les cérémonies de signature avec le roi Hassan II, Peter Sutherland a dit que les ministres des Affaires étrangères ou de Commerce de 120 pays signeraient les accords — un document de 20000 pages.

Participeront également aux cérémonies du 11 au 15 avril les États associés, dont la Russie et la Chine, ainsi que les délégues de 27 organisations internationales.

On s'attend à ce que 30 pays rafifient les accords immédiatement à Marrakech.

L'objectif est de mettre en oeuvre ces accords le 1er janvier 1995 sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (World Trade Organisation).

Peter Sutherland, saluant cette «révolution mondiale en termes économiques» et «un système fournissant une série de lois protégeant tout le monde», a précisé que Marrakech avait été choisi comme lieu de signature «en reconnaissance du rôle actif et dynamique joué par le Maroc dans les négociations».

Les McFumeurs ne boudent pas les McDonald's

DENIS ARCAND

■ Finie l'époque où on pouvait respirer une bouffée de boucane entre une bouchée de Big Mac et une gorgée de son gros Coke, juste avant d'écraser son mégot dans le restant de sauce de sa McPoutine. Car le 7 mars, la société a porté un autre dur coup aux fumeurs lorsque McDonald's a interdit la cigarette dans ses restaurants.

Signe des temps, les fumeurs semblent avoir accepté sans rouspéter l'interdiction d'allumer et les mangeurs de McCroquettes ne se sont pas tournés en masse vers St-Hubert BBQ: «Nos statistiques à ce jour en date du 1er mars montrent même une augmentation des ventes», a déclaré Pierre Ladouceur, relationniste de la compagnie qui a fait entrer la chaîne de montage et les économies d'échelle dans les snack-bars. Il serait risqué de dire si la hausse du chiffre d'affaires est liée à l'interdiction de fumer, a souligné le McPorte-parole, mais il est évident que cela n'a pas nui.

Lorsqu'on lui a demandé de quantifier cette augmentation (juste en pourcentage, pas en chiffres), M. Ladouceur a prononcé un «NON» aussi catégorique que si on avait demandé au Colonel Sanders sa recette secrète. Concurrence oblige... Qui sait si l'Ours A&W ne lit pas cet article?

«Notre clientèle-cible est avant tout familiale et les gens comprennent que les enfants sont sensibles à la fumée, a ajouté M. Ladouceur. Et puis, ce n'est pas McDonald's qui a inventé l'interdiction de fumer. Nous ne faisons que l'appliquer et suivre un mouvement de société.»

L'interdiction est en vigueur dans les 250 McDonald's du Canada qui appartiennent directement à la compagnie. M. Ladouceur ajoute que les 425 particuliers qui possèdent des concessions sont «encouragés» à interdire la cigarette et que 65 p. cent ont déjà emboîté le pas.

Selon M. Ladouceur, il serait faux de s'imaginer Ronald McDonald lui-même, obligé de mettre des fumeurs récalcitrants dehors à grands coups de pied au derrière: «Je suis allé observer la réaction dans plusieurs restaurants, dit-il. Les gens entrent, voient les affiches et éteignent tout naturellement. Ça semble facilement accepté. D'autant plus que le séjour moyen du client McDonald's est de 20 minutes de l'entrée à la sortie.»

Une seule exception dans la clientèle: «Les seuls endroits où il y a eu des plaintes sont les restaurants situés près des édifices gouvernementaux où il est interdit de fumer. Pour eux, le repas au McDonald's était aussi une pause-cigarette.»

Les McFonctionnaires fumeurs peuvent toujours se convertir au Whopper, il y a encore des sections fumeurs chez Burger King.

La CEQ consulte ses membres sur la question de la laïcité à l'école

MARIE-FRANCE LÉGER

■ La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) mène actuellement une consultation auprès de ses syndicats affiliés visant l'établissement d'une école publique laïque.

Le débat se posera au conseil général de la CEQ, à Québec, les 6, 7 et 8 avril prochains. La question de la laïcité à l'école publique a refait surface à l'occasion de la mise en oeuvre du document d'orientation de la politique d'éducation interculturelle.

«Nous avons décidé en janvier d'élargir ce mandat en nous questionnant sur la laïcité. La confessionnalité des écoles aujourd'hui nous apparaît comme un archaïsme. L'école publique doit se montrer respectueuse du pluralisme», a expliqué vendredi Marie Marsolais, chargée du projet de consultation pour la CEQ.

Le comité directeur de la CEQ a déjà approuvé le 24 janvier sept recommandations. Parmi celles-ci, il demande que les commissions scolaires et les écoles soient structurées sur une base linguistique. Du même souffle, la CEQ réclame l'abolition de l'article 93 de la Constitution canadienne qui garantit la confessionnalité de l'enseignement au Québec.

On invite également l'État québécois à cesser d'encourager «l'enseignement régulier offert sur une base ethnique ou confessionnelle» et on lui demande en conséquence d'arrêter «de soutenir financièrement les écoles privées à caractère ethnique ou confessionnel et qu'un processus d'intégration de ces écoles au réseau public soit prévu.»

Depuis quelques jours, la CEQ fait circuler ses recommandations dans les commissions scolaires. Chaque syndicat met sur pied sa propre consultation sur le sujet. Certains résultats seront acheminés au conseil général dans une dizaine de jours. La question de l'école laïque sera encore débattue au congrès de juin, à Québec.

«Laïc ne veut pas dire athée, a repris Mme Marsolais. Les cours de morale seront toujours dispensés et on veut innover en donnant des cours sur l'histoire des religions. La religion serait laissée à la responsabilité de l'église et de la famille. Nous ne pouvons continuer à donner des cours de religion catholique sans donner des cours sur toutes les religions...»

La princesse Anne, qui conserve une grande popularité en Grande-Bretagne, était de passage hier à Atlanta, en Georgie, où elle a visité les installations réservées aux compétitions équestres lors des prochains Jeux olympiques de 1996. Le maire de Conyers, Charles Walker (à droite), et le président du parc équestre, Elric Pinckney, lui ont remis un souvenir de son passage. PHOTO REUTER

La princesse Anne serait élue présidente si la Grande-Bretagne devenait république

Agence France-Presse

LONDRES

■ La princesse Anne serait élue présidente si la Grande-Bretagne devenait une république, selon un sondage réalisé pour une émission de la BBC-télévision devant être diffusée mercredi prochain.

La princesse, 42 ans, arrive en tête d'une liste de personnalités susceptibles de devenir le premier chef d'État élu de Grande-Bretagne avec 32 pour cent d'opinions favorables, selon un communiqué de la BBC.

Elle devance largement l'ex-premier ministre Margaret Thatcher (16%), le millionnaire Richard Branson (14%) ou le speaker du parlement, Mme Betty Boothroyd (11%). Elle se situe également devant des personnalités comme l'ancien premier ministre Edward Heath ou l'ex-footballeur Bobby Charlton.

Selon le sondage, 25 pour cent des personnes interrogées pensent que la monarchie existera toujours dans 100 ans, 36 pour cent qu'elle survivra 50 ans et 60 pour cent estiment qu'elle connaîtra encore 25 ans d'existence.

Mais 58 pour cent des personnes interrogées souhaitent cependant que le prince de Galles succède à la reine Elizabeth et 25 pour cent seulement voudraient que le prochain chef d'État de la Grande-Bretagne soit élu.

Ce sondage a été effectué par la société Gallup auprès de 1030 personnes interrogées entre le 3 et le 8 mars.

Colloque de Violence-Info

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ En cette Année internationale de la famille, il n'est pas inutile de rappeler que c'est au sein de la famille que s'acquièrent bon nombre de comportements violents.

Hier, l'organisme Violence-Info réunissait quelques dizaines de femmes et une poignée d'hommes pour discuter de violence conjugale et surtout, tenter d'identifier des solutions pour celles qui la subissent.

La plupart des femmes présentes au colloque étaient d'ailleurs touchées personnellement.

Si la violence physique est simple à identifier, la violence psychologique peut être beaucoup plus sournoise. Elle atteint parfois des sommets, comme cet homme qui découpe les articles de journaux relatant les meurtres de femmes par leur mari, et qui les dépose sans dire un mot devant son épouse.

Religion

Un nouveau candidat au Prix Nobel de la paix: Mgr Samuel Ruiz

JULES BÉLIVEAU

Après l'évêque haïtien Willy Romélus, c'est au tour de Mgr Samuel Ruiz, évêque du diocèse mexicain de San Cristobal de las Casas, de voir son nom placé sur la liste des candidats pour le prochain Prix Nobel de la paix.

La candidature de Don Samuel Ruiz pour la prestigieuse marque de reconnaissance a été présentée à Oslo, en Norège, par Adolfo Pérez Esquivel, Prix Nobel de la paix de 1980, après que des organisations de solidarité de l'Argentine en eurent conçu l'idée.

On sait que Don Samuel Ruiz est cet évêque du Chiapas qui a été reconnu comme la personne la mieux préparée pour jouer le rôle de médiateur entre le gouvernement fédéral mexicain et l'armée zapatiste. L'évêque de San Cristobal de las Casas, âgé de 69 ans, a toujours manifesté une profonde préoccupation envers les indigènes de son diocèse, qui en forment 80 p. cent de la population. Il a également pris sans réserve la défense des indigènes du Guatémala exilés au Mexique. Ses nombreuses interventions en faveur des plus démunis lui ont valu l'hostilité ouverte de plusieurs des grands propriétaires terriens de sa région et même la désapprobation du nonce apostolique au Mexique, qui a souhaité le voir abandonner sa fonction épiscopale.

Selon le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine CCDHAL, dont le siège est à Montréal, des menaces de mort ont été lancées tout récemment contre Don Samuel Ruiz par des grands propriétaires terriens du Chiapas, qui auraient également annoncé qu'ils pourraient bien incendier la cathédrale de San Cristobal de las Casas.

Dans le dernier numéro de son bulletin *Le Caminando*, le CCDHAL invite ses sympathisants à signer une pétition appuyant la candidature de Don Samuel Ruiz au Prix Nobel de la paix. Il signale que rien n'empêche une personne de soutenir plus d'une candidature pour ce prix.

Don Samuel Ruiz

LE PROCÈS CANONIQUE DE MGR ROMERO EST AMORCÉ

■ Le procès canonique pouvant conduire à la béatification de Mgr Oscar Romero s'est amorcé jeudi dernier à San Salvador au cours d'une cérémonie coïncidant avec le 14e anniversaire de l'assassinat du prélat.

C'est l'actuel archevêque de la capitale du Salvador, Mgr Arturo Rivera, qui a officiellement institué le tribunal diocésain appelé à entendre les témoignages concernant la vie de son prédécesseur et à examiner ses écrits. Le matériel recueilli sera ensuite envoyé à la Congrégation vaticane pour la cause des saints, qui pourrait se prononcer dans probablement trois ou quatre ans sur la béatification de celui que plusieurs personnes en Amérique latine appellent déjà «saint Romero des Amériques».

Mgr Romero a été abattu à bout portant alors qu'il célébrait la messe. Peu de temps auparavant, il avait lancé à la radio un appel aux militaires de son pays: «Je vous demande, je vous supplie, je vous ordonne au nom de Dieu de mettre fin à la répression!»

Plus de 10 ans après la mort de Mgr Romero, la commission mise sur pied par les Nations unies pour faire la lumière sur les crimes politiques commis pendant la guerre civile salvadorienne a conclu que son assassinat avait été organisé par le leader d'extrême-droite Robert Daubuisson, décédé depuis, fondateur de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), le parti actuellement au pouvoir au Salvador.

AU SUJET DE LA TENUE VESTIMENTAIRE DES PRÊTRES

■ Bien que le *Directoire à l'intention des prêtres de l'Église catholique*, rendu public mardi dernier par le Vatican, contienne sans doute une foule de choses très sérieuses et notamment des considérations que l'on dit admirables sur la spiritualité des ministres ordonnés, c'est la recommandation appuyée d'«une tenue vestimentaire ecclésiastique distinctive convenable» qui semble avoir surtout retenu l'attention dans certains milieux.

L'épiscopat canadien, par la voix de son président, a rapidement fait remarquer qu'il n'était pas question d'imposer le retour de la soutane au Canada. «Compte tenu de nos coutumes locales, cela ne serait vraiment pas indiqué», a souligné Mgr Jean-Guy Hamelin. Mais qu'en est-il de l'obligation, ou de la non-obligation, pour les prêtres canadiens de porter le col romain ou un signe visible quelconque de leur état?

Quelques personnes ont téléphoné à *La Presse* pour dire à quel point elles souhaiteraient voir tous les prêtres porter en tout temps le *clergyman* — comme c'est le cas aux États-Unis — ou au moins une petite croix sur le revers de leur veste. Un jeune aspirant à la prêtrise a confié qu'un vêtement ecclésiastique distinctif serait pour lui comme un *bunker* le protégeant des tentations du monde. Une femme a dit regretter que «des prêtres préfèrent porter un col roulé plutôt qu'un col romain». Une autre a déploré que des prêtres semblent surtout aimer «les tenues débraillées». Et elle a ajouté sur un ton presque indigné: «Il y en a qui ne portent rien du tout!»

On ne peut guère douter qu'un très grand nombre de prêtres canadiens et québécois défendraient au prix de leur dernière chemise leur droit de «s'habiller comme tout le monde» et de décider où et quand ils affichent leur appartenance au clergé. Ces prêtres, qui ont assurément l'appui de nombreux catholiques, ne croient généralement pas que leur sacerdoce est amoindri, ou moins efficace, par le seul fait qu'ils ne le portent pas pendu à leur cou ou accroché sur une pièce de leur vêtement.

Donc, un signe ou pas de signe? Il serait intéressant d'entendre les prêtres et les autres catholiques d'ici débattre de cette question.

DES HAUT-PARLEURS DANS LES BANCS À L'ORATOIRE

■ Sous le titre «Un projet attrayant», le bulletin *L'Ami du Frère André* annonce que des haut-parleurs pourraient être prochainement installés dans les bancs de la crypte (l'église inférieure) de l'Oratoire Saint-Joseph.

Le projet, visant à améliorer l'acoustique et la sonorisation dans la crypte, consisterait à placer quatre haut-parleurs de cinq pouces de diamètre à l'intérieur du dossier de chacun des bancs de l'église. Ces appareils seraient tournés vers l'arrière des bancs de telle sorte que les sons produits seraient entendus par les personnes ayant pris place dans la crypte comme s'ils venaient de l'avant de la nef.

Les autorités de l'Oratoire, qui ont lancé une souscription pour le financement de ce projet, croient que l'installation des haut-parleurs, incluant l'aménagement d'une nouvelle régie technique et divers autres travaux connexes, pourrait coûter environ 250 000 $.

Les petits compagnons

Grandes et petites misères des chats «mitaines»

DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

La génétique, c'est un peu comme une mystérieuse mais combien alléchante pochette-surprise. Jouer là-dedans tel un apprenti sorcier peut parfois avoir des effets imprévus ou bizarroïdes. Des conséquences tragiques, comiques ou curieuses aussi. Certains gènes sont ainsi reliés au sexe: les chats à trois couleurs (encore appelés écailles de tortue) sont presque à coup sûr des chattes. Ce qui ne porte pas à grandes et graves conséquences question santé. D'autres gènes, par contre, sont considérés comme nocifs pour les chats.

C'est le cas du gène «blanc dominant». Il affecte plus particulièrement les sujets blancs aux yeux bleus. Les minous qui en héritent ont une tendance à la dégénérescence de l'oreille interne, avec une prédisposition à la surdité. Ceux avec les yeux oranges ont eux aussi une certaine propension à la surdité.

Le gène dit «siamois» affectera, quant à lui, le fonctionnement même du nerf optique. Avec pour fâcheuse conséquence une mauvaise connexion entre les yeux et le cerveau, une diminution de la vision binoculaire (ou vision tri-dimentionelle) et un penchant à loucher.

Le gène «manx», responsable de la naissance de chats sans queue, est aussi un gène létal: il peut en effet causer la mort des chatons dans l'utérus même. Ceci, dans la mesure où l'ovule et le spermatozoïde proviennent de parents eux-même porteurs de ce gène. Pour cette raison, les chats anoures (c'est-à-dire dépourvus de queue) ne sont donc jamais les rejetons d'un père et d'une mère de race «manx».

Griffes en tire-bouchon

Il existe enfin des gènes causant la naissance de chats aux pattes antérieures fissurées avec des os difformes. Mais, à part quelques difficultés ou maladresses pour escalader arbres ou clôtures, la vie de ces minous n'en est pas particulièrement affectée.

Bien plus embarrassante est la présence de doigts en surnombre. Aux pattes antérieures surtout. Normalement, un chat possède cinq doigts aux membres antérieurs et quatre aux postérieurs. Mais certains minets appelés familièrement «mitaines», héritent de mains ayant chacune six, voire sept, huit... doigts ou plus avec des pieds qui en portent cinq ou six. Cette infirmité (qui serait peut-être une bénédiction pour un pianiste devant interpréter l'Étude opus 10, numéro 12, de Chopin) aura de pénibles répercussions sur le confort de minet. Pouvant lui causer de sérieuses infections aux pattes.

En effet, il est généralement impossible, pour des chats ainsi équipés, d'user convenablement leurs griffes de trop. Et ce, qu'elles soient flottantes ou bien placées en retrait entre un pouce plus long et quatre autres doigts normaux.

Les griffes du chat polydactile (souvent parfaitement inutiles et ne touchant même pas le sol) ont malheureusement une inclination à pousser d'une manière démesurée. Puis à se retourner sur elles-même (comme un vulgaire tire-bouchon), mais en pénétrant douloureusement les chairs. Avec, pour conséquence, la formation d'abcès douloureux, chez les sujets dans la force de l'âge, pour cause d'ongles incarnés.

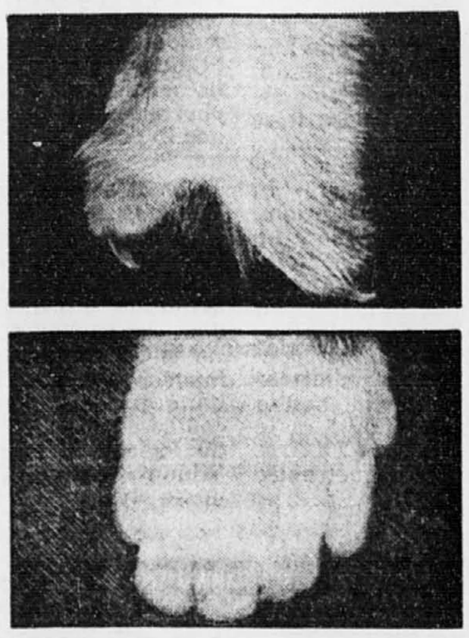

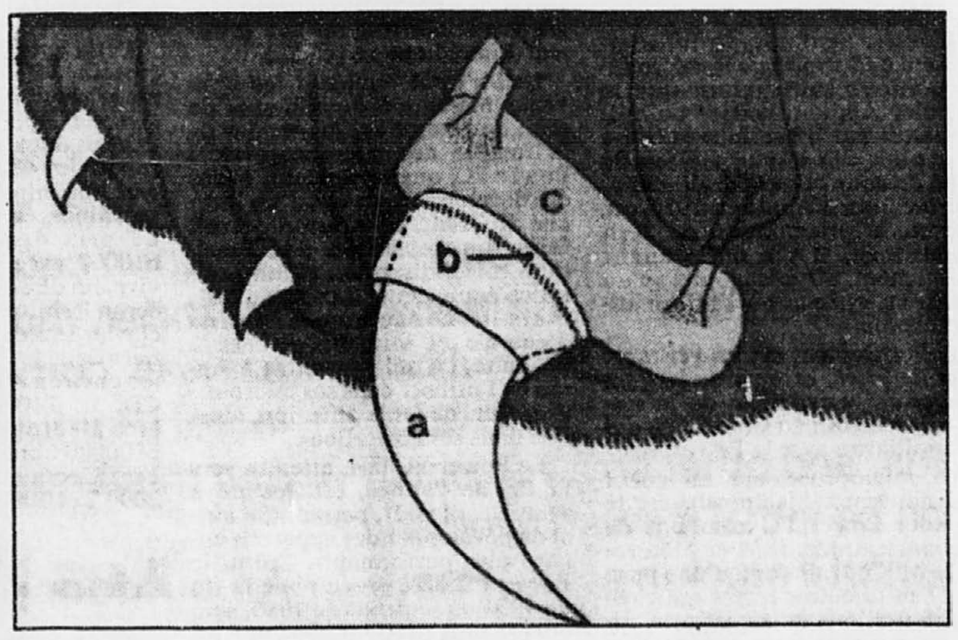

Ci-haut, un cas de minet au pied antérieur fendu et une patte de chat «mitaine» avec six doigts au lieu des cinq réglementaires. À droite, l'ablation des griffes surnuméraires chez les chats mitaines, consiste à exciser chirugicalement (et sous anesthésie bien sûr) la dernière phalange (c). Celle-là même qui porte la griffe (a) ainsi que les cellules germinales responsables de sa croissance (b).

Les propriétaires de chats «mitaines» devraient apporter une attention toute particulière aux petites pattes de leur compagnon pour éviter les conséquences fâcheuses de l'incarnation des griffes. Il convient, pour ce faire, de tailler ces dernières régulièrement (une fois par mois en moyenne). En cas d'oubli ou d'impossibilité (pour cause de rouspétance féline) et si les griffes surnuméraires forment déjà une boucle, le coupe-griffe traditionnel devient alors inutile. Il faudra donc, soit utiliser votre propre coupe-ongle; soit demander l'aide de votre vétérinaire qui dispose, lui, de ciseaux spéciaux en forme de demi-lune.

L'oubli ou la négligence de les raccourcir peut enfin causer des abcès chroniques qui suppureront en mûrissant. Dans ces cas-là, et sous anesthésie bien sûr, il conviendra de sectionner à sa base la griffe qui pénètre les chairs vives. De bien débrider la plaie ensuite. Et, enfin, d'administrer un traitement antibiotique d'une dizaine de jours.

À titre préventif, surtout si vous n'avez ni le temps, ni la patience de tailler les griffes de votre compagnon (ou si ce dernier est franchement réfractaire à l'opération manucure), il pourrait être prudent de faire dégriffer, à titre préventif, ses seuls doigts en trop, bien sûr. Leurs griffes n'ont, de toute façon, aucune utilité propre.

Ce type d'intervention chirugicale pourra très facilement être réalisée, et de façon indolore, à l'occasion d'une stérilisation, l'anesthésie générale faisant alors double emploi. En matière de griffes (comme de bien d'autres choses d'ailleurs), si peu est bien, en effet, trop n'est pas toujours meilleur...

Près de la moitié des plaintes ont trait à des abus d'autorité ou à la brutalité

SUZANNE COLPRON

■ Les plaintes déposées devant le Commissaire à la déontologie policière augmentent d'année en année. En 93, plus de 10 p. cent des 14 000 policiers du Québec ont fait l'objet de dénonciations du public.

Près de la moitié de ces plaintes avaient trait à l'article 6 du code de déontologie: *le policier doit éviter toute forme d'abus d'autorité dans ses rapports avec le public.* Et une plainte sur quatre concernait directement la brutalité. Tout indique qu'il en ira de même cette année.

Comment expliquer cette augmentation qui ne se dément pas depuis la création en l'organisme, en septembre 1990? Doit-on en conclure qu'il y a de plus en plus d'actes de brutalité policière?

Le Commissaire Fernand Côté ne parierait pas là-dessus. Selon lui, plus de gens portent plainte parce que l'organisme qui a remplacé la Commission de police, abolie avec l'avènement de la nouvelle loi, est mieux connu du public. «Rien ne nous permet d'affirmer qu'il y a plus de violence», dit-il.

Roland Bourget, ancien chef de police de la CUM, est aussi prudent. «Il y a un chiffre noir qu'on ne connait pas. Il y a les cas rapportés qui ne sont pas tous fondés. Et il y a les cas qui ne sont pas rapportés.»

Quoi qu'il en soit, tout le monde s'entend pour dire que les gens exercent mieux leurs droits que par le passé. «Les citoyens sont plus éduqués, plus scolarisés», explique Yves Fortin, du bureau du Commissaire. «Ils formulent et motivent mieux leur plainte, ils donnent plus de détails, soutiennent mieux leur argumentation. Ils sont aussi plus nombreux à soumettre le rapport médical et à nommer des témoins.»

Dans le temps de la Commission de police, les gens pouvaient adresser leur plainte à plusieurs endroits. Il y avait des mécanismes de réception et d'examen des plaintes différents dans chaque corps policier du Québec. La Commission recevait environ 250 plaintes par année. Mais on a déjà dénombré 2000 plaintes pour l'ensemble du Québec.

Depuis trois ans, toutefois, il existe un code de déontologie commun à tous les policiers. «Avant, signale M. Fortin, il y avait des disparités dans les sanctions prononcées à l'endroit des policiers. Tout se passait *behind the door.* Il n'y avait rien de public. Le même coup de poing sur la gueule pouvait entrainer des santions différentes selon que le policier travaillait à Chicoutimi, Montréal, ou Québec.

«Aujourd'hui, la *game* est beaucoup plus sérieuse, mieux contrôlée et mieux appliquée.»

En gros, 30 p. cent des plaintes examinées par le Commissaire sont jugées farfelues et rejetées, 20 p. cent vont en conciliation et un autre 50 p. cent en enquête. Le bureau du Commissaire compte 12 enquêteurs qui font le tour de la province et traitent 70 p. cent des dossiers. La loi permet au Commissaire de faire l'enquête ou de la déléguer à l'une des unités administratives de la Sûreté du Québec, de la police de la CUM et de certains corps municipaux.

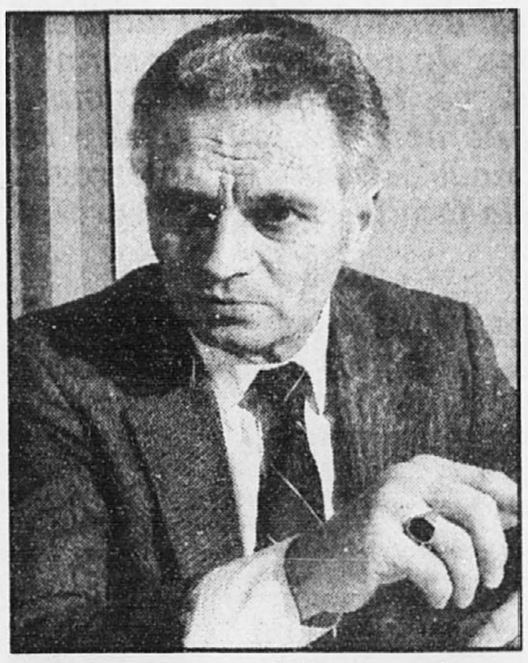

Roland Bourget: un chiffre noir qu'on ne connait pas.

NOMBRE DE PLAINTES PAR CORPS POLICIERS *(1993)*

	Nombre de plaintes	%
Sûreté du Québec	268	23,59
Service de la police de la CUM	382	33,63
Corps policiers municipaux	442	38,91
Constables spéciaux	23	2,02
Autres	21	1,85
Total	**1136**	**100**

Infographie *La Presse*

La force nécessaire

■ Saviez-vous que les policiers n'ont pas le droit de recourir à une force plus grande que celle nécessaire pour accomplir ce qu'ils doivent faire?

Qu'ils n'ont pas le droit de faire des menaces, de l'intimidation ou du harcèlement; de porter sciemment une accusation contre une personne sans justification; d'abuser de leur autorité en vue d'obtenir une déclaration; et de détenir, dans le but de l'interroger, une personne qui n'est pas en état d'arrestation?

L'an dernier, le Commissaire à la déontologie policière a enregistré 1136 plaintes de citoyens contre des policiers au Québec. Règle générale, 20 p. cent des plaintes se règlent en conciliation, 30 p. cent, jugées frivoles, sont rejetées; et 50 p. cent font l'objet d'une enquête. En bout de ligne, à peine 10 p. cent des dossiers sont cités devant le tribunal du Comité à la déontologie policière. Un policier sur trois est jugé coupable au terme de ces audiences.

Depuis la création du Comité, en septembre 1990, 54 policiers ont été sanctionnés. Il y a eu 10 avertissements, huit réprimandes, 34 suspensions, et deux destitutions.

Citations devant le Comité

Les cas jugés plus sérieux (10 p. cent des plaintes) sont cités par le Commissaire devant le Comité à la déontologie policière. Cet organisme fonctionne comme un tribunal. Il regroupe trois personnes, un policier, un citoyen et un avocat, et entend les causes.

Depuis septembre 1990, il y a eu 364 citations devant le Comité. Et seulement 54 policiers sanctionnés. «Il y a de plus en plus de cas majeurs, note Me Yves Renaud, greffier au comité à la déontologie policière. Et cette année, 34 p. cent des citations se rapportent à l'abus de force. L'an dernier, ce pourcentage était de 20 p. cent. C'est un grosse augmentation.»

Mais selon Me Renaud, ces chiffres ne prouvent pas que la police est plus brutale. Un plus grand nombre de causes se règlent en conciliation devant le Commissaire. Les cas cités devant le Comité sont donc plus sérieux. Il y a de plus en plus de causes de plus de 10 jours. La moyenne du nombre de jours d'audience est de deux à quatre.

«Le Commissaire, dit-il, retire des citations quand il sait que le preuve est insuffisante. Nous ne sommes pas plus sévères, nous appliquons les mêmes critères que par les années précédentes. Mais les cas qui nous sont soumis sont plus lourds, plus sévères et la preuve du Commissaire est meilleure. Les témoins viennent dire des choses.»

Au Comité, les causes sont inscrites au rôle dans les trois mois qui suivent leur réception. «On essaie d'aller plus vite; on a une très bonne collaboration du syndicat de la CUM. Mais les avocats ne sont pas disponibles. La règle, c'est environ trois mois», précise Me Renaud.

Le nombre de policiers condamnés augmente avec les années. Il est de 36 p. cent cette année par rapport à 23 p. cent, l'an dernier. Et plus de policiers ont été sanctionnés en 1993. Deux d'entre eux ont été destitués, dont un membre de la police de la CUM, Rénald Taillefer, congédié en février 1993, pour avoir abusé de son autorité dans ses rapports avec une danseuse nue; et l'autre, Ronald Parisien, de la police de Gatineau.

Parisien possédait déjà un dossier impressionnant quand il a été mis à la porte, en avril 1993, pour avoir malmené un jeune. Il avait eu deux blâmes de la Commission de police pour des arrestations illégales et des abus de force, et cinq sanctions, de 1987 à 1989, pour des causes d'insubordination et d'impolitesse.

Des employés d'Hydro-Ontario lors d'une brève grève en février 1989.

L'Ontario dans le noir?

PC

TORONTO

■ L'Ontario court un risque imminent de se retrouver dans le noir total si l'impasse dans les négociations opposant l'Hydro-Ontario et ses employés n'est pas réglée, a averti hier un porte-parole syndical.

«Le réseau tout entier pourrait tomber en panne. Toute la province pourrait se retrouver dans l'obscurité complète dès jeudi prochain», a déclaré John Murphy, président du Syndicat des travailleurs de l'énergie qui comprend les 14700 employés de la société.

L'actuel contrat de travail expire jeudi prochain. Légalement, la grève pourrait être déclenchée dès le lendemain.

À partir de lundi, les centrales nucléaires, qui fournissent 65 p. cent de l'énergie, seront fermées et le courant sera graduellement interrompu «jusqu'à ce que le système soit complètement éteint, jeudi» à 11 h 59, a indiqué un mémo daté de vendredi dernier envoyé aux gérants de districts.

Terry Young, porte-parole d'Hydro-Ontario, a confirmé l'authenticité du mémoire qui est tombé entre les mains du syndicat. Il toutefois ajouté que la partie syndicale «nous a assuré qu'elle donnerait les services essentiels».

À tour de rôle, les usagers n'auraient à subir que des interruptions de 30 minutes si les syndiqués acceptent de laisser 1600 techniciens assurer les services de base, a ajouté le porte-parole officiel.

À moins d'un règlement intervenant au cours du week-end, il y aurait donc un grave problème et les premiers touchés seraient les industries qui paient des taux réduits. On demanderait ensuite aux autres de limiter leur consommation.

«Les choses sont pas mal bloquées» au sujet des pourparlers en cours et le leader syndical John Murphy est incapable de se dire optimiste.

Les employés souhaitent voir le premier ministre intervenir dans le conflit mais, vendredi dernier, Bob Rae a déclaré qu'il n'était pas appropriéde s'y mêler directement.

Le syndicat demande plus de sécurité d'emploi et une participation plus grande dans le processus de prise de décision tandis que la société d'État demande pour sa part toute une série de concessions, soutient John Murphy.

L'Hydro-Ontario a déjà supprimé 6000 postes au cours des dernières années en vue d'éponger une partie de sa dette toujours croissante qui est actuellement de 34 milliards $.

NOUVELLE ARRIVAGE 2 500 000 $ DE STOCK

FAILLITE FAILLITE FAILLITE

DE 65 À 75% DE RÉDUCTION SUR LE PRIX COURANT

- TOUT POUR L'ÉCLAIRAGE: LUSTRES, PLAFONNIERS, APPLIQUES MURALES, SUSPENSIONS HALOGÈNES (MURANO, ALBÂTRE, SCALINI), SPOTS SUR RAIL, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE POUR SALLE DE BAIN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER.

PHOTOCOPIEURS - CALCULATRICES DE BUREAU

- BAINS RÉGULIERS, BAINS TOURBILLON ET BAINS THÉRAPEUTIQUE, LAVABOS, TOILETTES À MÉCANISME SILENCIEUX, BIDETS. - PLUS DE 400 ROBINETS
-MARQUES DE PRESTIGE - VANITÉS ET ARMOIRES DE CUISINE

SEULEMENT LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MARS

576, BOUL. GUIMOND, LONGUEUIL - TÉL.: 928-1616

TRANSIT HERA - LIQUIDATEUR

2027047 - S27 B

Un drôle de voilier volant

AFP

BIARRITZ (France)

■ Il a les ailes d'un avion de combat, le plan d'un trimaran, de grandes voiles blanches et... il volera l'année prochaine, vent arrière, à 30 noeuds au-dessus de l'Atlantique. Son nom ? *L'Hydroptère*, une drôle de machine française et une grande aventure de dix ans, à la frontière des technologies aéronautiques et navales.

Suspendu comme par enchantement entre ciel et mer, ses coques sortent de l'eau dès que la vitesse est suffisante. Le bateau décolle à plusieurs mètres de la surface de la mer. Seuls les ailes marines et l'empennage arrière restent en contact avec l'eau.

«Toute la difficulté de ce vieux rêve de marin est de faire évoluer un engin dans deux fluides de densité très différente — l'air et l'eau — et de composer avec la surface de la mer», a indiqué à l'AFP François Lefaudeux, président du comité technique, lors de la présentation des pièces maitresses du voilier, dans les établissements à Biarritz (sud-ouest) de Dassault Aviation , l'un des sept industriels qui participent au projet.

«Je pense pouvoir traverser l'Atlantique coque sèche à une vitesse moyenne de 30 noeuds — le record actuel est de 18 noeuds. L'expérience sera tentée l'année prochaine après des incursions en Méditerranée et en Bretagne cet été, révèle Alain Thébault, initiateur du projet *Hydroptère* en 1984 avec le célèbre navigateur Eric Tabarly.

«J'ai volé en mer avec une maquette au tiers. La sensation est fantastique. Difficile de remonter ensuite sur un autre bateau», avoue ce mordu de voile et de planeur de 31 ans, qui conjugue ici ses deux passions.

Le secret de *l'Hydroptère* est de faire déjauger les coques du bateau grâce à une poussée verticale des ailes marines ou *hydrofoils.*

Au contraire des multicoques actuels, qui subissent, selon le principe d'Archimède, une poussée égale au poids de l'eau déplacée, *l'Hydroptère* doit sa sustentation à la pression dynamique qui s'exerce sur les hydrofoils. Exactement comme font les ailes d'un avion dans l'air. «D'ailleurs, les efforts sur les foils sont les mêmes que sur la voiiure d'un avion de chasse», explique M. Defaudeux.

Des techniques similaires ont été utilisées pour des bateaux à moteur et de petits multicoques destinés aux records de vitesse sur 500 mètres. «Les succès ont d'ailleurs été très mitigés», remarque M. Lefaudeux.

Mais *l'Hydroptère,* lui, est un voilier... et un grand voilier, armé par trois hommes : 4,5 tonnes, 18 m de long pour une envergure de 22 m, une voilure de 230 à 270 m², gréée sur un mât-aile tournant de 28 m. Surtout, la surface mouillée étant extrêmement faible, il pourra atteindre des vitesses très élevées sur de longues distances, tout en restant très stable.

Pour relever ce défi, il a fallu les ordinateurs hyper-puissants d'industriels comme Dassault ou DCN International et les moyens d'essais de la Délégation générale à l'armement, sans oublier, côté marins, les architectes navals Marc Van Pethegem et Vincent Lauriot Prévost, ainsi que l'utilisation de nouveaux matériaux composites.

AVIS PUBLIC

LA VENTE SE POURSUIT

BACHAND ET BISSONNETTE A ÉTÉ FERMÉ PAR LA BANQUE. LA LIQUIDATION SE POURSUIT.

DES CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS

DE MEUBLES EXCLUSIFS EN STOCK TOUT DOIT ÊTRE VENDU À DES PRIX INCROYABLES.
MARCHANDISES PROVENANT AUSSI DE LA FERMETURE D'AUTRES MAGASINS, DE RESTES DE STOCKS DE MANUFACTURIERS ET D'AUTRES FAILLITES.

Plusieurs objets vendus au prix coûtant, et même en dessous. Choisissez parmi un vaste choix d'articles de marques réputées, telles que Amana, Crosley, Maytag, Agga, Miele et Thermador. Un choix incroyable de cuisinières, réfrigérateurs, fours à micro-ondes et lave-vaisselle. Également un grand choix de canapés, ensembles de chambre et de cuisine, ensemble d'éléments de rangement muraux, tables, accessoires, etc.

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi, 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi, 10 h à 21
Samedi, 10 h à 17 h
DIMANCHE, 11 h à 17 h

VENTE EFFECTUÉE PAR
LIQUIDATEUR
M & M DU CANADA
1940, boul.
des Laurentides Laval

AUTOROUTE 440
BOUL DES LAURENTIDES
BOUL ST-MARTIN

2073068 - 325

Doyenne des universités canadiennes et des universités francophones en Amérique, l'Université Laval appuie le progrès et l'ouverture de la société en alliant formation de qualité et développement du savoir.

UNIVERSITÉ LAVAL — Formation continue

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

ENVIRONNEMENT

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES
les 26 et 27 avril 1994
Cette session intensive, animée par un groupe de professeurs, s'adresse aux personnes qui occupent des fonctions de gestion, de santé, de transport, de sécurité, d'intervention et qui impliquent des matières ou des déchets dangereux.

SESSION TECHNIQUE EN MESURES DE LA RADIOACTIVITÉ
le 28 avril 1994
Session intensive d'information pratique sur la mesure de la radioactivité dans les composantes environnementales; instrumentation utilisée, résultats récents et analyse de ces résultats.

LÉGISLATION ET ENVIRONNEMENT
(en collaboration avec l'Ordre des ingénieurs du Québec)
A: 14 et 15 avril 1994 (à Montréal)
B: 5 et 6 mai 1994 (à Québec)
C: 12 et 13 mai 1994 (à Montréal)
Cette session intensive vise à faire connaître l'ensemble des lois et des principaux règlements, les entités administratives et juridiques créées par ces lois ainsi que les prodédures civiles et pénales reliées au droit de l'environnement.

DÉPLIANTS ET RENSEIGNEMENTS:
Téléphone: (418) 656-3202
Télécopieur: (418) 656-5538

MAIGRIR SANS OBSESSION
Motivation reprogrammation
Raymonde Forget B.Sc.O.T.
(514) 273-0767
D2072494

Cartes de souhaits
Faire-part
Invitations
Remerciements, textes personnalisés, poésies

Aquarelles, encres de Chine, textures
Mangeoires d'oiseaux
Nichoirs pour Merle bleu et Hirondelle bicolore
Vaste choix de photos: fleurs sauvages, villes et villages
Tableaux/objets: Pin noueux/pierres/racines

Sur appel: ouvert en tout temps,
possibilité d'hébergement. B & B.
Rive nord, entre Montréal et Québec,
sortie # 236 de l'autoroute # 40.
Un lieu paisible où se procurer
des oeuvres signées

OUELLETTE marie-anne liliane NICHOLE

(418) 328-8154

Atelier Bagatelle enr. 1160, premier rang Saint-Édouard, Saint-Prosper-de-Champlain (Québec) G0X 3A0

D2092670

DES CRIMES ET DES HOMMES

La tragédie du Blue Bird

Au coeur de cette sale histoire, il y a trois jeunes hommes qui traînent une existence sans but dans la banlieue ouest de Montréal. Ils auraient applaudi au mot de Jean-Paul Sartre: «J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie.» En septembre 1972, ces trois anges de la mort provoquent une des catastrophes les plus meurtrières de notre histoire. Leurs contemporains ont couru au plus pressé en les châtiant, nous laissant les interrogations sur la nature de leur culpabilité, sur l'existence de la fatalité ou sur l'absurdité de la condition humaine.

Nuit d'horreur sur Montréal

DANIEL PROULX
collaboration spéciale

Les étés meurent aussi mais il fait encore beau et chaud en ce vendredi premier septembre 1972. Assez, en tout cas, pour que le trio d'amis composé de Boutin, O'Brien et Eccles décide de prendre congé et d'allonger ainsi le week-end de la Fête du travail.

Ils n'ont pas 25 ans et gagnent leur vie à la petite semaine. Eccles est le plus rangé des trois: il est marié, il a un enfant, sa femme en attend un deuxième. Il a une voiture, une Comet toute bringuebalante dans laquelle ils montent dès le matin en direction d'une plage de la banlieue.

À l'heure du lunch, ils passent prendre des bières dans une épicerie, ils remettront ça souvent dans les heures qui suivent. En fin d'après-midi, ils rejoignent des amis qui jouent un match de baseball dans un parc des environs.

Ils se sont envoyés pas mal de liquide derrière la cravate, les voilà sur le terrain avec la voiture. Ils font d'abord le tour des buts, chassent le lanceur du monticule puis s'en vont stationner dans le champ... Les copains accourent, on débouche une nième bière avant de repartir. Tout le monde s'est donné rendez-vous en fin de soirée au Blue Bird, la boîte du centre-ville où la bande a ses habitudes.

Les trois compères rentrent en ville puis entament une tournée des tavernes et des bars. Pour faire descendre toute cette bière, on s'envoie un petit alcool de temps en temps.

Vers les 22h, nos trois paumés, saouls comme des cochons, se rendent à leur rendez-vous. Le Blue Bird est situé rue Union, côté ouest, entre les rues Dorchester et Cathcart, dans le quartier des bureaux et des grands magasins. Au rez-de-chaussée, on trouve un restaurant pas cher et à l'étage, un dancing appelé Wagon Wheel, un temple couru de la musique country, fréquenté par une certaine jeunesse anglophone montréalaise qui travaille dans le coin.

Il passe 22h30 quand le trio fait son entrée dans le restaurant. Il n'y a plus de place à la table de leurs amis, on leur en offre une tout à côté, mais ils s'entêtent, ils veulent joindre la compagnie. Le ton monte, le maître d'hôtel, bientôt rejoint par le portier, leur signifie de quitter les lieux.

Soudain, l'enfer

Les voilà sur le trottoir, la rage au coeur. Si c'est comme ça, on va lui faire sa fête, au Blue Bird! Les trois regagnent la bagnole garée dans un parc de stationnement voisin. Eccles est trop ivre pour conduire, Boutin prend le volant.

Il y a une cruche en plastique dans le coffre de l'auto, on va la faire remplir d'essence à la première station-service venue. En voilà une tout près, à quelques rues de là. Oh! surprise! Le pompiste de service n'est nul autre que le père adoptif d'Eccles qui ignorait que son paternel s'était trouvé du travail.

La cruche est vite remplie, il y en a pour cinquante sous. Eccles père aperçoit une caisse de bières sur le siège arrière: «Tu ferais mieux de rentrer chez toi, lance-t-il au fiston. T'es saoul mort...»

À 24 ans, on n'a que faire des conseils paternels, à plus forte raison quand on a le cervelet qui baigne dans l'alcool. En moins de deux, la Comet s'immobilise à la porte du Blue Bird. Boutin et O'Brien descendent, l'un d'eux arrose d'essence l'escalier qui mène au Wagon Wheel, craque une allumette puis la jette sur les marches qui s'embrasent aussitôt.

Ils reviennent à l'auto puis démarrent sur les chapeaux de roue, sans se douter un seul instant de l'apocalypse qui va suivre.

Dans la boîte de nuit, l'orchestre joue «Okie from Muskogee». La salle n'est pas bondée, on y compte quand même 200 clients. Le guitariste, de l'estrade, est le premier à apercevoir la fumée qui entre par la porte d'entrée. Il s'interrompt, bientôt imité par les autres.

Les premiers cris se font entendre: «Au feu! Au feu!» D'autres ont le réflexe de lâcher des «Pas de panique!» Une épaisse fumée bleue voile maintenant la porte d'entrée et se répand dans l'immense pièce. Les clients se ruent sur les deux sorties possibles. La première, d'urgence, est au fond de la cuisine encombrée. La deuxième, à l'autre bout, près des toilettes, est cadenassée. Dans la débandade, ceux qui trébuchent sont piétinés.

Les premières flammes courent sur les murs, la panique a gagné la foule. Georges Lancia dansait au moment où les flammes sont apparues: «J'ai voulu me diriger vers la porte arrière, par la cuisine. Mais tout le monde en faisait autant. Les lumières se sont éteintes. À un moment donné, j'ai senti que quelqu'un m'agrippait par le bras. C'était une jeune fille qui était tombée. Je l'ai aidée à se relever mais quand elle a été debout, elle a couru à une fenêtre et a sauté. Je crois qu'elle s'est cassé les deux jambes...»

Scène d'horreur: les pompiers sortent l'un des cadavres du Blue Bird.

PHOTOS *La Presse*

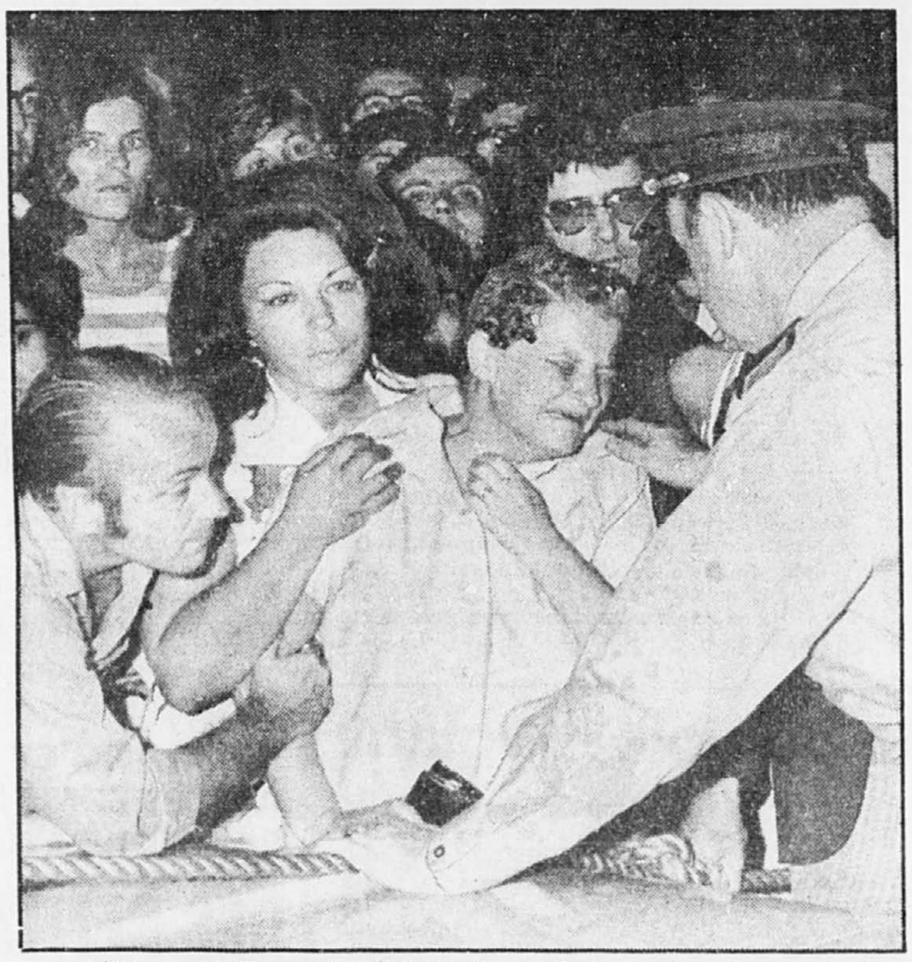

Les policiers maintiennent à distance les curieux, dont quelques-uns cherchent à savoir si l'un des leurs n'est pas parmi les victimes.

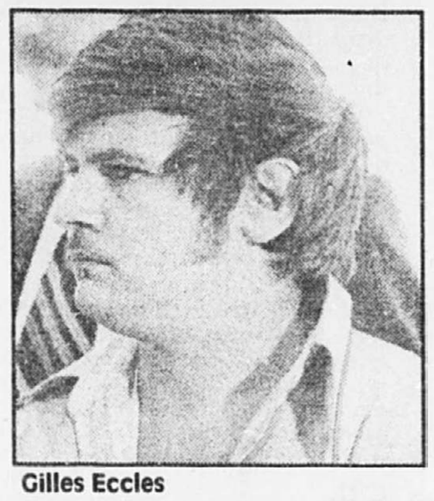

Gilles Eccles

Marc Boutin et James O'Brien

Le Blue Bird était situé rue Union, côté ouest, entre les rues Dorchester et Cathcart. Au rez-de-chaussée, on trouvait un restaurant pas cher et à l'étage, un dancing appelé Wagon Wheel, fréquenté par une certaine jeunesse anglophone montréalaise qui travaillait dans le coin.

Michael Pawlard était là avec deux amis. «J'ai voulu aller trouver Réjean, qui était dans la salle de bains, puis Bill qui était en train de danser. Je ne les ai pas trouvés... Je me suis vu pris, les gens se marchaient les uns sur les autres, les sorties étaient bouchées. J'ai respiré, durant quelques secondes, de la fumée. Je préférais mourir asphyxié que de brûler vif. J'ai perdu conscience un moment, puis j'ai aperçu une fenêtre. J'étais sonné, je ne sais pas si j'ai sauté moi-même ou si on m'a poussé...»

Richard Brind'Amour a suivi les autres clients vers la sortie de secours: «Le balcon de l'escalier de sauvetage s'est brisé et je suis tombé sur une fille. Les gens sautaient les uns sur les autres. Un de mes amis était inconscient, je l'ai traîné jusqu'à la rue. Puis je suis retourné dans la ruelle chercher la fille sur laquelle j'étais tombé. Elle était inconsciente, je l'ai traînée elle aussi...»

Une vision d'horreur

Il est passé 23h, les cris des premières sirènes percent la nuit montréalaise. Les pompiers, ambulanciers et policiers accourent. Les badauds affluent aussi. Bientôt, ils sont des centaines, massés rue Union, qui nuisent aux opérations.

Les premiers secouristes trouvent des blessés couchés sur le trottoir et aperçoivent des gens aux fenêtres qui crient au secours. Celles-ci donnent sur un parc de stationnement, leurs vitres ont volé en éclats, les curieux voient des clients sauter dans le vide et atterrir sur les toits des voitures.

C'est une vision d'horreur. Une fille, transformée en torche vivante, plonge dans le vide, rate la décapotable à ses pieds et s'abat sur le pavé, tout près d'un garçon qui a perdu une oreille et qui se tord de douleur, le visage ensanglanté.

Le vacarme est assourdissant. Des pompiers, parfois munis de masques à oxygène, pénètrent à l'intérieur. On peut les voir en ressortir à intervalles, des victimes mortes ou inconscientes dans les bras.

Sur le pavé, des pompiers à demi asphyxiés et des policiers, trempés de sueur, tentent de ranimer les uns et les autres.

Dans la foule, que les policiers ont toute la misère du monde à contenir, la curiosité a fait place à l'inquiétude puis à l'effroi. Il s'y trouve bientôt des parents et des amis de jeunes gens que l'on savait sur les lieux. Il leur est impossible de se renseigner sur leur sort. Le défilé des civières transportant parfois deux cadavres calcinés à la fois n'arrange rien. On se bouscule, on veut savoir.

Une jeune femme supplie les pompiers et les policiers d'aller chercher son ami qui, dit-elle, est encore à l'intérieur. Elle doit être conduite à l'hôpital, en proie à une crise d'hystérie.

À trois heures du matin, l'incendie est maîtrisé. Les secouristes découvrent une quinzaine de victimes asphyxiées, pressés les unes contre les autres dans un coin, puis autant près du bar. Six autres gisent dans l'escalier ou dans la salle des toilettes. Le terrible bilan apparaît dès le lendemain à la Une de la presse canadienne: on a dénombré 37 morts et une quarantaine de blessés, dont certains grièvement...

L'inquiétude et le chagrin

Au petit matin, des policiers sonnent à la porte d'Eccles. Des témoins ont vu sa voiture quitter précipitamment les lieux de l'incendie et ont pris en note le numéro de la plaque. Il est dégrisé, il a les yeux rougis, il n'a pas fermé l'oeil de la nuit... On l'emmène au quartier général, il se met aussitôt à table. Quelques heures plus tard est émis un mandat d'amener ses amis Boutin et O'Brien.

La morgue n'est pas assez vaste, les autorités ont fait transporter les cadavres dans les locaux du quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais. L'après-midi même, dans le hall du rez-de-chaussée, une centaine de Montréalais, anéantis par l'inquiétude et le chagrin, attendent leur tour pour procéder aux identifications.

«Il paraît qu'il y a un des tueurs, dans les cellules, au 13e étage», lance une femme. La réplique ne se fait pas attendre: «On devrait le jeter par la fenêtre», lance son voisin. Un autre d'ajouter: «S'il me tombait entre les mains, il n'aurait pas fini». «On devrait monter et aller le chercher», s'exclame une femme d'une quarantaine d'années. Un homme, qui a perdu son épouse, pousse un cri rageur: «Ce ne serait que justice!»

Là-dessus, une femme se tourne vers lui, et rétorque sur le même ton: «Est-ce que vous pensez que ça vous rendra votre femme ou que mon fils va ressusciter pour autant?» Le silence se fait. Puis un homme: «Elle a raison. *Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.* Le Christ l'a dit...»

Celui qui vient de parler, blotti contre sa femme, a perdu un fils. Il se tourne vers son voisin: «C'est encore pire pour vous. C'est votre femme que vous venez identifier? Vous avez des enfants?» L'autre, un solide gaillard dans la trentaine, de répondre: «Oui, un bébé de deux ans et demi.» Sa voix tremblote: «Elle était toute notre vie...»

La presse à sensation, on le devine, ne rate pas l'occasion de désigner une certaine jeunesse à la vindicte publique ou de relancer le débat sur la peine de mort.

Boutin et O'Brien demeurent introuvables, tous les services de police canadiens et tous les postes frontière reçoivent des avis de recherche.

Le mercredi 13 septembre, Eccles comparaît devant le coroner, un avocat de l'Aide juridique à ses côtés. À peine a-t-il mis les pieds dans la salle d'audience, l'air pour le moins penaud, que le père d'une des victimes, policier de son état, se rue sur lui en criant: «Je vais te tuer, bâtard!» Trois de ses confrères et sa femme, qui éclate en sanglots, parviennent à le retenir. Sa fille avait 19 ans...

Eccles témoigne deux heures durant, d'une voix à peine audible. Un silence de mort règne dans la salle bondée. Des pompiers, des policiers, des experts ont déposé avant lui, son père et un ami aussi. C'est ce dernier qui a appris au trio, croisé dans un bar, vers minuit, qu'il y avait un incendie et des morts au Blue Bird: «Eccles s'est aussitôt mis à pleurer», raconte-t-il.

L'heure du châtiment

Cinq jours plus tard, les deux fugitifs sont repris à Vancouver. Le mardi 19 septembre suivant, ils sont ramenés au bercail. Des mesures exceptionnelles ont été prises à l'aéroport de Dorval. C'est à travers deux cloisons vitrées et surveillées par de nombreux agents de la GRC que la vingtaine de journalistes les regardent descendre de l'avion et monter directement dans une voiture de police.

Le lendemain, ils comparaissent à leur tour devant le coroner. Le procureur de la Couronne rend alors publique une lettre qu'il a reçue quelques jours plus tôt, dans laquelle Boutin prend tout le blâme de l'affaire: «O'Brien et Eccles ne voulaient plus mettre notre plan à exécution. J'ai insisté pour que nous continuions... Après nous être procuré l'essence, ils ont encore essayé de me dissuader, mais j'étais trop saoul pour comprendre le bon sens... Eccles était ivre mort avant d'atteindre le club. J'ai stationné la voiture que je conduisais, j'ai couru vers le club avec la cruche d'essence, suivi par O'Brien qui essayait de m'arrêter. Je versais l'essence et je discutais en même temps...» Il termine sa lettre ainsi: «Je vais être mort avant la nuit, je n'ai aucun intérêt à mentir». Cette dernière menace, il ne l'aura pas mise à exécution...

Deux mois plus tard, les deux se reconnaissent coupables de meurtre et sont condamnés sur-le-champ à la détention à vie.

Le tour d'Eccles, dont le deuxième enfant est né pendant son incarcération, vient un mois plus tard. Le ministre de la Justice a autorisé la rédaction d'une plainte mitigée, il se reconnaît coupable d'une accusation d'homicide involontaire.

Son avocat rappelle au tribunal que l'accusé était ivre mort dans la voiture pendant que ses deux amis étaient à la porte du Blue Bird. Le procureur de la Couronne se contente d'évoquer la mémoire des 37 morts de l'hécatombe...

Le même juge qui a envoyé ses amis au bagne pour la vie lui réserve le même sort: «Je ne peux départager aussi sûrement que l'a suggéré la défense la responsabilité du prévenu et celle des deux autres dans ce crime horrible», déclare-t-il. À cette annonce, la femme d'Eccles pousse un cri de désespoir, ses parents éclatent en sanglots... Le rideau peut maintenant tomber sur cet effroyable fait divers.

DIMANCHE PROCHAIN:
Le terroriste et son juge

La Presse
Montréal, dimanche 27 mars 1994
A 9

Monde

La tension reste vive dans la péninsule coréenne

d'après Reuter
SEOUL

La tension restait vive hier dans la péninsule coréenne. La Corée du Nord continue de recourir à un vocabulaire apocalyptique et évoque le risque d'une «crise catastrophique».

Le Premier ministre sud-coréen Lee Hoi-chang est allé hier inspecter près de la frontière intercoréenne un camp militaire de l'armée sud-coréenne, dont les 650.000 hommes ont été placés en état d'alerte. La Corée du Nord s'est à nouveau élevée hier contre la décision de mise en alerte, estimant que «ces mesures provocatrices sont très dangereuses et pourraient déboucher sur une crise catastrophique dans la péninsule coréenne».

«Une situation très grave, assortie d'un danger de guerre, s'est créée dans la péninsule de Corée», écrit l'agence KCNA, porte-voix de Pyongyang. Chaque partie s'accuse de mouvements suspects de part et d'autre de la frontière. Vendredi, le Sud a affirmé que le Nord avait placé son million de soldats en état d'alerte et intensifié ses manoeuvres militaires. Hier, un haut responsable militaire sud-coréen a déclaré que le Nord renforçait actuellement son dispositif de camouflages militaires et accroissait ses manoeuvres d'artillerie.

Le président sud-coréen Morihiro Hosokawa, à Tokyo hier matin, a déclaré au chef du gouvernement japonais Morihiro Hosokawa: «Il règne une activité militaire anormale dans le Nord, même si parallèlement des manoeuvres sont en cours depuis le 3 février». La tension, liée au refus du Nord de laisser inspecter ses sites nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique, touche désormais tout le Nord-Est de l'Asie. Si une guerre éclate, le Japon ne s'en sortira pas indemne, a assuré hier la Corée du Nord. «Si la situation s'aggrave dans la péninsule coréenne et qu'une guerre éclate, le Japon ne sera jamais à l'abri», écrit le quotidien du Parti du Travail nord-coréen, Rodong Sinmun. Le quotidien accuse Morihiro Hosokawa et le chef de la diplomatie nippone, Tsutomu Hata, d'avoir adopté une position très dure à l'égard de Pyongyang.

Le Japon peut de fait être touché en cas de guerre. En août dernier, la Corée du Nord a reconnu qu'elle mettait au point des missiles de longue portée Rodong-1. Le Rodong-1, version améliorée du Scud utilisé par l'Irak dans la guerre du Golfe, a une portée de 1000 km et pourrait atteindre ses objectifs dix minutes après avoir été tirés, selon l'armée japonaise. C'est pourquoi les Etats-Unis ont annoncé récemment qu'ils allaient déployer des missiles anti-missiles Patriot en Corée du Sud, autre décision qui a déchaîné les foudres de Pyongyang.

Mais ce mois-ci, la revue Jane, qui fait autorité sur les questions de défense, a affirmé que le Nord mettait au point deux nouveaux missiles balistiques, dont un aurait une portée de 3500 km, soit suffisamment pour viser l'île de Guam dans le Pacifique, où se trouve une grande base américaine. Ces données élargissent la portée d'un éventuel conflit et le nombre de pays inquiets.

La Chine, allié traditionnel de la Corée du Nord, se retrouve prise actuellement entre deux feux. D'une part, elle s'est élevée contre une résolution de l'Onu demandant à Pyongyang de permettre aux experts de l'AIEA d'achever leurs tentatives - infructueuses pour l'instant - de visite d'installations nucléaires. Membre permanent du Conseil de sécurité, ayant donc droit de veto, la Chine insiste pour que le Conseil de sécurité réduise au niveau de simple «déclaration» (stade inférieur à la résolution) toute décision concernant le programme nucléaire de la Corée du Nord, ont déclaré des diplomates.

D'autre part, le chef de l'Etat sud-coréen Kim Young-sam est arrivé hier en Chine pour consulter Pékin sur les solutions diplomatiques à apporter à la crise née du programme nucléaire nord-coréen. La Chine, qui a combattu massivement aux cotés du Nord dans le conflit coréen de 1950-53, reste le dernier allié de Pyongyang, après l'effondrement de l'URSS en 1991. Mais la Russie entend bien garder un droit de regard en Extrême-Orient et a proposé l'idée d'une conférence internationale sur la dénucléarisation des deux Corées.

DÉPÊCHES

FRANCE
Balladur isolé

■ Au lendemain d'une nouvelle manifestation nationale d'étudiants et lycéens contre sa politique sociale, le gouvernement français se trouve isolé, sans interlocuteur et sans soutien politique pour tenter de résoudre une crise qui s'aggrave de jour en jour. Plus de 200 000 jeunes ont crié leur colère vendredi lors de manifestations dans tout le pays. Leurs coordinations et syndicats ont annoncé de nouvelles maifestations pour jeudi contre les projets gouvernementaux d'instaurer des contrats spéciaux pour l'embauche des jeunes chômeurs non-diplomés, payés à un salaire inférieur au minimum légal (5900 FF brut par mois, 1000 dollars).

HAÏTI
Attente

■ Le cargo francais *Gallis Bay*, chargé d'une cargaison alimentaire humanitaire, attendait toujours au large de Port-au-Prince, hier, une éventuelle autorisation des autorités haïtiennes d'accoster au port de la capitale, a-t-on appris de source diplomatique française. Les néo-duvaliéristes et un certain nombre de parlementaires dont le sénateur Bernard Sansaricq, président d'un des deux blocs antagonistes du Sénat, avaient manifesté, vendredi soir, contre l'éventuel accostage du navire, chargé de 530 tonnes de nourriture destinée aux enfants déshérités d'écoles de Port-au-Prince et de province.

ALGÉRIE
Bilan

■ Cinquante-deux islamistes armés ont été tués par les forces de l'ordre algériennes en divers points du territoire, entre mercredi et vendredi, ont annoncé hier les services de sécurité. C'est la troisième fois au cours du mois de mars que les services de sécurité annoncent un bilan aussi lourd de tués parmi les islamistes armés, après les bilans publiés le 15 mars (57 morts) et le 18 mars (54 morts).

UKRAINE
Élections

■ L'Ukraine choisit ses nouveaux dirigeants aujourd'hui dans le premier scrutin de l'ère post-communiste mais il semble malheureusement peu probable que le nouveau Parlement soit capable de sauver le pays de la ruine ou d'améliorer les relations avec la Russie. L'euphorie, qui a suivi la proclamation de l'indépendance il y a deux ans, s'est évanouie, remplacée par la peur, la pauvreté, un manque de confiance dans les hommes politiques de toutes tendances et l'apparition d'un nationalisme virulent.

RUSSIE
Folie

■ Un soldat soufrant de troubles mentaux a ouvert le feu sur des missiles d'une base nucléaire de Sibérie, tuant deux de ses camarades mais ne mettant pas en danger la sécurité des installations atomiques, rapportait hier l'agence de presse russe Itar-Tass. L'agence précise que l'incident, qui s'est produit le 10 mars à Barnaul, à 3000 km au sud-est de Moscou, a été étouffé pendant deux semaines par la hiérarchie militaire. Selon des responsables de l'armée, le jeune soldat, originaire du Caucase et qui souffrait de maladie mentale, a mitraillé des positions de missiles balistiques intercontinentaux.

SOMALIE
Banditisme

■ Deux civils américains ont été licenciés de leur entreprise travaillant en Somalie et ont quitté ce pays pour avoir dévalisé deux boutiques dans l'enceinte de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) à Mogadiscio. Les deux hommes, Darren Stewart et Reginald Rowlett, employés par la société américaine Brown and Root, avaient été arrêtés dans la nuit du 21 au 22 mars par une patrouille malaisienne.

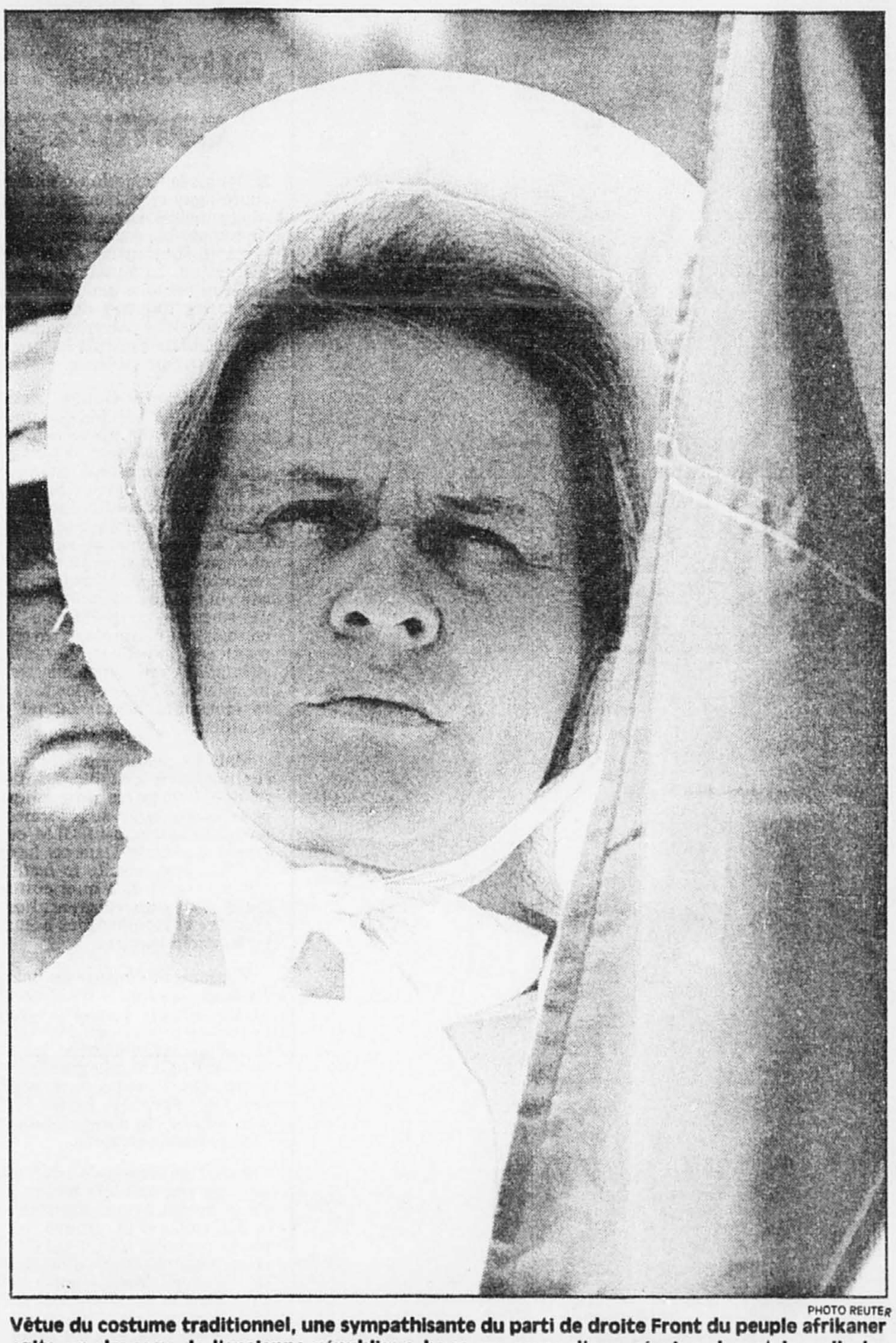

PHOTO REUTER

Vêtue du costume traditionnel, une sympathisante du parti de droite Front du peuple afrikaner agite un drapeau de l'ancienne république boer, au cours d'une réunion durant laquelle les leaders de droite ont proclamé Pretoria la capitale de leur «volskstaat», leur pays.

Buthelezi a rassuré de Klerk

d'après Reuter
DURBAN

Après cinq heures d'entretiens avec le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, le président sud-africain Frederik de Klerk s'est dit un peu plus optimiste quant aux chances d'organiser des élections libres et équitables dans la province du Natal en avril.

Les deux hommes se sont rencontrés alors que de nouveaux accrochages ensanglantaient la région, où les partisans du Parti de la liberté Inkatha du chef Buthelezi s'opposent à ceux du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. Policiers et observateurs ont dit qu'au moins neuf personnes - dont deux enfants en bas âge - avaient été tuées vendredi soir et samedi au Natal et dans le bantoustan du KwaZulu.

Comme on lui demandait s'il se sentait plus optimiste quant au déroulement des élections au Natal, Frederick de Klerk a répondu: «Oui, bien que les défis à relever soient formidables. Je ne doute pas que les autorités soient prêtes à coopérer. Mais il prévaut sur le terrain une instabilité très difficile à controler pour n'importe quel dirigeant.»

Le président de Klerk et le chef Buthelezi ont reconnu que la violence restait très préoccupante au Natal et au KwaZulu, bastions des quelque neuf millions de Zoulous du pays. Ils ont jugé nécessaire de se consulter à nouveau, en associant à leurs entretiens le roi Goodwill Zwelithini, qui envisage la création d'un État zoulou souverain, et Nelson Mandela.

Dans un communiqué publié conjointement avec Frederick de Klerk, Mangosuthu Buthelezi réaffirme qu'il est disposé à faciliter les élections en dépit de son opposition à la constitution provisoire de l'après-apartheid. Le fait que l'Inkatha exerce son «droit démocratique» de boycotter le scrutin ne signifie pas que le gouvernement du KwaZulu entende faire obstruction à la liberté d'expression politique, dit le communiqué.

La rencontre intervenait 24 heures après que 100 000 partisans de l'ANC eurent défilé dans le centre de Durban en réclamant la liberté de vote au Natal. Les élections d'avril seront les premières auxquelles participera la majorité noire du pays. Dans la nuit, des accrochages entre partisans de l'Inkatha et de l'ANC ont fait quatre morts, dont deux enfants en bas âge, à Bhambayi, au sud de Durban, a rapporté la police. Plusieurs véhicules blindés sont allés rétablir l'ordre dans la cité.

Frederik de Klerk avait annoncé jeudi qu'il déploierait des renforts militaires au Natal. Cent trois personnes au moins ont été tuées en une semaine dans la province. Plus de 15 000 personnes ont trouvé la mort au cours d'incidents du même type depuis quatre ans en Afrique du Sud, dont beaucoup au Natal.

Par ailleurs, quelque 10 000 partisans de l'ANC ont défilé hier à Pietermaritzburg, capitale du Natal. Le dirigeant local de l'ANC, Harry Gwala, qui est zoulou, a déclaré à la foule que, si les élections des 26-28 avril n'avaient pas lieu, il en résulterait «un vide propice aux pires violences qu'on ait jamais vues».

À Pretoria, quelque 5000 militants de droite blancs se sont rassemblés pour entendre Ferdi Hartzenberg, leader du Parti conservateur (pro-apartheid), proclamer la ville capitale d'un «Volkstaat» (foyer) afrikaner. Les plus résolus d'entre eux ont exprimé l'intention de traduire ce geste dans les faits.

L'un des principaux conseillers de Clinton menacé d'inculpation

d'après AFP
DALLAS

George Stephanopoulos, l'un des principaux conseillers du président Bill Clinton, pourrait être inculpé d'entrave à l'enquête sur l'affaire Whitewater, affirme *Time Magazine*. Selon l'hebdomadaire qui doit paraître lundi, M. Stephanopoulos est menacé d'inculpation pour avoir discrètement demandé il y a un mois, le limogeage de Jay Stephens, un magistrat de l'enquête, un Républicain connu pour ses positions contre l'actuelle Maison blanche.

«J'ai piqué une colère» contre cette nomination, a déclaré M. Stephanopoulos hier sur la chaine de télévision CNN, reconnaissant avoir eu une conversation téléphonique avec les responsables du département du Trésor qui avaient nommé M. Stephens. Après ces explications, «j'ai pensé que le dossier était clos», a-t-il toutefois assuré, affirmant ne pas avoir demandé la tête du magistrat.

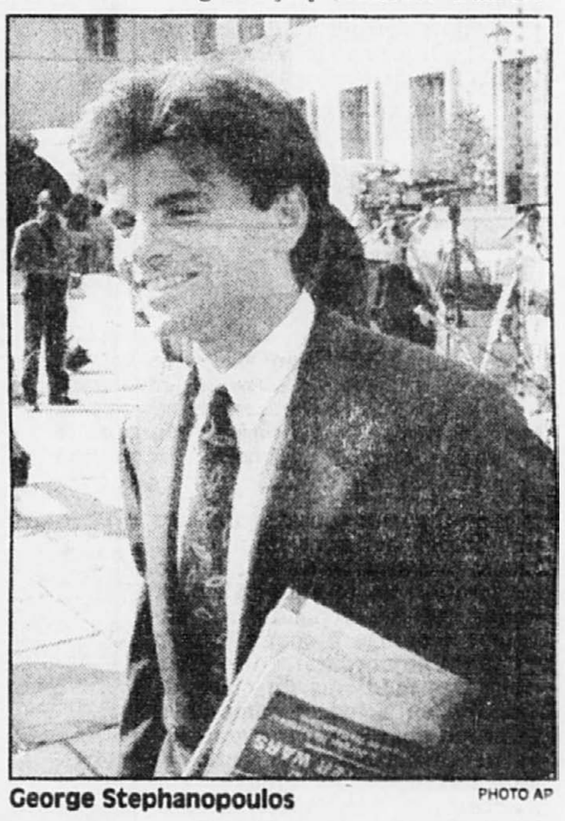

George Stephanopoulos PHOTO AP

M. Stephens, ancien conseiller des administrations Reagan et Bush, s'occupe du dossier de la faillite de la Madison Guaranty Savings and Loans, et collabore ainsi à l'enquête du procureur spécial Robert Fiske. Ce dernier doit déterminer si des fonds ont été détournés de la Madison Guaranty, dirigée par James McDougal, vers la société d'investissements immobiliers Whitewater, dans laquelle M. McDougal était associé au couple Clinton.

Le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, qui accompagne le président Bill Clinton en visite privée à Dallas (Texas), a affirmé hier «n'avoir pas connaissance» de telles pressions. «Personne n'a suggéré une quelconque action pour écarter M. Stephens et, bien entendu, il conduit toujours une enquête civile» de la Resolution Trust Corp. (RTC), organisme indépendant créé spécialement pour enquêter sur la vague de faillites bancaires des années 1980, a ajouté dans un communiqué le conseiller spécial du président Lloyd Cutler.

Des sources à la RTC ont affirmé que MM. Stephanopoulos et Harold Ickes, également haut responsable de la présidence, avaient demandé au chef de la RTC Roger Altman, secrétaire adjoint au Trésor, de revenir sur la nomination du juge Stephens. Le procureur spécial Robert Fiske et le grand jury (chambre d'accusation) chargés de l'affaire Whitewater «envisagent la possibilité de poursuites» au sujet de ces éventuelles pressions, selon *Time*.

Cette nouvelle affaire dans l'affaire implique «les actions de George Stephanopoulos, le conseiller politique le plus proche du président en dehors de sa femme et du vice-président», ajoute l'hebdomadaire. Considérant les faits apparemment établis par le grand jury, «il est possible qu'au moins une et peut-être plusieurs inculpations» soient prononcées pour tentative d'obstruction d'une enquête judicaire, affirme un responsable de l'administration américaine cité par *Time*.

Il s'agirait de la première fois qu'une inculpation criminelle est prononcée dans le cadre du scandale Whitewater. L'obstruction d'une enquête judiciaire est un crime puni d'un emprisonnement maximum de cinq ans.

Les Serbes rejettent les Turcs

d'après Reuter
SARAJEVO

Les Serbes de Bosnie ont multiplié hier les mises en garde contre la venue dans le pays de casques bleus turcs, accusant Ankara de s'être rangé ouvertement du coté des Musulmans et prévenant des «conséquences fatales» qu'aurait un tel déploiement.

Le secrétaire général de l'Onu, Boutros Boutros-Ghali, incapable de réunir les forces dont il a besoin pour superviser les différents cessez-le-feu en vigueur en Bosnie, a accepté à contre-coeur les casques bleus qu'Ankara tient à envoyer. L'Onu n'a pas même trouvé pour l'instant la moitié des casques bleus supplémentaires dont elle a décidé l'envoi pour veiller au maintien des cessez-le-feu à Sarajevo et en Bosnie centrale.

Mais, les Turcs étant considérés comme pro-musulmans, Momcilo Krajisnik, membre influent de la direction des Serbes de Bosnie, a protesté auprès de l'Onu, dans une lettre où il va jusqu'à évoquer l'occupation, pendant cinq siècles, des Balkans par les Ottomans.

L'émissaire spécial américain Charles Redman est arrivé hier à Sarajevo pour des entretiens avec le gouvernement, dominé par les Musulmans, au sujet de la mise en oeuvre du projet de fédération islamo-croate en Bosnie. Le parlement des Croates de Bosnie a approuvé hier ce projet de fédération, déjà accepté par les dirigeants des deux communautés, et l'on s'attend à ce que le parlement bosniaque (musulman) fasse de même lundi.

Sur le terrain, Serbes et Musulmans se sont accusés de poursuivre les attaques dans le nord de la Bosnie, qui reste le principal théâtre de la guerre depuis qu'ailleurs des trêves sont entrées en vigueur. Des casques bleus britanniques dans la poche de Maglaj (centre-nord de la Bosnie) ont déclaré avoir détruit un bunker serbe qui avait tiré sur eux vendredi. Un porte-parole des casques bleus dans la région a déclaré que les forces serbes déployées aux environs de Sarajevo continuaient à gêner la circulation des convois d'aide humanitaire, malgré les accords conclus pour les laisser passer librement.

La Jeune Presse

ÉCOLES

Des déficients comblés

■ Le cégep du Vieux-Montréal accueille, depuis août 1991, une dizaine de personnes ayant une déficience intellectuelle en compagnie de deux éducatrices. On les voit un peu partout dans le cégep occupées à diverses tâches: entretien ménager, classement, récupération, autofinancement.

Ce programme requiert la coopération d'étudiants bénévoles qui, quelques heures par semaine, accompagnent les participants dans leurs différentes tâches. L'expérience bénévole se vit de différentes façons: pour certains c'est l'opportunité de réviser valeurs et priorités pour d'autres, c'est une façon d'apprivoiser une réalité inconnue.

L'année dernière, le projet faisait des petits et migrait au cégep Maisonneuve, où six déficients intellectuels viennent acquérir des habilités qui leurs permettront peut-être un jour de fonctionner dans un milieu de travail moins encadré. Car l'ultime objectif de ces programmes est de faire sortir les «stagiaires» du cadre institutionnoel. Certains y sont déjà parvenus et travaillent, quelques heures par semaine, dans des commerces des quartiers environnants.

Le tout dernier-né de ces projets a vu le jour en janvier 1994 au cégep Bois-de-Boulogne.

Marie-Chrystine MICHEL
Cégep du Vieux-Montréal

AGENDA

■ Y a-t-il parmi vous des malades de l'impôt qui sont traumatisés par la préparation de leur future déclaration de revenus? Ceux et celles qui ont répondu oui auraient avantage à courir jusqu'à l'UQAM aujourd'hui, entre 9h et 16h. Des étudiants du cours de fiscalité en Sciences comptables se proposent de préparer gratuitement votre déclaration. Cette clinique d'impôt, maintenant une tradition à l'UQAM, s'adresse évidemment à ceux qui ne disposent que d'un revenu modeste.

o

■ Les gagnants du concours Cégep Rock seront connus cette semaine. Les éliminatoires auront lieu au Club Soda, les mercredi et jeudi 30 et 31 mars et le vendredi 1er avril. Par la suite, le groupe Zébulon, gagnant de l'Empire des futures stars l'an dernier, fera vibrer la salle, le samedi 2 avril. Enfin, le dimanche 3 avril, se tiendra la finale de Cégep Rock. Le Club Soda est situé au 5240, avenue du Parc. Les billets sont vendus au coût de 5$.

o

■ Le 20e Championnat d'échecs du Québec se tient cette année au cégep Édouard-Montpetit, les vendredi, samedi et dimanche 1er, 2 et 3 avril. Tous les étudiants de niveau collégial sont invités à y participer, individuellement ou en équipe. Ces dernières doivent être composées d'une minimum de cinq joueurs fréquentant le même collège. Les participants peuvent s'inscrire dans l'une ou l'autre des trois catégories, selon leur calibre. Les inscriptions (18$ par joueur) se feront au collège Édouard-Montpetit, avant le début du tournoi.

LA JEUNE PRESSE est une initiative du service de l'information de LA PRESSE. Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.

Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808).

Adresse: LA JEUNE PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

Le mur de la honte: racisme à Maisonneuve?

■ Depuis le lundi 21 mars, une étrange pétition circule au collège Maisonneuve. Parce qu'un groupe important d'étudiants haïtiens se tient derrière un muret de la place centrale du cégep, un professeur, appuyé par des étudiants de technique d'intervention en délinquance, demande la destruction du mur... pour favoriser l'intégration de ces jeunes Noirs!

Dès la mise en route de la pétition, de vives réactions se sont fait entendre dans la population étudiante, stimulant les commentaires racistes chez les uns et l'indignation chez les autres. On n'avait pas vu de débat aussi animé au cégep depuis la fondation de l'Association des gays et lesbiennes!

Pour l'association étudiante, cette pétition constitue un cas flagrant de discrimination envers la communauté haïtienne. «C'est du racisme, c'est clair. On n'a pas essayé d'empêcher les gangs de techniques policières de se tenir ensemble à la cafétéria et on n'enlèvera pas les fauteuils et les murs à la bibliothèque parce que les Vietnamiens se regroupent là», affirme Mathieu Jean, membre de l'exécutif. De toute façon, cela ne ferait que changer le mal de place, parce qu'ils vont se regrouper ailleurs en se sentant encore plus rejetés, ajoute-t-il. «Tout ce que veulent ces jeunes, c'est avoir une place pour vivre leur vie étudiante ensemble et comme ils le désirent», dit encore Mathieu Jean.

ÉCOLES

Ce qui choque le plus l'association dans cette histoire, c'est la manière dont elle a été menée. Une pancarte expliquant l'objet de la pétition a été placée à l'entrée de la cafétéria, incitant les étudiants à venir signer, mais sans personne pour expliquer en détails le but de la démarche.

Mais pour les Haïtiens qui se tiennent dans le «ghetto maudit», la solidarité du geste ne paraît pas évidente. Watson Pierre, un habitué de la place, explique que les initiateurs du projet avaient commencé par sonder le terrain auprès du groupe haïtien qui n'était pas du tout en faveur de l'altération du mur. «Si on se tient ici, c'est qu'on veut être ensemble. Au vivoir, je serais le seul Noir et je ne me sentirais pas accepté. Mais n'importe qui peut par contre venir s'asseoir avec nous, on ne rejette personne.»

Un comité spécial a été formé par le directeur des affaires étudiantes, Gilles Sauvé, pour trouver des solutions constructives au problème soulevé par les étudiants d'intervention en délinquance. Deux membres de l'association étudiante travailleront sur le comité en collaboration avec la direction du cégep et des membres du groupe d'entraide interethnique du collège, ainsi que quelques étudiants haïtiens. Le comité étudiera entre autres un projet de café étudiant multiculturel qui pourrait devenir un lieu de rencontre pour les jeunes de diverses origines ethniques.

Stéphanie KENNAN
Collège Maisonneuve
Montréal

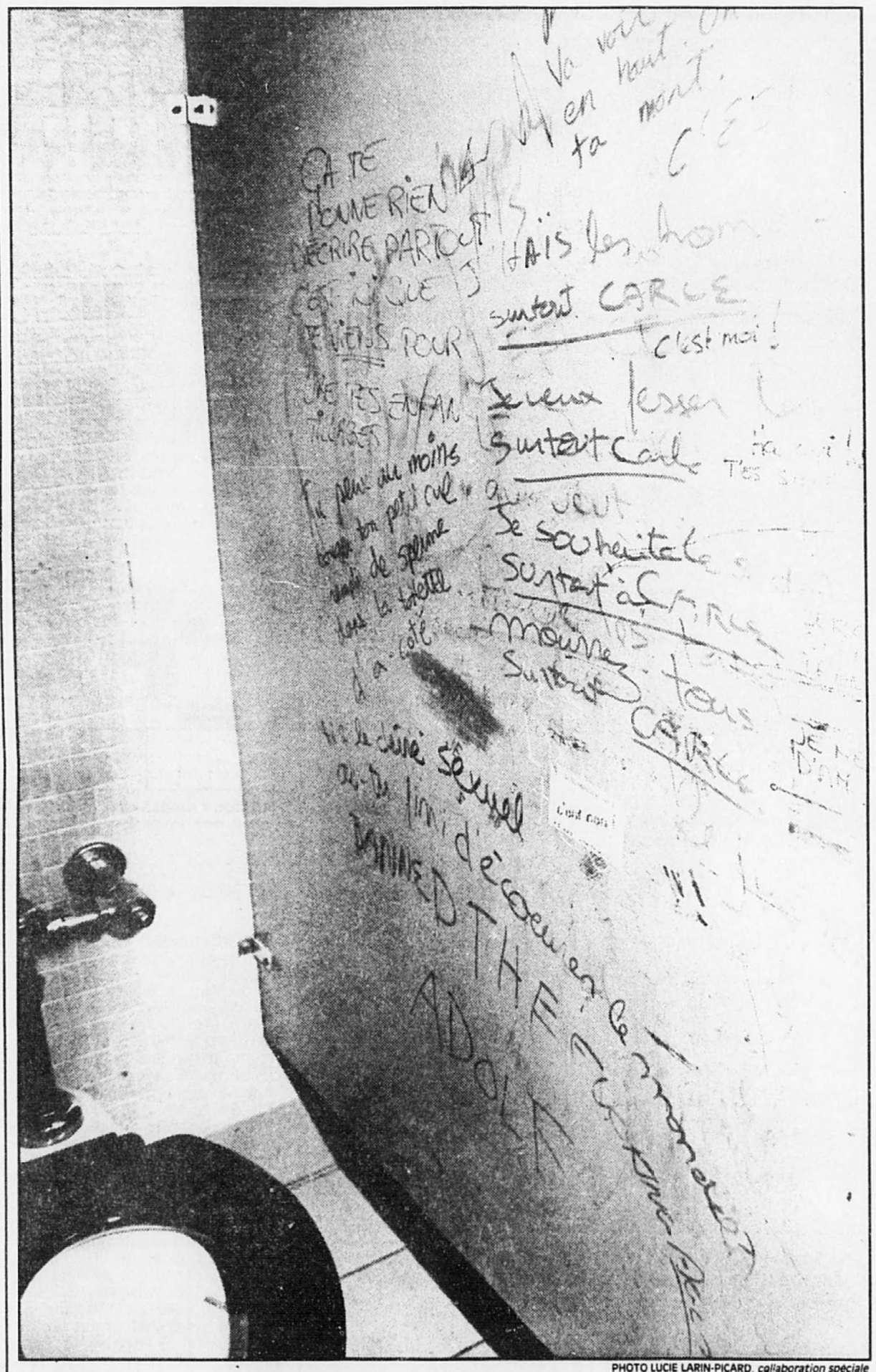

PHOTO LUCIE LARIN-PICARD, *collaboration spéciale*

Les murs des toilettes des hommes disparaissent littéralement sous les slogans homophobes.

Le cégep de l'Est est aussi le théâtre d'une campagne anti-gay

■ Depuis la fondation d'une association gay et lesbienne au cégep Maisonneuve en septembre 1992, l'homophobie est devenu un problème incontournable dans cette institution. La situation a atteint un seuil critique depuis quelques jours, les toilettes des hommes étant envahies par un nombre incalculable de graffitis haineux et d'une extrême violence.

Carle Bernier-Genest, ancien président de l'AGLM (association gay et lesbienne du collège Maisonneuve) a dénoté depuis janvier 1993 pas moins d'une centaine de graffitis qui vont du plus direct («À mort les homosexuels») jusqu'au plus poétique («Pendons tous les fifs au mât du stade»). Ce phénomène est devenu tellement important que certains homophones vont même jusqu'à se donner des surnoms, ce qui fait que tous connaissent maintenant les tristement célèbres *Chat, Justicier* et *Adolph*. Et cela sans compter les monsieurs X, et tous les fans qui se réclament de tel ou tel gribouilleur.

Mais les élans graffitiques de ces messieurs ont bien fini par franchir la porte des toilettes pour se retrouver, sous formes de lettres ouvertes, à l'AGLM et au journal étudiant. Dans ces lettres, le *Chat*, puis ensuite le *Justicier*, ont pu expliquer à quel point ils détestaient «les vulgayres homosexuels» et comment les hommes ne les excitaient pas.

Victimes de censure au journal *Le Trait d'Union*, le *Justicier*, imité par *Adolph*, a réitéré avec de nouveaux graffitis en plus de déchirer quotidiennement les affiches de l'AGLM à la grandeur du cégep. On a même vu lors d'un party au cégep des jeunes brûler une affiche de l'association devant plusieurs témoins.

Avec l'ampleur qu'a pris le phénomène ces derniers temps, plusieurs étudiants ont commencé à se demander si un groupe homophobe organisé n'était pas derrière ces manifestations d'intolérance. Le cégep Maisonneuve étant situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, un secteur réputé pour ses groupes racistes, dont un bastion important du KKK, le doute semblait justifié.

Selon Nathalie Moreau, du Comité contre le racisme d'Hochelaga-Maisonneuve, il n'existe pas jusqu'à preuve du contraire de groupe homophobe organisé dans le quartier. Mais comme elle nous l'a mentionné: «L'homophobie fait partie du discours du KKK et des groupes racistes. Pour ces gens-là, il faudrait éliminer tous les gays et les lesbiennes».

Malgré tout, Carle Bernier-Genest se dit convaincu qu'il y a à tout le moins une complicité indirecte de l'administration du collège. Il fait remarquer que les concierges ne nettoient pas ces graffitis, bien qu'ils soient le plus souvent écrits au marqueur lavable. Il rappelle aussi qu'à la fondation de l'AGLM, l'administration avait arraché toutes les affiches faisant la promotion de l'organisme, en donnant pour toute explication le fait que les pubs faisaient trop «agence de rencontres».

Avec le temps, les manifestations homophobes au cégep ont eu des répercussions: il ne reste plus personne dans les locaux de l'AGLM, qui comptait l'an dernier 25 membres au meilleur de sa forme. Comme l'a raconté un ex-membre de l'AGLM qui désire rester ici anonyme: «Les graffitis, c'est sûr, ça n'aide pas! Cela vient confirmer nos peurs. Moi, ça m'a pris une session au complet à entrer dans le local, j'avais trop peur de me faire identifier comme gay».

Mireille Dufresne, une ancienne responsable de l'association nous a confirmé que les jeunes ont déjà tellement de difficulté à s'accepter comme homosexuel que les graffitis les influencent beaucoup: «Les gays ont déjà peur de ce qu'ils sont, ça ne les aide pas à venir chercher un soutien».

En attendant que d'autres étudiants prennent l'AGLM en mains, Carle tente d'orienter les jeunes qui veulent de l'aide vers d'autres organismes tels que Jeunesse Lambda, une association regroupant une soixantaine de gays de moins de 25 ans, ou encore au centre communautaire des gays et lesbiennes de Montréal.

Pour les gays cherchant de l'aide, il est toujours possible de téléphoner à «gay écoute» au 521-1508.

Stéphanie KENNAN
Collège Maisonneuve
Montréal

Que fait-on pour mesurer l'efficacité des profs?

■ La performance, le rendement et l'efficacité sont des termes très à la mode dans nos écoles. Qu'il s'agisse des résultats aux tests de français du ministère au secondaire, au collégial ou à l'université, les notes de la relève québécoise préoccupent tout le monde. Mais que fait-on au sujet de la performance de ceux qui enseignent? L'évaluation des enseignements est un domaine qui prend de l'essor en ce moment au Québec, et sur lequel il est intéressant de se pencher.

Il existe plusieurs façons de mesurer l'efficacité des professeurs. La première et peut-être la plus fondamentale étant les résultats des étudiants eux-mêmes. L'enseignant peut ainsi vérifier si ses élèves ont atteint ou non les objectifs du programme et apporter, si nécessaire, des corrections à ses techniques pédagogiques.

Des examens communs à tous les étudiants d'une même école où à toute la province permettent en plus d'établir des comparaisons entre les groupes, et d'isoler ceux qui sont plus ou moins performants.

La technique-miroir de l'évaluation des professeurs par la performance de leurs élèves présente toutefois de nombreux problèmes. Le milieu socio-économique, la motivation et l'intérêt des étudiants pour la matière sont autant de facteurs indépendants du professeur qui peuvent jouer sur les notes des étudiants. Les capacités intellectuelles et la formation déjà reçue par ces mêmes étudiants tiennent aussi un rôle important dans la réussite scolaire. Il y a d'excellents professeurs qui enseignent à des groupes d'élèves en difficulté.

ÉCOLES

Une autre façon de vérifier la qualité de l'enseignement est l'évaluation, selon une série de critères pré-définis, par des comités de pairs, ou encore par les principaux concernés: les étudiants. Ce procédé demeure toutefois assez subjectif, en subissant l'influence de la popularité ou du style du professeur. Qui n'a jamais passé un an avec cet enseignant sévère et exigeant, souvent haï de ses élèves, mais combien formateur?

Entre la théorie et la pratique

Au secondaire, mises à part certaines écoles privées, on semble peu enclin à introduire des politiques d'évaluation des enseignements. À la CECM, par exemple, il n'existe aucun programme précis dans le domaine. L'évaluation, selon M. Robert Mathieu, des ressources humaines, est laissée aux directions d'écoles. Celles-ci se contentent d'un suivi de leur personnel, en faisant des comparaisons internes, mais n'ont aucun critère précis dicté par l'administration centrale pour les guider. L'implantation d'un programme d'ensemble en la matière fait d'ailleurs partie des discussions de la revision de l'entente entre la commission scolaire et l'Alliance des professeurs.

Au collégial, la situation est différente. Le Conseil des collèges dispose d'une Commission de l'évaluation, chargée de l'aide à la mise en place et à l'évaluation, chargée de l'aide à la mise en place et à l'évaluation des politiques institutionnelles. Selon cette commission, 89 p. cent des collèges, publics et privés, disposaient en 1992 d'une politique d'évaluation des enseignements jugée «satisfaisante», et cette proportion ne cesse de croître. Ces politiques vont, selon les établissements, de la simple diffusion des plans de cours jusqu'à l'évaluation complète par les étudiants. À Brébeuf, par exemple, on demande aux étudiants de répondre à un questionnaire pour chaque professeur, en accordant une note pour tous les aspects du cours et en formulant des commentaires «constructifs» et anonymes.

C'est d'ailleurs cette forme d'évaluation par les étudiants que semble privilégier la Fédération des enseignants de cégep avec par contre quelques réserves. C'est toujours mieux que l'évaluation par les collègues souvent poussés par l'ambition personnelle, avoue Mme Nicole Fortin, responsable de l'information à la FEC. Ça n'en demeure pas moins une façon très bonne d'effecteur les mesures, confie-t-elle. Les moyens précis cependant à déterminer par la FEC qui voit l'évaluation comme un bon moyen de responsabiliser ses membres.

En somme, il reste encore beaucoup à faire du côté de l'évaluation du rendement des professeurs. Et même lorsque toutes les écoles seront dotées de politiques en la matière, il restera à voir ce qu'elles feront avec les résultats. Verrons-nous apparaître, comme dans certaines commissions scolaires du New Jersey, des primes de rendement? Les cancres accepteront-ils pour leur part, de porter le bonnet d'âne?

Simon-Jimmy PROULX
Collège Jean-de-Brébeuf
Montréal

Génies en herbe

En collaboration avec Genies en herbe Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A PAYS-BAS

La reine des Pays-Bas

1. Quelle est la troisième ville des Pays-Bas?
2. Quel pourcentage du territoire est sous le niveau de la mer?
3. Quel pourcentage de la population vit sur ce territoire?
4. Quel est le polder le plus grand?
5. Qui est reine des Pays-Bas?
6. Dans quelle discipline sportive s'illustre le Néerlandais Ruund Gullit?
7. Sous quel nom connaît-on mieux Geert Geerts?
8. Quelle ville néerlandaise a donné son nom à un traité où la France cédait à l'Angleterre l'Acadie et la baie d'Hudson en 1713?

B LITTÉRATURE

1. Quel écrivain espagnol a écrit 1800 comédies, 400 pièces religieuses, deux romans et beaucoup de poèmes?
2. Quel italien a écrit *Les Vierges aux rochers* et *Le Martyre de St-Sébastien?*
3. Qui a créé le personnage de Mazeppa?
4. Quels sont les prénoms des trois soeurs Brontë?
5. Dans quelle oeuvre de Maupassant retrouve-t-on le personnage de Georges Duroy?
6. Quel personnage russe a été créé par Jules Verne?
7. Quel est le nom de famille de Zazie dans *Zazie dans le métro* dans l'oeuvre de Queneau?
8. Dans quelle oeuvre de Camus retrouve-t-on le docteur Bernard Rieux?

C CHEMINS DE FER

1. Quel est le record de vitesse du TGV?
2. Dans quel pays circule le train TALGO?
3. Comment s'appelle le TGV allemand?
4. Où se séparent les lignes de chemin de fer Montréal-Jonquière et Montréal-Senneterre?
5. En quelle année a été construit le Transsibérien?
6. Quelle est la compagnie française régissant les chemins de fer?
7. Dans quel pays les trains appartiennent à la compagnie RENFE?
8. Quel était le wagon attelé à la locomotive et qui transportait du charbon et de l'eau?

D VILLES AMÉRICAINE

Associez les villes américaines avec leur État

1. Tulsa
2. Tucson
3. Wichita
4. Biloxi
5. Mobile
6. Texarkana
7. Chattanooga
8. Greensboro
9. Corpus Christi
10. Duluth

a. Oklahoma
b. Kansas
c. Caroline du Nord
d. Tennessee
e. Arizona
f. Alabama
g. Arkansas
h. Mississippi
i. Minnesota
j. Texas

E HISTOIRE FRANÇAISE

Il a prôné la non-intervention dans la guerre d'Espagne ?

1. Quel roi fut couronné en 1824?
2. Quel roi a succédé à François 1er?
3. Quel a été assassiné par Ravaillac?
4. Cet homme était évêque d'Autun en 1788, ministre des affaires étrangères en 1797 puis ambassadeur à Londres en 1830.
5. Qui entre 1880 et 1883 a instauré l'enseignement laïc?
6. Qui a prôné la non-intervention dans la guerre civile d'Espagne?
7. Qui était président avant De Gaulle?
8. Qui était amiral de la flotte française au début de la Deuxième Guerre mondiale?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Scrabble

Philippe Guérin

Comment chercher le scrabble ?

Lorsqu'on joue au scrabble, que ce soit en famille ou en club, il est toujours intéressant de scrabbler (placer sept lettres d'un seul coup). Au début, ce n'est pas très évident. Avec un peu d'expérience, et une bonne méthode de recherche, ça devient de plus en plus facile et on trouve plus rapidement.

Les scrabbleurs s'accordent à dire que la meilleure façon de chercher un mot avec des lettres mélangées est de commencer par la fin... Étant donné que plus de la moitié des scrabbles sont des conjugaisons de verbes du 1er groupe (en -ER comme aimer, manger, s'amuser et roupiller), savoir conjuguer devient primordial. Dans la langue française, il existe 37 terminaisons possibles aux verbes du 1er groupe. La recherche par terminaison verbale doit devenir un automatisme comme l'association d'un U au Q.

Alors, scrabbleurs, rouvrez vos *Bescherelle* et révisez vos conjugaisons sans oublier le passé simple de l'indicatif (j'aimai, tu mangeas, il s'amusa, nous roupillâmes, vous vous levâtes, ils travaillèrent) et l'imparfait du subjonctif (que je rédigeasse, que tu agréasses, qu'il somnolât, que nous éditassions, que vous étudiassiez, qu'ils conjuguassent)!

Exercices

Voici 37 tirages à solution unique. Vous devinez aisément qu'ils correspondent aux 37 terminaisons verbales du 1er groupe.

1. *AACCLMUU*
2. *AADIILSV*
3. *AADORSST*
4. *AAEEGLRS*
5. *AAEILRVZ*
6. *AAILPPT*
7. *ABCEJOTT*
8. *ACEEHLMS*
9. *ACEISTUX*
10. *ACMNOORS*
11. *AEEELSSV*
12. *AEEIRSVZ*
13. *AEFMPRRU*
14. *AEGIPRRU*
15. *AEILNOTU*
16. *AEIRSTTW*
17. *AEOPSSTT*
18. *AIMNOSSU*
19. *AINNNOTV*
20. *CELMOOPT*
21. *EEEISTUZ*
22. *EEENNRST*
23. *EEERSSUY*
24. *EFLMORUZ*
25. *EMNOPRTT*
26. *AAEEINRTX*
27. *AAEHLNSST*
28. *ACENOSSST*
29. *ADEIOSSTZ*
30. *ADENOORRS*
31. *AEEIJKRRS*
32. *AEGIORRTU*
33. *AINOOSSST*
34. *BCEEHIRUZ*
35. *BEEINRRST*
36. *BELNORRTU*
37. *EIIKNORSS*

Autres petits trucs

Après avoir cherché par terminaison verbale, il faut penser aux finales classiques comme -ABLE (jetable), -AGE (couchage), -AIS (javanais), -AL (matinal, récital), -EAU (plateau), -ENT (aisément), -ERIE (causerie), -EUR (docteur), -EUSE (causeuse), -EUX (niaiseux), -IEN (cégépien), -IF (combatif), -ILLE (pastille), -ION (passion), -ISME (érotisme), -ISTE (nudiste), -ITE (activité, bronchite), -IVE (gencive, abusive), -OIR (abattoir), -OIS (hongrois), -OLE (agricole), -ON (diapason), -ULE (ridicule), -UM (aluminium) et -URE (teinture).

Il ne faut pas pour autant oublier de tenter des regroupements de lettres pour diminuer le nombre de combinaisons possibles à chercher. Par exemple, en regroupant les deux T du tirage E-E-L-R-S-T-T, c'est comme si on ne cherchait qu'avec six lettres et le mot LETTRES se trouve plus rapidement. Pensez aussi aux combinaisons de lettres usuelles comme LL, NN, SS, CH, PH, MB, MP, OU, ON, AU, ...

Solutions

Le trait d'union n'est présent que pour séparer les 37 terminaisons des radicaux des verbes du 1er groupe.

1. *Accumul-a*
2. *Valid-ais*
3. *Torsad-as*
4. *Egal-eras*
5. *Raval-iez*
6. *Palpit-ai*
7. *Object-at*
8. *Léch-âmes*
9. *Excus-ait*
10. *Amorç-ons*
11. *Elev-asse*
12. *Avis-erez*
13. *Parfum-er*
14. *Purg-erai*
15. *Lou-aient*
16. *Twist-era*
17. *Post-âtes*
18. *Amus-ions*
19. *Innov-ant*
20. *Complot-e*
21. *Zieut-ées*
22. *Etrenn-es*
23. *Ressuy-ée*
24. *Formul-ez*
25. *Tromp-ent*
26. *Ax-eraient*
27. *Hâl-assent*
28. *Cont-asses*
29. *Dot-assiez*
30. *Ador-erons*
31. *Jerk-erais*
32. *Gour-erait*
33. *Ôt-assions*
34. *Bûch-eriez*
35. *Bris-èrent*
36. *Brûl-eront*
37. *Ski-erions*

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club ou dans un tournoi. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à: Pierre Q.T. Nguyen; Chronique de scrabble, La Presse; 7, rue St-Jacques; Montréal H2Y 1K9.

Partie homologuée du club «Les lettres de mon moulin» de Terrebonne disputée le 18 mars 1994.

TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1. TUEYLKI			
2. UEY+AAGM	KILT	H5	26
3. /AEUUCS?	EGAYAI	6C	36
4. EETFUNO	CAUSEU(R)	9E	74
5. TIINNRO	FORTUNÉE	K7	70
6. TINRO+CM	INFORTUNEE	K5	24
7. T+AEDNU?	MICRON	8A	36
8. EELLHOV	MEDU(S)ANT	A8	77
9. ELO+INUF	VALOCHE (1)	E5	60
10. OU+GNSPM	FELINE	14J	34
11. GS+IAAOS	POUMON	8J	34
12. EJIPORW	AGONISAS	12H	72
13. JI+EEETQ	COWPER (2)	C8	40
14. IEQ+ABME	JETEE	C2	24
15. IEQME+HS	BAI	B6	36
16. /OEVIUDQ	EMISE	15H	42
17. OEVD+RSZ	QUOI	N6	27
18. ODR+LLIR	VESSEZ (3)	O10	54
19. OR+AAETR	DRILL	L1	18
20. BDEHRTX	ARATOIRE	3G	70
	TEX	D1	33
			887

Commentaires:

1— VALOCHE, valise. Solo de Diane Trudeau.

2— COWPER, appareil utilisé en sidérurgie pour récupérer la chaleur des hauts fourneaux.

3— VESSER, émettre une vesse (pet silencieux).

Résultats:

		Pts
1re	Renée Gaudette	855
2e	Pierre Q.T. Nguyen	838
3e	Jeanne Lapointe	741
3e	Gérard Pageau	741

Crucigrammes

Nicole Hanequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).

Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

1-2 5-6 3-4 2-3 6-7 7-8 4-5 8-9

DÉFINITION Être fabuleux. (ACEENRTU)

MOTS	DÉFINITIONS
1. C_____	Bloquera quelque chose de mobile. (8 lettres)
2. E_____	Rédigeront. (8 lettres)
3. C_____	Maîtriser la violence d'un sentiment (v. pr.). (8 lettres)
4. C_____	Admettent comme réel. (7 lettres)
5. R_____	Se dit de quelqu'un qui a quitté son pays pour des raisons politiques. (7 lettres)
6. F_____	Note. (7 lettres)
7. A_____	Haut commandement de la marine militaire. (8 lettres)
8. F_____	Se trouvera dans un groupe. (8 lettres)
9. M____	Refléter. (5 lettres)

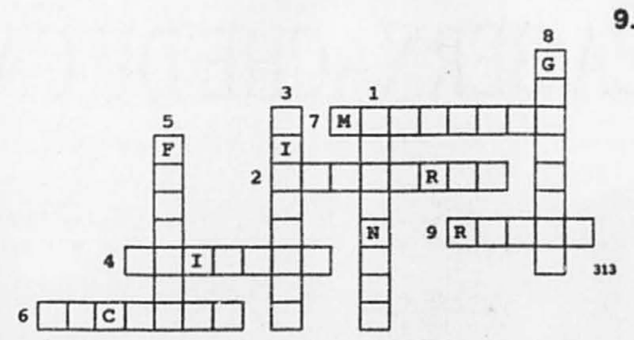

313

SOLUTION DU No 312:

1. SPÉCIAUX — SPACIEUX
2. RENCOGNÉ — ENGONCER
3. OUTRAGE — ROUTAGE
4. DANSERA — NASARDE
5. AVINERONT — NERVATION
6. RAIENT — NAÎTRE
7. RUSAIENT — INSTAURÉ
8. SOURDES — SURDOSE
9. POUSSAI — ASSOUPI

Anacroisés

Philippe Guérin

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans** *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: C C N O O O
5: A A C R S S (2)
8: A A B D E L
12: A A C D E H I R
14: A A E H I N W
15: A A E I L X
16: E F I L O S U
18: E E I L R S S U (3)
20: E E M S S U (4)
21: E E N R S S T U (3)
22: A A E I P T
23: A A E M P R S S (2)
25: E L N N T U
27: A D E E R S U (2)
28: A E E I L X
29: E I L N O S (6)
35: O P R S S T
38: C E I N O R U
39: A I O R R S (3)
40: E E E I P R
41: A E E E G I S S
42: A C E I P S (2)
43: A I M O P T
44: E I L L N O T
45: A E L N T T (2)
46: A D E L O R T (2)
47: E E I L N S (6)
48: E E E I N N S S (2)
49: E E I M S Z

VERTICALEMENT

1: A C E O R T T (2)
2: A E O R R T U (4)
3: A A C E E N N N
4: C C E I O S
5: E E I M S S S X
6: A A C H S S S
7: A E E L S W
8: B E E E L S T T
9: A A I M N U X
10: D E E E S S
11: E E E L S S U
13: A A D D E R U
17: E I I N N O S U
18: A E L R R U (3)
19: A E E E P R T U
24: E N O S S T (3)
26: E E E I M N U V
27: A E O R R U (2)
30: C E I I I L L T
31: E E I L L O R R
32: A E E N R R S T (8)
33: A B E E I L L (2)
34: E H I I P P S (2)
35: A E N S T U (3)
36: E I N P S S T
37: A E E F L O T
39: E I L P R S (3)

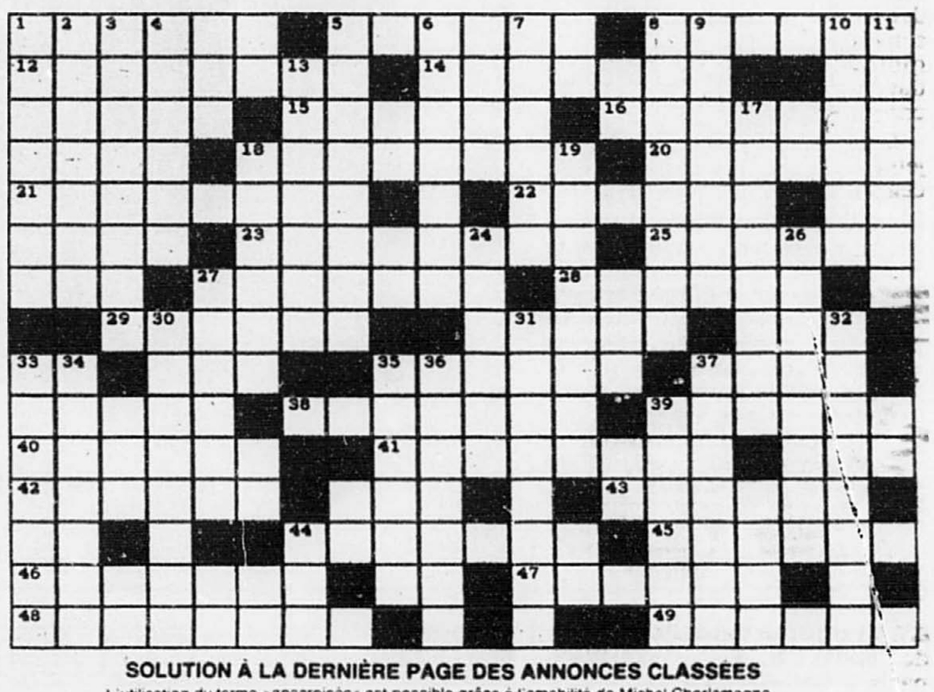

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

L'utilisation du terme «anacroisés» est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(NETTOYER)

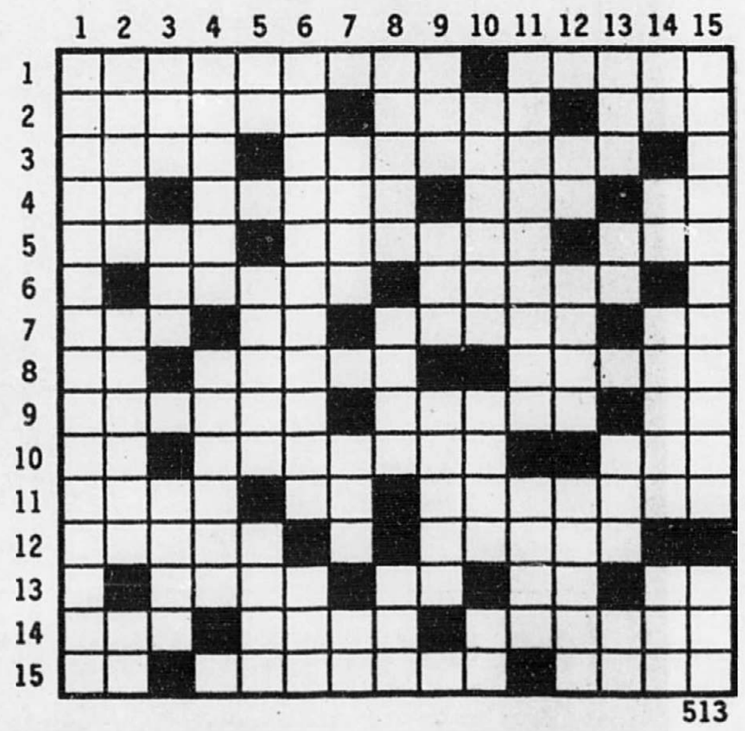

513

HORIZONTALEMENT

1 Nettoyer — Pour nettoyer.
2 Poli par frottement avec un abrasif — Petite brosse — Volcan actif du Japon.
3 Se prend pour se laver — Nettoyer et unir.
4 Prénom d'un bandit — Gagne par ruse — Société américaine fondée en 1885 — Note.
5 Cauchemar — Exaspéré — Qui a perdu sa fraîcheur.
6 Qui concerne la bouche — Entreprise industrielle.
7 C'était une affirmation — Thallium — Plante herbacée dont on cultive une espèce fourragère — Son début se fête.
8 Article — Chagrin — Roche.
9 Parfaite — Fatiguée — Molybdène.
10 Épluché — Ligne saillante sur une surface — Possessif.
11 Meubles — Participe passé — Nettoyée.
12 Personnes — Mouvement impétueux.
13 République islamique — Symbole chimique — Se porte — Aluminium.
14 Amoncellement de choses en hauteur — Coule en Sibérie — Délivre de ce qui bloque.
15 Préposition — Nettoie — Divisions.

VERTICALEMENT

1 Pour se laver.
2 Semblable en quantité — Mené à un comportement — Chef.
3 Vagissement — Action de dérober — Rangements.
4 Passer sous l'eau — Faire la toilette d'un animal domestique.
5 Ils sont quatre — Singe — Taché.
6 Sert à laver les planchers — Propre.
7 On y brûle du bois — Considérés — Mot d'enfant.
8 Se présenter en justice — Poilu — Récipient.
9 Un peu de lumière — Ville du Nigeria — Grande plante ligneuse vivace.
10 Renard polaire — On y met de l'eau — Fourreau de métal.
11 Monnaies des Romains — Nettoie.
12 Conjonction — Grand-mère — Maxime.
13 Volt-Ampère-Réactif — Pronom personnel — Mollusque comestible — Altesse royale.
14 Coccyx — Marque la possession — Grande quantité — Vieillesse.
15 Maladie produite par l'action des poussières — Laizes.

■ **SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN**

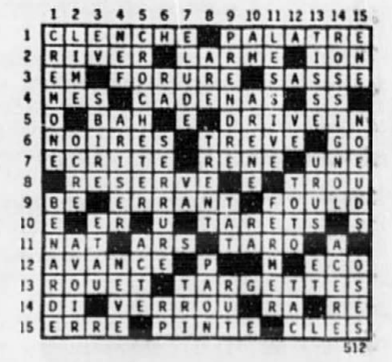

512

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

À tire-d'aile...

Un grand duc passe à l'attaque dans l'Outaouais

PIERRE GINGRAS

L'affaire s'est déroulée en février 1992, au lac de la Sucrerie, à Vendée, dans l'Outaouais.

La petite Stéphanie Côté, alors âgée de 11 ans, joue avec son petit frère dans la cour, près de la maison. Nous sommes en fin de journée, après le souper, et le jour se fait plus sombre. Voilà que surgit de nulle part un grand oiseau silencieux qui se jette sur Stéphanie. L'enfant est terrifiée. Elle n'a pu voir venir l'attaque et l'oiseau se cramponne au dos de la fillette, à la tête, et laissera une cicatrice à l'oreille. Les cris des enfants amènent le grand duc à délaisser sa victime rapidement.

Stéphanie est amené à l'hôpital pour les premiers soins mais heureusement, on constate qu'elle a eu plus de peur que de mal.

Au cours des jours qui suivent, le hibou est toujours là, dans l'arbre, en face de la maison, ou sur la rampe du balcon, racontait cette semaine Linda Côté, la mère de Stéphanie. « Nous avions vraiment peur, dit-elle. On croyait l'oiseau atteint de la rage ». Plus tard, le grand duc s'est élancé sur un voisin qui passait par là mais ne réussit qu'à effleurer sa victime.

On appelle alors les agents de conservation qui donnent la permission d'abattre l'animal.

La carcasse est ensuite apportée chez un vétérinaire de Saint-Jovite qui n'en croit pas ses oreilles. « En 20 ans de pratique, je n'avais jamais entendu parler d'une histoire semblable à propos d'un hibou », raconte le vétérinaire Jean-Guy Crête. Il se souvient notamment que l'oiseau avait plusieurs pics de porc-épic dans les serres, à la tête, et qu'il avait les deux yeux perforés. La bête était aussi d'une maigreur extrême qui démontre qu'elle souffrait de la faim. Doté d'une ouie très sensible, le grand duc a probablement attaqué la fillette en se fiant au bruit que faisaient les enfants.

Les analyses effectuées par la suite ont d'ailleurs démontré que le hibou n'était pas atteint de la rage. Il semble d'ailleurs que dans la nature, cette maladie n'est pas présente chez les oiseaux.

Un intérêt pour les chapeaux de poils

Les attaques de rapaces à l'endroit des humains sont extrêmement rares. Mais on sait que le grand duc, par exemple, peut devenir très dangereux quand il protège ses petits. L'intrus qui dérange la petite famille risque de passer un mauvais quart d'heure et de se retrouver avec des séquelles importantes.

Pierre Bannon, de la Société québécoise de protection des oiseaux, se souvient que dans un parc du quartier Côte-Saint-Paul, il y a une quarantaine d'années, un grand duc s'en était pris à des passants. L'oiseau fut finalement abattu.

Dans son ouvrage *The Audubon Society Encyclopedia of North American Birds*, John K. Terres raconte que l'on a signalé à quelques reprises dans le passé des attaques « gratuites » de grands ducs à l'endroits d'humains. Les oiseaux s'en prenaient notamment à leur chapeaux de poil qu'ils confondaient avec une proie quelconque.

Répandu de la limite des arbres, au nord, jusqu'au sud de l'Amérique du Sud, le grand duc est le plus puissant des rapaces nocturnes avec son petit cousin le harfang des neiges. Il est aussi présent dans plusieurs villes, notamment à Montréal où il bouffe entre autres des rongeurs, des oiseaux mais aussi des chats domestiques et des mouffettes. Dans la nature, son régime alimentaire est très varié mais il a une prédilection particulière pour les lièvres et les lapins, ainsi que les « bêtes puantes », selon la disponibilité. (Sauf quelques exceptions, les oiseaux ne perçoivent pas les odeurs.)

Il arrive aussi aux grands ducs de s'en prendre aux porcs-épics. Mais le phénomène semble plutôt rare, fait valoir Stéphane Lair, un des responsables du Centre québécois sur la santé des animaux sauvages. Sur les 185 grands ducs qui ont été traités par le groupe au cours des dernières années, seulement cinq avaient été « victimes » du rongeur. Dans certains cas, il a été facile d'extirper les pics mais dans d'autres, il a fallu tuer l'oiseau, les blessures étant trop importantes pour permettre sa survie.

LA BERNACHE DU CANADA

KIT HOWARD BREEN

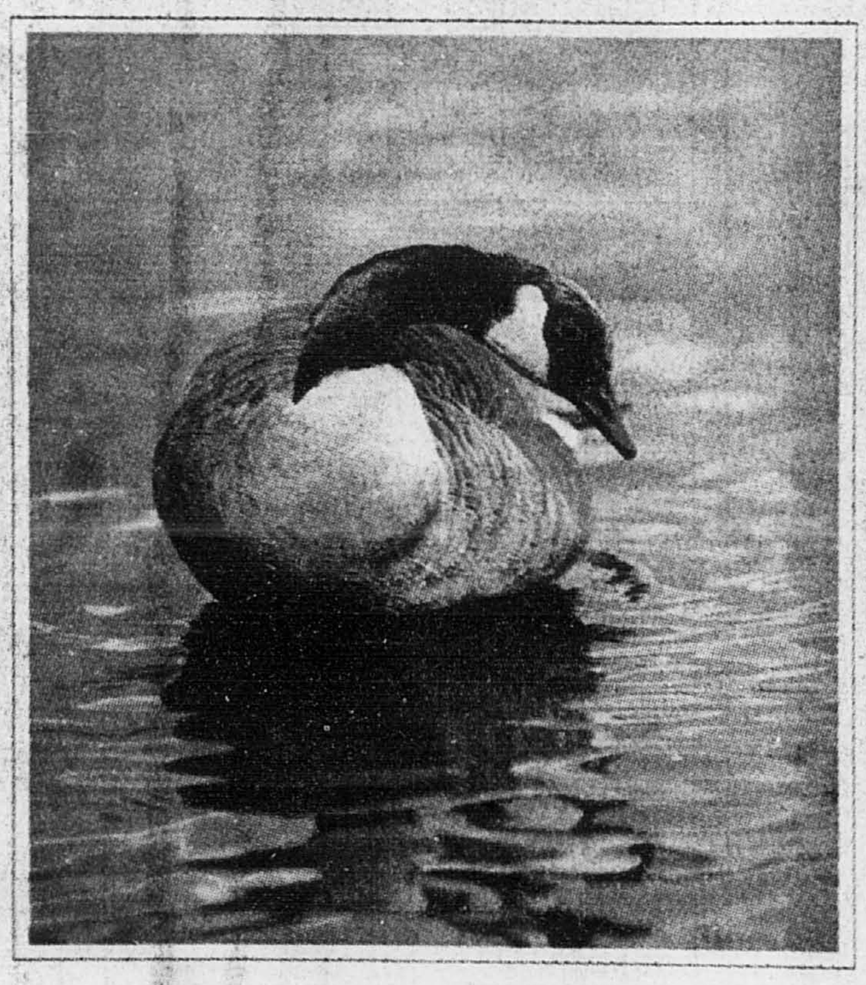

BROQUET

Le carnet d'observation

LES PREMIÈRES OIES DES NEIGES SONT ARRIVÉES

■ Ça sent le printemps!

Les premières **oies des neiges** sont arrivées et deux petites volées ont été aperçues le 12 mars à Longueuil et Lachenaie. S'il s'agit d'une date plutôt hâtive, on s'accorde à dire que le gros des troupes se fera encore attendre un petit moment. Mais plusieurs indices montrent aussi que la migration est commencée chez nos volatiles.

Les **alouettes cornues** sont arrivées depuis un bon moment mais elles sont particulièrement nombreuses ces jours-ci, le long des chemins de campagne, en train de manger quelques brins d'herbe sèche. On signale aussi la présence de **goélands à bec cerclé**, de **busards Saint-Martin**, de **carouges**, de **buses à épaulettes** et même de deux **urubus** aperçus en fin de semaine dernière dans le coin d'Hemmingford. Des observateurs ont aussi découvert trois **mésanges bicolores** à Saint-Armand, dans le sud-ouest, ainsi qu'un **pic à ventre roux**, un oiseau rare qui a passé l'hiver dans ce coin de pays, à une mangeoire.

Plusieurs espèces de canards commencent aussi à arriver chez nous, notamment dans les eaux vives du parc de la Côte-Sainte-Catherine (**garrot de Barrow, morillon à dos blanc, petit morillon, morillon à collier**). Les **mésanges** nous font maintenant entendre leur chant caractéristique du printemps et les **étourneaux** sont plus en voix que jamais.

Par ailleurs, j'arrive d'une semaine de vacances au lac Supérieur, à deux pas de Mont-Tremblant où j'ai pu observer mes mangeoires à loisir. Les **durs-becs de pins** étaient toujours là le 12 mars, surtout des femelles, mais ils nous ont faussé compagnie par la suite. Les **sizerins flammés** se comptaient encore par dizaines en fin de semaine dernière. Les **mésanges** et les **sitelles à poitrine rousse** sont aussi fidèles. Une agréable surprise: deux **grands pics** en train d'examiner un gros sapin en quête d'insectes se réveillant sous l'effet du soleil. Les deux oiseaux se sont laissés observer de longues minutes.

UN TEXTE COUPÉ...

■ Je vous parlais la semaine dernière d'un lecteur qui conseillait d'installer plusieurs cabanes afin d'accomoder hirondelles et moineaux pour attirer plus d'hirondelles chez lui. Je disais que j'avais aussi tenté l'expérience avec succès. Mais je faisais aussi une mise en garde qui a été omise dimanche dernier. En effet, l'équation « plus de nichoirs, plus d'hirondelles », ne marche pas à tout coup. Il arrive que les moineaux sont plus persistants qu'on le voudrait bien et qu'ils utilisent toutes les cabanes disponibles. Il faut dire qu'en ville et dans nos banlieues, le moineau est chez lui, l'hirondelle étant plutôt un oiseau qui niche dans les arbes morts des marécages.

RENCONTRE DES AMATEURS D'HIRONDELLES

■ Les observateurs d'hirondelles sont invités à participer à une rencontre sur l'hirondelle bicolore qui aura lieu aujourd'hui, le 27 mars, à 12 h 30, à la Maison du Père, au 550 Boulevard René-Lévesque est, à Montréal. On se renseigne auprès de Maurice Fraser au 466-1611.

Parution...

La maison Broquet vient de publier un ouvrage intéressant sur notre outarde, un volume au ton léger qui se distingue surtout par la grande qualité de ses photographies. Publié en traduction, « La bernache du Canada » est écrit par Kit Howard Breen qui a aussi réalisé la majorité des photos. L'ouvrage de 96 pages se vend 19,95 $.

Écologie et environnement...

Le blanc, l'ondulé et le puant

DANIEL GAGNON
collaboration spéciale

On aurait aussi bien pu intituler cette chronique « La trilogie du seigneur des sous-bois », parce qu'elle traite du trille, une superbe fleur printanière. Tout est en trois ou en multiples de trois chez le trille, sauf la fleur solitaire: trois feuilles, trois sépales verts, trois pétales, six étamines — les parties mâles. Même l'ovaire a trois cavités et trois stigmates! Les trilles sont des espèces des régions tempérées de l'Amérique du Nord et de l'est de l'Asie. Parmi 25 espèces, la majorité sont nord-américaines. Au Québec, trois espèces sont communes dans le sud et une quatrième se retrouve plus au nord et à l'est. Si vous avez la chance de faire une excursion dans le sud des Appalaches, au parc national des Great Smokies, vers la fin avril, vous verrez six autres espèces en plus des quatre connues ici. Les Appalaches du sud-est de l'Amérique du Nord constituent LE centre de diversification des trilles. Ce groupe de plantes y aurait vraisemblablement évolué il y a plus de 50 millions d'années.

Les trilles font partie d'une flore ancienne qui date de l'ère géologique tertiaire, dont le début a été marqué par l'extinction des dinosaures, il y a 65 millions d'années. À cette époque reculée, les continents nord-américain et eurasien ne formaient qu'une seule masse continentale. La végétation était relativement uniforme sur toute son étendue. Les montagnes Rocheuses de l'ouest nord-américain et les Himalayas de l'Asie n'existaient pas encore. Leur influence majeure sur le climat ne se faisait donc pas encore sentir. Ces chaînes de montagnes, en bloquant le passage des vents dominants, créent un climat très humide sur les pentes qui sont face au vent et un climat très sec sur les pentes à l'abri du vent. Ce patron s'observe très bien dans l'Ouest canadien. D'un côté des Rocheuses on trouve les forêts côtières d'arbres géants sous climat très humide et de l'autre côté les prairies de l'Alberta et de la Saskatchewan sous climat très sec.

Les plantes dont l'origine remonte au tertiaire occupent typiquement des forêts dominées par les arbres feuillus, poussant sous des climats humides. Ce genre de forêt feuillue se retrouve dans tout l'est de l'Amérique du Nord, y compris le sud du Québec, ainsi que dans le nord-est de l'Asie, soit en Chine, en Corée et au Japon. Beaucoup de genres de plantes de ces forêts ont des espèces semblables en Amérique du Nord et dans l'est de l'Asie. C'est le cas des trilles, mais aussi du ginseng, des magnolias, des platanes et des catalpas. Cette séparation extraordinaire dans la distribution de ces genres de plantes a été remarquée depuis longtemps par les botanistes. Si la dérive des continents et l'apparition de chaînes de montagnes ont rendu le climat impropre à ces espèces à beaucoup d'endroits, pourquoi ne les retrouve-t-on pas dans les forêts d'Europe?

PHOTO DANIEL GAGNON, *collaboration speciale*

Le trille ondulé, le moins commun des trilles des environs de Montréal.

Pour le touriste, la végétation feuillue de l'Europe a l'air diversifiée à première vue. Elle est en fait très pauvre en espèces, comparativement à l'Amérique du Nord et à l'Asie. Durant l'époque géologique Quaternaire, qui suivit le tertiaire, de multiples glaciations ont forcé à maintes reprises la migration des plantes vers le sud. Les refuges alors disponibles pour les plantes de l'Europe n'offraient pas de conditions suffisamment favorables pour assurer leur survie. Au fil des glaciations successives, plusieurs espèces de la flore tertiaire se sont donc éteintes en Europe. Mais on retrouve toujours leurs fossiles, ce qui prouve qu'elles étaient présentes avant les glaciations.

Revenons au 20e siècle et aux trilles de chez nous. Le trille blanc est sûrement le plus abondant dans la région de Montréal. On le voit partout dans les érablières en mai. C'est le plus grand de nos trilles. Sa grosse fleur blanche ne manque pas d'attirer l'attention. Ce n'est pas tant la nôtre qu'elle recherche, mais plutôt celle des abeilles et des bourdons, qui émergent de leur torpeur hivernale au moment de la floraison des trilles. En effet, le trille blanc doit recevoir la visite d'un insecte pollinisateur pour assurer une bonne production de graines. En récompense, il lui offre du nectar. À l'intérieur de chaque fleur, les étamines, porteuses de pollen, arrivent à maturité en premier, avant que ne soient réceptifs les stigmates de l'ovaire. Le rôle de l'abeille consiste à porter sur ses pattes le pollen d'une fleur vers une autre fleur, dont les stigmates sont déjà réceptifs. J'ai déjà observé une abeille qui semblait somnoler dans une fleur de trille blanc. Une inspection a révélé qu'elle était morte, prise entre les chélicères (mâchoires) d'une araignée crabe de couleur blanche, qui avait attendu sa venue, parfaitement camouflée dans la fleur blanche.

Une deuxième espèce de trille que l'on peut apercevoir au printemps est le trille ondulé. Cette espèce tire son nom français du fait que les rebords de ses pétales sont ondulés. Les pétales blancs de l'espèce sont rayés de pourpre à la base. Cela lui a valu le nom de « front ridé » de la part des Iroquois. Je n'ai pas souvent vu de trille ondulé dans les environs de Montréal. C'est une espèce plus nordique que le trille blanc, occupant des sols plus pauvres et plus humides. On le voit en montagne dans les Appalaches du sud du Québec ou dans les Laurentides. La forêt laurentienne du Biodôme de Montréal en renferme quelques-uns, qui fleurissent en avril, au moins un mois avant ceux qui poussent en milieu naturel.

Le troisième larron, le puant, c'est le trille rouge! Le nom anglais de l'espèce est « stinking Benjamin », faisant allusion à l'odeur nauséabonde que dégage la fleur rouge foncé. Les autres espèces de trilles du Québec n'ont pas de parfum. Ceux qui commettent l'erreur de cueillir ce trille s'en débarrassent rapidement. L'odeur, presque imperceptible en forêt, devient désagréable dans une maison. Pourquoi sent-il mauvais? Pas pour nous empêcher de le cueillir, mais plutôt pour attirer ses pollinisateurs bien particuliers, des mouches à charogne! Le trille rouge n'a pas de nectar à offrir. Seule son odeur réussit à leurrer quelques mouches, ce qui assure sa pollinisation. La mouche, croyant atterrir sur un animal en décomposition, deviendra le véhicule involontaire du pollen d'une fleur à une autre. Le trille rouge se retrouve souvent dans le même habitat que le trille blanc, mais pas en aussi grande abondance que ce dernier. Dans le parc des Great Smokies au Tennessee, j'ai observé des trilles rouges typiques en altitude et des trilles rouges à fleur jaunâtre à basse altitude. Il s'agit de deux colorations différentes de la fleur, qu'on retrouve chez la même espèce. J'ai vu cette forme à fleur jaunâtre une seule fois au Québec, près du lac Lapêche, dans le parc de la Gatineau.

Il ne faut jamais cueillir les trilles. Ceux-ci n'ont qu'une tige, portant la fleur et les trois feuilles. Lorsque la tige est cueillie, le plant ne peut plus refaire ses réserves, qu'il emmagasine dans sa racine épaisse. S'il survit et repousse au printemps suivant, il aura une taille beaucoup plus faible et ne fleurira peut-être pas avant d'avoir atteint sa taille d'antan, ce qui peut prendre quelques années. Martin Lechowicz et Anne Lubbers, de l'Université McGill, ont démontré le tort que causait la perte des feuilles chez le trille blanc, en coupant 25, 50 et 75 p. cent de la surface de ses feuilles dans une expérience effectuée au Mont St-Hilaire. Plus la surface coupée est élevée, moins la racine accumule de réserves cette année-là. Il est illégal de cueillir le trille blanc en Ontario, où l'espèce a été reconnue comme emblème floral provincial en 1937. Dans un esprit de conservation, mieux vaut s'abstenir de cueillir toutes les espèces de trilles et se contenter de les admirer dans les sous-bois.

Daniel Gagnon est directeur de la recherche au Biodôme de Montréal et professeur à l'UQAM.

Quelle province a pour emblème le trille blanc?

■ Répondez à la question ci-haut et gagnez une paire de billets pour visiter le Biodôme et le Planétarium. Deux bonnes réponses seront choisies au hasard chaque vendredi.

Adressez vos réponses à:
Chronique écologie et environnement
Biodôme de Montréal
4777, ave Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec
H1V 1B3

La réponse à la question posée dimanche dernier est: « Un poisson qui vit en eau salée, mais qui ira se reproduire en eau douce ».